



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 8 octobre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2019-10-08_1567

Conventions d'objectifs et de moyens et avenants avec les associations et établissements publics suivants :
Espace Culturel André Malraux, Théâtre Romain Rolland,
Théâtre de Cachan, EPIC Les Bords de Seine, Plateau 31,
la Maison de Banlieue et de l'Architecture

L'an deux mille dix-neuf, le 8 octobre à 19h15 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 2 octobre 2019

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Savigny-sur-Orge	Mme	ACHTERGAELE	Nadège	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	AFFLATET	Alain	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALEXANDRE	Stéphanie	Abs.		-
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALTMAN	Sylvie	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	APPOLAIRE	Annie-Paule	P		P
Orly	M.	ATLAN	Thierry	Repr.	M. Sac	P
Valenton	Mme	BAUD	Françoise	Repr.	Mme Veyrunes	P
Vitry-sur-Seine	M.	BELL-LLOCH	Pierre	P		P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BENBELKACEM	Sarah	Repr.	M. Noury	P
Savigny-sur-Orge	M.	BENETEAU	Sébastien	P		P
Viry-Châtillon	M.	BERENGER	Jérôme	Repr.	M. Sauerbach	P
Orly	Mme	BESNIET	Nathalie	P		P
Thiais	M.	BEUCHER	Daniel	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	BOURJAC	Jean-Marc	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	BOUYSSOU	Philippe	Repr.	M. Kennedy	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BOYAU	Lina	P		P
Villeneuve-St-Georges	M.	BOYER	Alexandre	P		P
Arcueil	M.	BREUILLER	Daniel	Repr.	M. Perreux	P
Villejuif	Mme	CASEL	Catherine	Abs.		-
Rungis	M.	CHARRESSON	Raymond	P		P
Fresnes	Mme	CHAVANON	Marie	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	CHICOT	Rémi	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	CHIESA	Pierre	P		P
Gentilly	M.	DAUDET	Patrick	P		P
Chevilly-Larue	Mme	DAUMIN	Stéphanie	P		P
Cachan	Mme	DE COMARMOND	Hélène	P		P
l'Haÿ-les-Roses	M.	DECROUY	Clément	P		P
Thiais	M.	DELL'AGNOLA	Richard	Repr.	M. Beucher	P
Chevilly-Larue	M.	DELUCHAT	André	P		P
Choisy-le-Roi	Mme	DESPRES	Catherine	Repr.	M. Diguët	P
Choisy-le-Roi	M.	DIGUET	Patrice	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	DINNER	Nathalie	Repr.	M. Deluchat	P
Fresnes	M.	DOMPS	Richard	P		P
Athis-Mons	M.	DUMAINE	Julien	P		P
Cachan	M.	FOULON	Jacques	Repr.	M. Perillat Bottonet	P
Villeneuve-le-Roi	M.	GAGNEPAIN	Pascal	Abs.		-
Villeneuve-St-Georges	M.	GAUDIN	Philippe	Repr.	M. Afflatet	P
Savigny-sur-Orge	Mme	GERARD	Anne-Marie	Repr.	M. Achtergaele	P
Arcueil	Mme	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	Repr.	Mme Janodet	P
Villejuif	M.	GIRARD	Dominique	P		P
Villeneuve-le-Roi	M.	GONZALES	Didier	Abs.		-
Ablon-sur-Seine	M.	GRILLON	Eric	P		P
Villejuif	Mme	GRIVOT	Annie	Repr.	Mme Appolaire	P
Savigny-sur-Orge	M.	GUETTO	Daniel	P		P

Choisy-le-Roi	M.	GUILLAUME	Didier	P		P
Villeneuve-le-Roi	Mme	HAMID	Sakina	Abs.		-
Fresnes	M.	HELBLING	Denis	Repr.	Mme Chavanon	P
L'Hay-les-Roses	Mme	HUBERT	Laure	Repr.	Mme Sourd	P
Choisy-le-Roi	M.	ID ELOUALI	Ali	Abs.		-
Orly	Mme	JANODET	Christine	P		P
L'Hay-les-Roses	M.	JEANBRUN	Vincent	Repr.	M. Grillon	P
Vitry-sur-Seine	M.	KENNEDY	Jean-Claude	P		P
Paray-Vieille-Poste	Mme	LALLIER	Nathalie	P		P
le Kremlin-Bicêtre	M.	LAURENT	Jean-Luc	P ⁽¹⁾	M. Chicot ⁽²⁾	P
Villejuif	M.	LE BOHELLEC	Franck	Repr.	M. Yebouet	P
Cachan	M.	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves	Abs.		-
Vitry-sur-Seine	Mme	LEFEBVRE	Fabienne	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	LEPRETRE	Michel	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	LESSENS	Evelyne	Repr.	M. Lipietz	P
Villejuif	M.	LIPIETZ	Alain	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	LORAND	Isabelle	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	MARCHAND	Romain	P		P
Thiais	Mme	MARCHEIX	Virginie	P		P
Savigny-sur-Orge	M.	MEHLHORN	Eric	P		P
Viry-Châtillon	Mme	MERRINA	Arielle	Repr.	M. Guetto	P
Vitry-sur-Seine	Mme	MONTOIR	Sylvie	P		P
Fresnes	Mme	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	Abs.		-
le Kremlin-Bicêtre	M.	NICOLLE	Jean-Marc	P		P
Morangis	M.	NOURY	Pascal	P		P
Choisy-le-Roi	M.	PANETTA	Tonino	P		P
Villejuif	M.	PERILLAT-BOTTONET	Franck	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	PERREUX	Jacques	P		P
Juvisy-sur-Orge	M.	PERRIMOND	Michel	Repr.	M. Reda	P
Cachan	Mme	PESCHEUX	Edith	P		P
Athis-Mons	M.	PETETIN	Pascal	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	PIERON	Marie	P		P
Juvisy-sur-Orge	M.	REDA	Robin	P		P
Choisy-le-Roi	Mme	RIFFAUD	Isabelle	Abs.		-
Athis-Mons	Mme	RODIER	Christine	P		P
Athis-Mons	M.	SAC	Patrice	P		P
Viry-Châtillon	M.	SAUERBACH	Laurent	P		P
Thiais	M.	SEGURA	Pierre	P		P
L'Hay-les-Roses	Mme	SOURD	Françoise	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	TAGZOUT	Mourad	Abs.		-
Vitry-sur-Seine	Mme	TAILLEBOIS	Sarah	Repr.	M. Bourjac	P
Vitry-sur-Seine	M.	TMIMI	Hocine	P		P
Gentilly	Mme	TORDJMAN	Patricia	P ⁽³⁾	M. Daudet ⁽⁴⁾	P
Vitry-sur-Seine	Mme	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	P		P
Villejuif	M.	VIDAL	Philippe	Repr.	M. Girard	P
Viry-Chatillon	M.	VILAIN	Jean-Marie	Repr.	M. Bénéteau	P
Ivry-sur-Seine	Mme	WOJCIECHOWSKI	Bozena	Repr.	M. Marchand	P
Villejuif	M.	YEBOUET	Elie	P		P

(1) Jusqu'à la délibération 1559

(2) à partir de la délibération 1560

(2) Jusqu'à la délibération 1585

(4) à partir de la délibération 1586

Secrétaire de Séance : Monsieur Robin Reda

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				92
N° de délibération	Présents	Absents	Absents représentés	Votants
1549 à 1559	57	10	25	82
1560 à 1585	56	10	26	82
1586 à 1622	55	10	27	82

Exposé des motifs

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre inclut dans ses compétences la gestion des équipements culturels déclarés d'intérêt territorial par délibération du 7 novembre 2017. Parmi ces équipements, plusieurs sont gérés par des associations : Anis Gras à Arcueil, la Maison de Banlieue et de l'Architecture à Athis Mons, le théâtre Jacques Carat à Cachan, l'Espace Culturel André Malraux au Kremlin-Bicêtre et le théâtre Romain Rolland à Villejuif. Afin de permettre la continuité des activités gérées par ces associations, une subvention annuelle en fonctionnement leur est versée. Ces subventions ont été prévues au budget primitif 2019 par délibération du Conseil territorial en date du 9 avril 2019.

Le versement de ces subventions doit, lorsqu'elles dépassent 23.000 €, faire l'objet d'un conventionnement entre l'EPT et les associations concernées, afin de définir précisément les missions et objectifs qui leur sont confiés ainsi que les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

Après examen des budgets prévisionnels 2019, des bilans et des programmes d'activités des différentes associations, il est proposé au conseil territorial de valider la signature des conventions d'objectifs avec ces associations afin de permettre le versement des soldes de subventions au titre de l'exercice 2019.

Les conventions d'objectifs et de moyens sont reconduites, pour 2019, dans des termes identiques aux conventions des années précédentes pour ce qui concerne : le théâtre Jacques Carat- théâtre de Cachan, l'Espace Culturel André Malraux (ECAM) et Anis Gras.

Pour le Théâtre Romain Rolland à Villejuif, une nouvelle convention d'objectifs triennale 2018, 2019, 2020 a déjà été approuvée lors du conseil communautaire du 25 septembre 2018. Il convient de préciser par avenant le montant de la subvention accordée pour 2019.

En ce qui concerne La Maison de Banlieue et de l'Architecture, une convention d'objectifs triennale a été signée en 2017 et couvre les années 2017, 2018 et 2019. Il convient d'attribuer la subvention pour l'exercice 2019.

L'EPIC Les Bords de Scène à Athis-Mons gère les équipements culturels intercommunaux de l'ex-Communauté d'agglomération Les Portes de l'Essonne. La convention d'objectifs triennale a expiré fin juin 2019. Une nouvelle convention triennale 2019, 2020, 2021 est à reconduire.

Par ailleurs, il est proposé également de renouveler pour une nouvelle année, la convention de partenariat reliant les théâtres de Cachan, du Kremlin Bicêtre et de Villejuif avec l'association Mack et les Gars/Plateau 31 afin d'assurer une continuité du dispositif d'accueil et d'accompagnement des compagnies en recherche de lieu de répétition sur le territoire.

• Espace culturel André Malraux (ECAM) au Kremlin-Bicêtre

Les objectifs confiés à l'Espace culturel André Malraux sont les suivants :

- favoriser la diversité et la qualité de la programmation en matière de théâtre, danse, musique et tout autre spectacle vivant, afin de favoriser une meilleure insertion sociale de la création artistique et son accès au plus grand nombre ;
- s'insérer dans les actions culturelles menées par l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre (EPT) et être associé, pour les domaines de compétence de l'ECAM, aux réflexions et aux actions engagées par l'EPT ;
- promouvoir, en lien avec la ville du Kremlin-Bicêtre, commune de résidence et avec les autres institutions locales (conservatoire du Kremlin-Bicêtre, bibliothèque municipale, centre d'animation, établissements scolaires) ou de l'EPT, la diffusion au sein de l'ECAM de différentes formes d'expressions artistiques, notamment par sa participation aux manifestations ;
- assurer la recherche, la sélection, la présentation, la diffusion ou la production artistique en matière de théâtre, danse, musique et tous autres spectacles vivants ;
- assurer l'organisation et la présentation d'expositions, ainsi que la tenue de manifestations (débat, échanges) en relation avec ces orientations.

Bilan saison 2018/2019 :

La programmation de la saison 2018-2019 a été écrite à deux mains, celle de Christine Godart partie à la retraite en juillet 2018 et celle de Claire Bourdier qui a pris ses fonctions le 3 septembre 2018.

Avec 27 spectacles accueillis et 18 propositions complémentaires et hors les murs, 48 jours de résidences proposées sur le plateau, 4 projets coproduits, 8 594 spectateurs (8 537 en 2017/2018) et 4 820 visiteurs (6 942 personnes en 2017/2018), la dynamique de cette saison a ancré la spécificité de l'ECAM dans le paysage culturel et artistique francilien.

L'ECAM est un lieu engagé auprès des équipes artistiques, tourné vers la pluridisciplinarité de ses propositions artistiques, menant un travail auprès des publics avec un ancrage dans son territoire immédiat par des actions de sensibilisation et de pratique artistique.

Plus de 187h ont été consacrées en présence des artistes à des actions culturelles.

Pour l'exercice 2019, le budget prévisionnel équilibré de l'association AGE CAM (association de gestion de l'ECAM) s'élève à 685 882 €.

Le montant de la subvention de fonctionnement inscrit au budget primitif 2019 est de 525 300 € en fonctionnement et 10 000 € en investissement soit un total de 535 300 €. La subvention tient compte de dépenses exceptionnelles de personnel pour l'association en raison du départ à la retraite d'une salariée en 2019 (38 000 € de dépenses sur les exercices 2018 et 2019)

- **Théâtre Romain Rolland à Villejuif**

Le théâtre Romain Rolland à Villejuif présente à la population un large panorama du spectacle vivant contemporain (théâtre, musique et danse) mais également de l'actualité cinématographique grâce à sa programmation mêlant l'art et essai à des films plus familiaux.

Le projet artistique et culturel du théâtre Romain Rolland pour cette période consiste à consolider les succès du développement de l'activité du théâtre entrepris depuis 2000 : augmentation du nombre des représentations et des ateliers de pratique amateur, mais également création d'une nouvelle activité, la production déléguée.

Cette nouvelle activité de producteur délégué a été facilitée par l'ouverture en 2006 de la salle l'Eglantine à Villejuif. En effet, la mise à disposition d'une salle de spectacle équipée et en ordre de marche est un élément crucial pour mener à bon terme un projet de création.

Le travail d'accompagnement de création (coproduction, production déléguée et mise à disposition de la salle l'Eglantine) mené par le théâtre Romain Rolland permet de bénéficier du soutien de la D.R.A.C, du Conseil général du Val de Marne et du Conseil régional d'Ile de France.

Par ailleurs, le théâtre Romain Rolland mène un important programme d'action culturelle de découverte du spectacle vivant et d'accès aux pratiques artistiques pour tous les publics. Des ateliers de pratique artistique, des actions de sensibilisation (rencontres avec les artistes, visites du théâtre, etc.) ont ainsi bénéficié à de nombreux habitants de Villejuif et du Val de Bièvre qui fréquentent le théâtre Romain Rolland. Afin de toucher le plus grand nombre, l'action culturelle est également orientée vers d'autres publics, principalement les scolaires.

Bilan saison 2018/2019 :

29 spectacles ont été présentés au public sur 82 représentations qui ont rassemblé 26 490 spectateurs (21 762 spectateurs en 2017/2018).

L'excellent taux de remplissage a un revers : des spectateurs ont été frustrés de ne pas avoir de places pour certains spectacles.

Pour répondre en partie à cela, certaines représentations ont été doublées et une représentation a été ajoutée en cours de saison.

En lien avec sa programmation, le théâtre a continué un travail très actif d'action culturelle conçue en collaboration avec les artistes et en partenariat avec les établissements scolaires et les structures socio culturelles de la ville. Il continue également sa démarche de soutien à la création à travers la production de spectacle et l'accompagnement de compagnies. Le TRR est labellisé « Scène conventionnée pour les nouvelles écritures théâtrales » par le Ministère de la culture. Il est un acteur important de l'accompagnement d'artistes en création à l'échelle régionale. Pour ce travail, il est également soutenu par la DRAC, le conseil régional d'Ile de France, le Conseil départemental du Val-de-Marne et par la ville de Villejuif.

Et dans le cadre d'une demande spécifique de la municipalité, le TRR organise une journée consacrée aux arts de la rue.

Le budget prévisionnel 2019 du théâtre s'élève à 2 060 509 €.

Le montant de la subvention de fonctionnement voté pour 2019 est de 1 266 650 €.

• Théâtre de Cachan

L'Etablissement public territorial soutient l'association "centre culturel communal de Cachan" pour ce qui concerne ses activités théâtre et lui confie les missions suivantes :

- Programmation d'une saison artistique et culturelle à l'initiative du Théâtre Jacques Carat - Théâtre de Cachan.
- Diffusion de spectacles, d'évènements culturels et artistiques, amateurs ou professionnels, dans les différents domaines du spectacle vivant.
- Développement des résidences d'artistes, soutien à la création et à la production. Le théâtre de Cachan est compagnon depuis 1997 de la compagnie Eroc (Georges WERLER) qui supervise notamment l'atelier théâtre des amateurs.
- Mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles visant à l'élargissement des publics.

Bilan saison 2018/2019

La saison culturelle 2018/2019 a accueilli 16 743 spectateurs en totalité sur 43 spectacles pour 52 représentations auxquels il convient d'ajouter 8 spectacles « jeune public » pour 15 représentations à destination du public scolaire (maternel et élémentaire). Ce jeune public représente à lui seul 2 278 spectateurs.

Le bilan de cette saison est très prometteur tant au niveau de la fréquentation (71% de taux de remplissage) qu'en terme de fidélité du public avec un nombre d'abonnés s'élevant à 817 (777 en 2017/2018).

Le budget prévisionnel du Théâtre pour 2019 est de 1 140 397 €.

Le montant de la subvention, voté pour 2019 qui est identique à celle de l'exercice 2018, pour l'association centre culturel communal de Cachan, est de 835 900 €.

Une subvention d'investissement de 5 000 € sera également versée à l'association pour permettre l'acquisition de petits équipements.

• Ecarts (Anis Gras) à Arcueil

Le centre culturel dit "Anis Gras" situé dans les locaux d'une ancienne distillerie du 19ème siècle au 55 avenue Laplace à **Arcueil** a été transféré à l'ex-CAVB en 2005.

Ce lieu est animé et géré par l'association « ECARTS » qui y développe, depuis 2005, un projet né dans la mouvance des "nouveaux territoires de l'Art" qui a vu l'émergence de mouvements d'occupation de friches industrielles par des collectifs artistiques, ainsi que le développement de nouveaux espaces portés par des initiatives d'associations culturelles, d'artistes, voire de particuliers, qui, ne trouvant pas toujours dans les lieux et les pratiques de la culture instituée les moyens dont elles voulaient se doter, ont accepté de prendre le risque d'investir de tels lieux, afin d'y instaurer des espaces culturels souples.

Ces espaces culturels de proximité, souvent qualifiés de "lieux intermédiaires", abritent de nouvelles structures de diffusion interdisciplinaires ouvertes aux arts d'aujourd'hui. Elles intègrent des activités d'accompagnement des pratiques d'amateurs ou encore des résidences de création et souhaitent développer un autre rapport aux publics (convivialité, proximité, etc.) et aux artistes (désacralisation, scénographie, interactivité, etc.).

Anis Gras, qui s'inscrit dans cette identité de lieux intermédiaires, est donc un équipement unique qui expérimente des modes originaux de rencontre entre les artistes, leurs œuvres et les habitants du territoire.

Le projet artistique et culturel "En partage" développé par l'association ECARTS a connu une montée en puissance progressive. Le bilan présenté par l'association Ecarts montre un foisonnement d'initiatives, une réelle volonté d'investir les territoires de proximité, tout en pointant des difficultés de lisibilité et de communication d'un équipement dont les moyens budgétaires restent très limités au regard des objectifs qui lui sont confiés.

L'association ECARTS a su conserver le soutien du Ministère de la Culture, de la Région Ile de France, d'ARCADI, du Conseil général du Val de Marne, de la Fondation de France, de la Caisse des dépôts et consignations, etc. Elle a également développé des partenariats avec des scènes nationales ou conventionnées, des équipements culturels du territoire du Val de Bièvre, mais aussi des associations ou des groupes d'habitants.

Bilan saison 2018/2019 :

Plus de 70 spectacles dont 70 créations artistiques professionnelles très diverses (théâtre, performance, concert, danse, cirque, arts visuels...).

Entre 90 et 100 équipes en résidences.

Ouverture d'un espace artistique au Centre Commercial LVN à Arcueil dédié à la création pluridisciplinaire, ouvert au partage et à l'éducation.

Pour l'exercice 2019, le budget global de l'association ECARTS est de 588 720 €.

La subvention de fonctionnement votée par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est de 178 000 €. Elle est identique à 2018.

Une subvention d'équipement de 5000 € sera également versée à l'association pour permettre l'acquisition de petits équipements.

• **EPIC Les Bords de Scène**

L'ancienne Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne, compétente en matière culturelle qui a intégré depuis le 1^{er} janvier 2016 l'EPT GOSB, a créé l'ÉPIC « Les Bords de Scènes » pour proposer aux usagers de son territoire une offre culturelle dans les équipements intercommunaux.

L'ÉPIC a pour missions, depuis le 1^{er} juin 2016, d'assurer la gestion et l'exploitation des équipements communautaires suivants :

- La salle Lino Ventura (Athis-Mons) ;
- L'Espace Jean Lurçat, la salle Agnès Varda, le théâtre Jean Dasté (Juvisy-sur-Orge) ;
- L'Espace Pierre Amoyal (Morangis) ;
- L'Espace Alain Poher (Ablon)
- Assurer l'ensemble des activités de diffusion de spectacles vivants, de création et de production mis en œuvre dans lesdits locaux ou à l'extérieur ;
- Proposer une programmation de spectacle vivant dans toutes ses composantes en termes de disciplines artistiques ;
- Proposer une programmation cinématographique équilibrée en maintenant le label art et essai (salles Ventura et Varda) et en promouvant une action culturelle en direction des scolaires du tout public ;
- Proposer un projet d'aide à la création artistique, d'accueil et de résidences artistiques ;
- Proposer un programme d'actions culturelles, de pratiques artistiques et de formation contribuant à l'élargissement des publics ;
- Participer au développement de la vie artistique et culturelle locale, en assurant notamment l'accueil de toute manifestation souhaitée par l'EPT ou par les communes concernées, ou dans le cadre de relations de partenariat avec des acteurs de la vie artistique et culturelle locale, qui feront l'objet de conventions bilatérales spécifiques entre les partenaires.

La convention d'objectifs pose également le principe que ces objectifs généraux seront repris et détaillés chaque année, dans une convention de contraintes de service public.

Dans le cadre de la convention de contraintes de service public, ces contraintes seront explicitées, mesurées et compensées financièrement à hauteur des charges qui incombent à l'ÉPIC pour leur réalisation.

Pour l'exercice 2019, le budget global de l'ÉPIC est de 3 153 177 €.

La subvention de fonctionnement votée par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est de 2 482 194 €. Elle est identique à 2018.

• **Compagnie Mack et les Gars/Plateau 31**

Dans le cadre de leurs activités, le théâtre de Cachan, le théâtre Romain Rolland et l'Espace Culturel André Malraux (ECAM) accompagnent certaines compagnies théâtrales dans le développement de leurs activités. Cette collaboration peut prendre plusieurs formes : partenariat en production, mise à disposition de l'équipement concerné en ordre de marche pour des répétitions, des créations, etc.

Cependant, les théâtres n'ont pas la possibilité de satisfaire l'ensemble des demandes des compagnies (professionnelles ou amateurs) qui leur sont adressées. La demande de mise à disposition d'espaces de création, de répétition et de diffusion est en effet formulée par de nombreuses compagnies, en particulier celles qui sont implantées sur le territoire.

La compagnie "Mack et les gars", qui dispose depuis 2000 d'un lieu de répétition et de diffusion, le Plateau 31, a la capacité de prendre le relais de l'accompagnement mis en place par les trois théâtres du Val de Bièvre. En effet, si le Plateau 31 reste le lieu principal de créations et de répétitions de la compagnie Mack et les gars, cet équipement définit également son projet par l'accueil d'artistes et de compagnies qui ne peuvent bénéficier de la mise à disposition de scènes plus institutionnelles.

La jauge modeste, ainsi que le personnel administratif et technique du Plateau 31, permettent aux compagnies émergentes de bénéficier d'un cadre de travail rassurant et d'un encadrement propice au développement de leurs activités. Ces équipes artistiques peuvent ainsi prendre appui sur les moyens techniques, logistiques, de communication et de relations publiques que le Plateau 31 met à leur disposition.

Afin de permettre aux théâtres transférés de mieux accomplir leurs actions de soutien aux compagnies de théâtres, l'ex-CAVB puis l'EPT, soutiennent depuis 2010 la compagnie Mack et les gars/Plateau 31 pour un accueil artistique à hauteur de 30 000 €, dans le cadre d'une convention de partenariat.

En contrepartie de ce soutien, le Plateau 31 s'engage à mobiliser et à encadrer de façon prioritaire les compagnies du Val de Bièvre engagées dans un partenariat (résidence ou accompagnement artistique) avec les théâtres transférés.

Compte tenu des demandes récurrentes des compagnies de théâtre de pouvoir bénéficier d'un plateau en ordre de marche pour les aider dans leur travail de création ou de répétitions et les plateaux des théâtres du territoire ne pouvant pas répondre à cette demande croissante, il est proposé de prolonger d'une année supplémentaire le partenariat avec le Plateau 31/Cie Mack et les Gars.

Le budget prévisionnel du Plateau 31 pour 2019 est de 201 000 €.

Le montant de subvention inscrit au BP 2019 pour le soutien à ce dispositif partenarial est de 30 000 € (identique à 2018).

• **La Maison de Banlieue et de l'Architecture à Athis-Mons**

Les villes de banlieue sont riches d'une histoire et de patrimoines peu connus et peu reconnus qui méritent d'être valorisés et qui participent pleinement à l'identité des territoires. Pour cela, l'association Maison de Banlieue et de l'Architecture propose de :

- Sensibiliser tous les publics au patrimoine, à l'histoire, à l'architecture, à l'environnement urbain et au paysage de la banlieue ;
- Développer des actions et des outils pédagogiques pour le jeune public, en particulier les scolaires
- Enrichir et partager les connaissances sur la banlieue, en associant histoire et projet et en croisant les approches et les regards ;

Depuis sa création en 1999, la Maison de Banlieue et de l'Architecture fait découvrir la banlieue en s'appuyant sur les territoires de communes du Grand-Orly Seine Bièvre (Grand Paris) et de l'Essonne, à travers ses activités de médiation culturelle, ses expositions, ses publications et son centre de documentation.

Elle donne des clés pour mieux comprendre l'histoire et les enjeux de l'évolution de la banlieue. La Maison de Banlieue et de l'Architecture participe ainsi à valoriser leur cadre de vie auprès des habitants et à diffuser une image positive de la banlieue au-delà de ses limites. Sensibilisés au patrimoine, à l'histoire et aux mutations du territoire où ils vivent, les habitants peuvent davantage agir en citoyens en participant aux réflexions sur l'évolution de leur environnement quotidien et s'y enraciner.

Bilan saison 2018/2019 :

4515 personnes ont participé directement à nos actions (hors expositions itinérantes).

53 % de jeune public.

41% de classes en éducation prioritaire.

14 prêts d'expositions itinérantes et 4196 visiteurs.

156 637 visites du site Internet et 94 225 téléchargements

Le montant de la subvention de fonctionnement inscrit au budget primitif 2019 est de 90 000 € en fonctionnement.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry sur Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu la délibération n°2017-11-07_804 du Conseil territorial du 7 novembre 2017 portant définition de l'intérêt territorial sur la compétence, entretien, et fonctionnement des équipements culturels et socioculturels ;

Vu la délibération n° 2019-04-09-1346 du Conseil territorial 9 avril 2019 portant attribution de subventions aux associations et établissements publics pour l'exercice 2019 ;

Entendu le rapport de M. Jean-Luc Laurent ;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve les conventions d'objectifs et de moyens, bilan d'activités et avenants, annexés à la présente, avec les associations suivantes :
 - Association de gestion de l'espace culturel André Malraux : convention+ bilan d'activité 2018/2019
 - Association théâtre Romain Rolland – avenant à la convention triennale + bilan d'activités
 - Centre culturel communal de Cachan : convention + compte rendu d'activités 2018/2019
 - Association ECARTS : convention + bilan 2017/2018
 - EPIC les Bords de scène : bilan d'activités 2018 + convention
 - Compagnie Mack et les Gars/Plateau 31 : convention de partenariat + bilan d'activités 2017/2018
2. Approuve le bilan d'activités de la Maison de Banlieue et d'Architecture, annexé à la présente.
3. Autorise le Président ou son représentant à signer lesdites conventions et tous documents afférents.
4. Décide d'attribuer les subventions suivantes au titre de l'exercice 2019 :
 - AGECAM = 525 000 € en fonctionnement et 10 000 € en investissement
 - Association Théâtre Romain Rolland = 1 266 650 € en fonctionnement
 - Centre culturel de Cachan = 835 900 en fonctionnement et 5 000 € en investissement
 - Association ECARTS = 178 000 € en fonctionnement et 5 000 € en investissement
 - EPIC Les Bords de Seine = 2 482 194 € en fonctionnement
 - Associations Compagnie Mack et les Gars/Plateau 31 = 30 000 € en fonctionnement
 - Maison de Banlieue et d'Architecture : 90 000 € en fonctionnement
5. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 82

A Vitry-sur Seine, le 14 octobre 2019

Le Président



Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 15 octobre 2019 ayant été publiée le 15 octobre 2019

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.

**CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
GRAND-ORLY SEINE BIEVRE ET L'ASSOCIATION DE GESTION
DE L'ESPACE CULTUREL ANDRE MALRAUX
Année 2019**

Entre

L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIEVRE

représenté par le Président, M Michel Leprêtre, dûment habilité aux termes de la délibération du Conseil territorial n° 16.02.16 -20 du 16 février 2016, ci-dessous dénommé l'EPT,

D'une part

Et

L'Association de Gestion de l'Espace Culturel André MALRAUX «AGECAM », dont le siège social est au Kremlin-Bicêtre, représentée par son Président, Mr Jean-Jacques DEVAUD, ci-dessous dénommée « Association ».

d'autre part.

Préambule

Considérant qu'aux termes de la délibération n°2017-11-07_804 du Conseil territorial du 7 novembre 2017 portant définition de l'intérêt territorial sur la compétence, entretien, et fonctionnement des équipements culturels et socioculturels, le Théâtre du Kremlin Bicêtre est un équipement d'intérêt territorial géré par l'EPT Grand Orly Seine bièvre

Considérant la volonté de l'EPT d'accompagner et de renforcer les ressources et compétences des équipements dont il a la charge et de définir, par la présente convention, les conditions générales de sa coopération avec l'AGECAM dans le domaine des spectacles vivants et de la diffusion artistique (théâtre, musique, danse ...).

A ce titre, il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objectif

L'EPT s'engage à soutenir financièrement les activités et actions suivantes, dont l'Association s'assigne la réalisation, visant à :

- favoriser la diversité et la qualité de la programmation en matière de théâtre, danse, musique et tous autres spectacles vivants. Cette pluralité de genres proposés, ainsi que le maintien d'un niveau de qualité dans la programmation déroulée, doivent contribuer à élargir l'audience et la fréquentation de l'ECAM, en particulier auprès du public de l'EPT, et ce, afin de favoriser une meilleure insertion sociale de la création artistique et son accès au plus grand nombre ;
- s'insérer dans les actions culturelles menées par l'EPT et être associée, pour les domaines de compétence de l'AGECAM, aux réflexions et aux actions engagées par l'EPT ;
- promouvoir, en lien avec la ville du Kremlin Bicêtre, commune de résidence, et avec les autres institutions locales (conservatoire du Kremlin Bicêtre, médiathèque municipale, centre d'animation, établissements scolaires) ou du territoire, la diffusion au sein de l'ECAM de différentes formes d'expressions artistiques, notamment par sa participation aux manifestations ;
- assurer la recherche, la sélection, la présentation, la diffusion ou la production artistique en matière de théâtre, danse, musique et tous autres spectacles vivants au sein de l'Espace Culturel André Malraux ou de tous autres lieux, publics ou privés, en tant que de besoin, et selon les objectifs précisés ci-dessus ;
- promouvoir et soutenir la création artistique, également à travers l'organisation de formation ;
- assurer l'organisation et la présentation d'expositions ainsi que la tenue de manifestations (débat, échanges) en relation avec ces orientations.

Annexe n°1 à la délibération

L'Association doit également :

- assurer la gestion administrative et financière des moyens de l'Association : ressources et personnels ;
- assurer le maintien en ordre de marche ainsi que la sécurité des équipements techniques propres au théâtre.

Article 2 : Fonctionnement de l'Association

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration.

L'Espace Culturel André Malraux (théâtre) est dirigé par un Directeur, en l'occurrence une directrice.

Le Conseil d'Administration mandate la directrice, titulaire en son nom propre de la licence d'entrepreneur de spectacle de 1^{ère} et 2^{de} catégorie, pour définir et organiser les activités ci-dessus désignées, dans le cadre d'une programmation.

La directrice du théâtre prépare et propose au Conseil d'Administration :

- le projet de programmation et son calendrier prévisionnel, établis sur la base d'un minimum de 20 représentations annuelles, au plus tard avant la fin du mois de mai de l'année « n » pour la saison suivante « n+ 1 » ;
- le plan de communication et de relations extérieures de la saison ;
- le budget prévisionnel de l'Association en conformité avec les programmations arrêtées qu'il propose, elles-mêmes en conformité avec les orientations de choix du Conseil d'Administration, et ce, au plus tard à la fin de la saison (juin) pour l'exercice suivant.

La directrice est chargée d'exécuter le budget dans les limites des crédits inscrits au budget de l'association et dans le cadre budgétaire et comptable réglementaire.

Article 3 : Moyens attribués

La subvention de l'EPT pour la réalisation des actions retenues sera fixée chaque année dans le cadre de l'approbation du budget primitif de l'EPT par le Conseil territorial, sur présentation du budget prévisionnel de l'Association et du projet de programmation retenu par son Conseil d'Administration, ainsi que du bilan d'activités et du bilan financier de l'année n-1.

Pour l'exercice 2018, la subvention allouée à l'association est arrêtée à

525 300 € en fonctionnement et à 10 000 € en investissement pour tenir compte des obligations de l'association concernant le versement de primes de départs à la retraite de deux cadres de l'association.

Le montant de ces subventions est crédité au compte de l'Association par virement d'un acompte en janvier et du solde après la signature de la convention.

Article 4 : Autres moyens financiers - ressources propres de l'Association

L'Association dispose également pour son fonctionnement ainsi que pour la réalisation des activités retenues :

- du produit des adhésions à l'Association selon les tarifs adoptés par le Conseil d'Administration ;
- du produit des droits d'entrée billetterie selon les tarifs adoptés par le Conseil d'Administration ;
- du produit des subventions de parrainage, partenariat, mécénat, en numéraire ou en nature ;
- des participations financières des coproducteurs ;
- du produit des subventions de l'Etat, du Département et de la Région ;
- du produit des concessions ou activités annexes (bar).

L'Association s'engage à fournir annuellement un compte-rendu détaillé de l'exécution de ses recettes et, notamment pour ce qui concerne la billetterie, d'un état des fréquentations gratuites et payantes par séance.

Art 5 : Mise à disposition de locaux et des équipements par l'EPT

L'EPT met à la disposition de l'Association, à titre gratuit, l'ensemble des locaux sis 2 place Victor Hugo (à l'exception de ceux dont l'usage est affecté au Conservatoire du Kremlin Bicêtre) ainsi que les équipements et les matériels transférés s'y trouvant qui sont de la propriété de l'EPT.

Selon les besoins de la programmation, d'autres locaux de l'EPT, susceptibles d'être utilisés pour des activités artistiques et culturelles, pourront être mis à la disposition de l'Association dans des conditions fixées, en tant que de besoins, par conventions spéciales.

L'ensemble des charges d'exploitation du bâtiment (fluides, chauffage, gardiennage,) ainsi que des frais d'assurance des murs et des biens lui appartenant sont pris en charge par l'EPT.

Les charges de gros entretien et d'investissement nécessaires au bon état de fonctionnement et de sécurité du bâtiment sont pris en charge par l'EPT. Un programme prévisionnel de travaux est arrêté par l'EPT en accord avec le président de l'association ou son représentant.

Article 6 : Mise à disposition au bénéfice de l'EPT et de tiers

L'EPT autorise l'ECAM à mettre à disposition les locaux ou partie de locaux (plateau, salle) du plateau du Théâtre à des tiers utilisateurs (ville du Kremlin Bicêtre, associations locales, autres associations à caractère culturel du territoire) dans les conditions suivantes :

- Les demandes écrites sont étudiées en étroite collaboration entre L'ECAM, l'administration de l'EPT et la ville du Kremlin Bicêtre. Ces demandes seront validées par le Maire du kremlin Bicêtre.
- Le calendrier de ces mises à disposition. L'accueil et la disponibilité du lieu s'effectue au regard du calendrier de la programmation de l'ECAM.
- Les accueils seront formalisés, pour les tiers utilisateurs, par des conventions de mise à disposition (prêt ou location) des locaux avec l'ECAM.

Article 7 : Obligations à la charge de l'AGECAM

L'AGECAM s'engage :

- à fournir tous documents permettant de mesurer l'atteinte des objectifs
- à fournir à l'EPT, annuellement et au plus tard avant la fin de l'exercice, le rapport d'activité de la saison précédente ainsi que le rapport financier intermédiaire pour l'exercice civil en cours.

Au plan budgétaire et comptable, l'AGECAM s'engage également à :

- adopter un cadre budgétaire et comptable conforme à la « réglementation en vigueur » ;
- à respecter les principes de prudence et d'équilibre au cours de l'exécution du budget ;
- à fournir, avant le 15 juin de chaque année et après certification par son Commissaire aux comptes, le bilan et ses annexes ainsi que le compte de gestion et le compte de résultat de l'exercice civil précédent ;
- à faciliter le contrôle par l'Administration de l'EPT de la réalisation des actions par l'accès aux documents administratifs et comptables.

Article 8 : Durée de la convention et résiliation

La présente convention est conclue pour une durée d'un an.

Fait à Orly, en deux exemplaires, le

Pour l'AGECAM

Le Président

Pour l'EPT

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président en charge des équipements culturels

Jean-Jacques Devaud

Jean-Luc Laurent

2018-2019
ECAM - Espace Culturel André Malraux
Théâtre du Kremlin-Bicêtre

BILAN D'ACTIVITE 18-19



La saison 2018-2019 fut une saison de transition de projet entre deux directions. La programmation fut conçue en commun accord sur la base d'un projet artistique articulé sur la pluridisciplinarité, avec un soutien fort à la création et au compagnonnage d'équipes artistiques et celui d'un projet ancré sur son territoire développant de nombreuses actions culturelles dans les écoles et établissements partenaires avec les équipes invitées.

Ce bilan d'activité synthétique s'attachera aux thèmes suivants

- **Les spectacles accueillis et la fréquentation de la saison 2018-2019**
- **Le soutien à la coproduction et les résidences**
- **Les actions culturelles et la médiation**
- **Les expositions et les actions en lien**
- **L'inscription de l'ECAM dans son territoire et ses partenariats**
- **La programmation et les orientations de la saison 2019-2020**

SOMMAIRE

1. Les spectacles accueillis et la fréquentation.....	p.3
2. Le soutien à la coproduction et les résidences.....	p.7
3. Les actions culturelles et la médiation.....	p.8
4. L'inscription de l'ECAM dans son territoire et ses partenariats.....	p.15
5. Bilan et analyse qualitative des activités de la saison 2018-2019.....	p.16
6. La programmation de la saison 2019-2020 et les orientations du projet.....	p.17

1. LES SPECTACLES ACCUEILLIS ET LA FREQUENTATION

Programmation générale

La programmation de la saison 2018-2019 a été écrite à deux mains, celle de Christine Godart partie à la retraite en juillet 2018 et celle de Claire Bourdier désignée en février 2018 et qui a pris ses fonctions au 3 septembre 2018.

Avec 27 spectacles accueillis et 18 propositions complémentaires et hors les murs, 48 jours de résidences proposées sur le plateau, 4 projets coproduits, 8 594 spectateurs et 4820 visiteurs, la dynamique de cette saison a ancré la spécificité de l'ECAM dans le paysage culturel et artistique francilien. L'ECAM est un lieu engagé auprès des équipes artistiques, tourné vers la pluridisciplinarité de ses propositions artistiques, menant un travail auprès des publics avec un ancrage dans son territoire immédiat par des actions de sensibilisation et de pratique artistique.

Plus de 187h ont été consacrées en présence des artistes à des actions culturelles.

En 2018-2019, **l'ECAM a présenté sur son plateau 27 spectacles différents pour un total de 62 représentations**. La programmation continue à affirmer son caractère pluridisciplinaire et l'ambition d'accompagner en production et de diffuser des créations, 4 sur la saison.

Outre des rendez-vous singuliers et exceptionnels avec *Ce que j'appelle oubli* mise en scène et interprété par **Denis Podalydès**, l'ECAM a accueilli *Le Songe d'une nuit d'été* du Théâtre de la Véranda, *La Vie trépidante de Laura Wilson* texte de Jean-Marie Piemme et mis en scène par Jean Boillot, et aussi *Noire* du **collectif F71**, *Candide* du Théâtre A cru, *Séisme* Le théâtre du Prisme, *Zaï Zaï Zaï Zaï* du théâtre de l'Argument, *Le Maniement des larmes* mis en scène et interprété par **Nicolas Lambert** dans le cadre de la Biennale des Théâtrales Charles Dullin..

Le théâtre dont le théâtre du réel et documentaire est l'une des disciplines la plus fortement représentée **avec 20 représentations sur 62 représentations au total**. La biennale des Théâtrales Charles Dullin a présenté sa nouvelle édition à l'ECAM.

Membre du Groupe Gestes depuis quelques années, la programmation danse a consacré **deux projets coproduits** *Mirages*, *Les Ames boréales* de la Compagnie François et Christian BEN AIM, projet destiné aux enfants et familles et *Co-Pulation*, premier projet de la compagnie Tétrapode associant marionnette, matières, danse et aérien. **Ce fut l'occasion d'un nouveau partenariat avec la Biennale internationale des arts de la marionnette** et le Théâtre Mouffetard créateur de cet événement.

Au cœur du projet défendu à l'ECAM, la musique contemporaine et classique a été mise en avant. Ce fut à nouveau le cas avec un projet coproduit *Un Voyage d'Hiver* d'après 12 lieds de **Schubert sur les textes de La Jeune fille et la mort d'Elfriede Jelinek**. Ce projet fut soutenu en production et en temps de travail au plateau. L'équipe artistique a mené un travail de fond **d'ateliers de pratique de 24h avec les élèves des conservatoires à rayonnement territorial**.

Cette saison fut également l'occasion d'accueillir des spectacles associant **plusieurs disciplines danse-cirque, danse-geste, danse-vidéo...** *La Mécaniques des ombres* de Naïf Production, un temps fort autour du cirque contemporain avec Court Circus avec MMFF production (un spectacle a été annulé pour cause de blessure), *Les déclinaisons de la Navarre* Cie PJJP ont rythmé l'ensemble de l'année.

Programmation

HUMOUR

- Océan : 5 octobre HUMOUR

THEATRE

- **Humiliés et Offensés** -Dostoïevski/.Nar6 : 2 épisodes. 15 décembre **CREATION**
- *La Vie trépidante de Laura Wilson*-JM Piemme-Jean Boillot. 26 janvier
Reporté au 14 mai 2019 suite à la blessure de la comédienne principale.
- **Le Songe d'une nuit d'été**-Shakespeare-Lisa Wurmser. 16 mars
- **Séisme**-Ducan Macmillan-Arnaud Anckaert Théâtre du Prisme. 22 mars
- *Candide*-Voltaire-Alexis Armengol Théâtre à cru. 12 avril
- *Dans un village en trois dés*-Fred Pellerin. 17 mai
- **Ce que j'appelle oubli**-Mauvignier-Denis Podalydès C° Française. 10 mai
- **Noire**-Tania de Montaigne- Collectif F71. 21 Février
- *Le Maniement des larmes*- Nicolas Lambert- L'A-Démocratie. 30 novembre
- *Comment va le monde*-Sol Marc Favreau, Marie Thomas. 19 janvier
- **Vies de Papier**-La bande passante. 15 février
- **Zai, Zai, Zai Zai**-Maia Sandoz-Théâtre de l'argument. 18 avril
- **Hors pistes-histoires de clowns à l'hôpital**-Le rire médecin : 17 novembre

INDISCIPLINES-DANSE CIRQUE

- *Noos*/Justine et Frederi (*spectacle annulé suite à une blessure*) + *Dad is dead*/Cie MMFF.10 octobre
- 20 ans ! Anniversaire- Compagnie BEN AIM.9 février
- **Les déclinaisons de la Navarre**-PJJP Claire Laureau & Nicolas Chaigneau. 21 décembre
- **La Mécanique des ombres**-Mathieu Desseigne-Naïf Production.29 mars
- **Co-Pulation**-Cie Tétrapode (dans le cadre de la BIAM). 24 mai **CREATION**

MUSIQUE

- **Un Voyage d'hiver** - Elfriede Jelinek Schubert/Ch Gangneron, Noëmi Waysfeld, Guillaume de Chassy 24 Novembre **CREATION**
- Awa Ly. 9 novembre
- Sons d'hiver. 1^{er} février
- **Exils**. Richard Galliano. 19 octobre

JEUNE PUBLIC- SEANCES FAMILLE ET SEANCES SCOLAIRES

- *J'ai trop peur*/David Lescot: 12-13novembre. CM2/6^{ème}
- *Chut !Je crie*/L'Ebouriffée : 7-8 décembre. Maternelle/CP +
- **Mirage - les Ames boréales/Compagnie Ben Aïm** : 11 et 12janvier . CP/CE **CREATION**
- **Les Règles du jeu**/Compagnie LA BRECHE Lorraine de Sagazan : 5-6 avril. CE/CM1

EXPOSITIONS

- Les artistes Kremlinois et Sophie Jouan 14 sept-20 octobre + Journées portes ouvertes 13 et 14 octobre 15h-19h
- DIPLORAMA Léa Rivera Hadjes - Laure Tiberghien 8 novembre-20 janvier
- L'ECUME DE LA TERRE Hervé Bernard 15 mars-20 avril
- **AMAZONES DE L'OMBRE** Paula Anke 9-31 mai **CREATION**

Synthèse 2018-2019

SPECTACLE VIVANT DIFFUSION	Spectacles	Représentations
Nombre de spectacles présentés	27	62
Dont nombre de spectacles de théâtre	14	20
Dont nombre de spectacles proposés en séances scolaires	4	11
Dont nombre de concerts classiques et jazz	4	4
Dont nombre de spectacles Gestes, Danse, Cirque	7	12
Dont nombre de spectacles proposés aux familles	3	3
Propositions complémentaires : Conférences, petites formes, format Hors les Murs, Vernissage des expositions, Cours public	12	12

8 594 Spectateurs ont été accueillis à l'ECAM sur les 27 spectacles proposés. *8537 spectateurs en 2017-2018. Très légère augmentation de la fréquentation*

1469 jeunes spectateurs ont été accueillis à l'ECAM sur les 4 spectacles proposés. **80% de taux de remplissage sur la jauge réelle proposée en séances scolaires.**

4 820 personnes ont fréquenté l'ECAM sur les temps de restitution de projets amateurs, les expositions du théâtre, les ateliers ouverts, les événements accueillis à l'ECAM tout au long de la saison. *6942 personnes en 2017-2018*

La jauge offerte fut de 11 739 sièges, avec 8 594 spectateurs, **le % spectateurs/jauge est de 73.21%**. A titre de comparaison, **la saison 2017-2018** proposa 12 977 sièges avec un total spectateurs de 8537 spectateurs et un rapport % spectateurs/jauge de **65.71%**.

579 abonnements ont été achetés, dont 28% sur les formules 3 spectacles et +, 27% sur les formules 5 spectacles ou +.

+35% sont des abonnements lycéens, jeunes et scolaires dont 14% d'abonnements scolaires et **12% d'abonnements jeune 3 ou 5 spectacles.**

La moyenne des abonné(e)s par spectacle est de 37.7% pour 59.88% ventes individuelles au guichet.

Le prix moyen payant est de 8.94€.

Sur les séances scolaires, en moyenne 97.55% sont des billets payants et donc seulement 2.5% de billets exonérés qui correspond au public professionnel accueilli.

Sur les séances dites tout publiques, la moyenne se situe à 93.2% de billets payants et donc 6.8% de billets exonérés. **Ce résultat est une très bonne moyenne** qui se situe en-dessous de 10%.

Programmation complémentaire et hors les murs

- Résidence d'une semaine de la compagnie Narc6 au lycée Brossolette du Kremlin-Bicêtre du 24 au 29 septembre, travail et présentation du travail en cours chaque jour auprès d'une classe différente. **Les élèves qui ont assisté à la résidence sont tous et toutes venus au théâtre lors de la présentation de la petite forme.**
- Je savais bien que je n'étais pas Napoléon – Compagnie Narc6 présenté à l'ECAM le 4 décembre 2018. **95% de fréquentation totale**
- *Cours publics de théâtre les samedis après-midi, 4 samedis proposés*
- *Vernissage, performances et parcours des expositions, 6 rendez-vous proposés*
- Présentation Théâtrales Charles Dullin 13 octobre 2018 – **261 personnes**
- *Journées Portes Ouvertes Artistes kremlinois et artiste invitée* 13 et 14 octobre 2018 -**200 visiteurs**
- Conférence de Guillaume de Chassy, *Jazz sans frontière*, mercredi 21 novembre 2018
- Conférence autour de *Heroes are gang leaders*, Festival Sons D'hiver vendredi 1^{er} février 2019
- Conférence de Xavier Saumon, Directeur du conservatoire, *Autour de la musique de Schubert*, mercredi 20 mars 2019
Public des conférences : 200 spectateurs
- Ouvrir la voix, film d'Amandine GAY dans le cadre de l'accueil de Noire Collectif F71
Projection à l'auditorium de la médiathèque l'ECHO le 22 février 2019 à 14h30 et 20h30 – **150 spectateurs**

Partenariats avec les théâtres du territoire

L'ECAM coopère avec d'autres lieux du territoire tant **pour des échanges de publics réguliers** que pour le soutien, la réflexion et la mise en œuvre du **projet de résidence territoriale mené en étroite collaboration avec le Territoire du Grand Orly Seine Bièvre et sur 3 années +1.**

Les théâtres du territoire inscrivent aussi des spectacles présentés à l'ECAM. L'ECAM s'associe particulièrement au Théâtre Jacques Carat de Cachan et au Théâtre Romain Rolland scène conventionnée de Villejuif. L'ECAM propose à ses abonné(e)s de découvrir **deux spectacles chez ces deux théâtres partenaires.**

- *Couronnement* Orchestre National d'Ile-de-France
Théâtre Jacques Carat Cachan dimanche 31 mars 2019
- *Caida Del Cielo* Rocio Molina
Théâtre Romain Rolland Villejuif mardi 21 mai 2019

L'ECAM et le Théâtre Romain Rolland ont porté le **dispositif PASS DANSE** permettant aux élèves des conservatoires de construire un parcours de spectacles et de pratique artistique.

Synthèse de la fréquentation et des abonnements

SPECTACLE VIVANT FREQUENTATION	2017-2018	2018-2019
Jauge réelle offerte	12 977	11 739
Nombre total de spectateurs	8 537	8 594
Dont spectateurs payants	8 158	8 110
Dont billets exonérés	379	584
Taux de remplissage	65.79%	73.21%

NOMBRE d'ABONNEMENTS	2017-2018		2018-2019	
Nombre Abo Conservatoire	52	9.82%	46	7.94%
Nombre Abo Scolaire	76	17.74%	68	11.74%
Nombre Abo Jeune 3 ou 5 spectacles	65	12,28%	140	24.17%
Nombre Abo formule 3+ (TP-TR)	143	27.02%	125	21.57%
Nombre Abo formule 5+(TP-TR)	156	29.48%	158	27.28%
Carte d'adhésion	15	2.83%	30	5.18%
Formules Passion Solo et Duo	12	2.45%	12	2.06%
PASS DANSE	7	1.31%	0	0
Nombre TOTAL ABO	529	-	579	-

2. LE SOUTIEN A LA COPRODUCTION ET LES RESIDENCES

Les coproductions

En 2018-2019, l'ECAM a soutenu **quatre coproductions avec des apports en numéraire** : le spectacle *Mirages* de la Compagnie Francois et Christian Ben Aïm, proposition de danse jeune public, *Humiliés et Offensés* de la Compagnie Narc6 ; proposition de théâtre associant amateurs et professionnels, le spectacle *Le Voyage d'Hiver* de Schubert sur les textes d'Elfriede Jelinek mise en scène Christian Gangneron avec Guillaume de Chassy et Noemie Waysfeld, musique classique et théâtre, avec une première à l'ECAM et le spectacle *Co-Pulation* de la Compagnie Tétrapode, danse et marionnettes, avec également une première à l'ECAM.

Humiliés et Offensés, *Le Voyage d'Hiver* et *Co-Pulation* ont également été accompagnés **en coproduction en nature** avec réciproquement deux fois 8 jours de travail au plateau pour les deux premiers et 13 jours de travail pour *Co-Pulation*, **soit 29 jours de plateau sur ces trois projets**.

Il faut souligner que chaque projet a été accompagné pour une plus grande visibilité sur le réseau professionnel avec des générales, **temps d'ouverture aux professionnels et une communication ciblée et adaptée**.

De plus, la place reconnue de l'ECAM dans un réseau de diffusion exigeant et sa proximité immédiate en transports en commun **sont des atouts majeurs de visibilité pour les spectacles et compagnies coproduites**

Les résidences

En outre en plus des 4 compagnies et projets accompagnés en coproduction, 4 projets ont été accompagnés par des résidences de 5 jours de plateau et une sortie de résidence pour 2 projets à l'intention du réseau professionnel.

- *La Traversée du Azhar* Compagnie L'Explique Songe Valerie Castel-Jordy du 22 au 26 octobre
- *Noire* Collectif F71 reprise de rôle du 15 au 17 janvier
- *Ici Soit-il –titre provisoire-* Compagnie Yann Lheureux du 25 février au 1^{er} mars
- *Le Songe d'une nuit d'été* Théâtre de la Véranda du 11 au 16 mars

Ce travail de résidences est accompagné par l'ensemble de l'équipe du théâtre, en premier lieu l'équipe technique mais également la communication, l'accueil du public et l'administration.

Synthèse

**4 projets coproduits en numéraire et en nature,
29 jours de plateau, 3 générales, 3 premières de spectacles en théâtre, musique classique et danse-marionnettes,
Petite série de représentations pour Mirages de la Cie Ben Aïm
+ 19 jours de résidences ont été proposés sur la saison 2018-2019**

3. LES ACTIONS CULTURELLES ET LA MEDIATION

Tout au long de la saison, l'ECAM propose des ateliers, des rencontres autour des spectacles programmés et des expositions. Ces actions sont menées en milieu scolaire (écoles élémentaires, collèges, lycées) au sein et en partenariat avec les conservatoires à rayonnement territorial, des associations ou établissements spécialisés comme Les Jardins de l'ETAI.

Cette année fut l'occasion de conduire **une semaine de résidence en milieu scolaire** avec la Compagnie Narc6 : une équipe artistique accueillie par le théâtre est invitée à répéter au sein de l'un des établissements scolaires de la ville. Les élèves scolarisés dans cet établissement ont ainsi eu la possibilité de découvrir, au plus près, le processus créatif de la compagnie.

Pratiques artistiques en milieu scolaire

De plus, L'ECAM développe un programme **d'éducation artistique et culturelle dédié à l'enfance et à la jeunesse**. Essentielles dans le parcours du jeune spectateur, dans son éveil et son apprentissage, diverses actions (rencontre en amont, atelier de pratique en petit groupe d'élèves, classes à pratique artistique et culturelle..) sont proposées aux enseignants pour rendre possible la rencontre entre un univers artistique, une œuvre plastique ou un spectacle et des élèves. **Des sections de maternelles aux étudiants, cette saison a proposé de nouvelles trajectoires culturelles et artistiques.**

- **Humiliés et Offensés - Compagnie Nar6 / saison 2018-2019**
 - Résidence d'une semaine au sein du Lycée Pierre Brossolette du 24 au 29 septembre (4 classes concernées / 120 élèves)
 - Atelier théâtre : tout-public (4h / 25 personnes)
 - Conférence-spectacle sur le thème *du Réel à la fiction* : tout-public (1h / 80 personnes)
Soit 24h / 120 élèves du lycée Brossolette section professionnelle / 105 spectateurs lors de l'atelier et la conférence

- **Un Voyage d'hiver - Noëmi Waysfeld et Guillaume de Chassy / Novembre 2018**
Série d'interventions au sein des conservatoires à rayonnement territorial
 - Masterclass autour de l'improvisation en jazz (6h30)
 - Masterclass Jazz et Musique classique (3h)
 - Masterclass Mettre en scène la musique (4h)
 - Masterclass Chant et Théâtre (8h)
 - Conférence Classique et Jazz, jeu sans frontières 21 novembre (1h30)
 - Conférence 1 heure avec Schubert 20 mars (1h)
Soit 24h / 14 élèves issus des départements musique, théâtre ou chant
Et 110 spectateurs pour les deux conférences

- **Vies de papier de la Compagnie La Bande Passante / Janvier, février et mars 2019**
 - Module de 12h d'atelier autour de la mémoire photographique et écrite mené par Odile Stemmelin au sein d'une classe de 3^{ème} du Collège Jean Perrin (12h / 25 élèves)
1 classe à pratique artistique et culturelle 12h, 25 élèves



- **Le Songe d'une nuit d'été - Théâtre de la Véranda / Février 2019**
 - Masterclass Initiation aux arts de la marionnette (4h / 20 élèves)

- **La Mécanique des ombres de la Compagnie Naïf Production / Mars 2019**
 - Atelier de pratique chorégraphique : tout-public et élèves des départements danse des conservatoires à rayonnement territorial (4h / 15 participants)

- **Co-Pulation- Compagnie Tétrapode /Avril- Mai 2019**
 - Masterclass danse et marionnette auprès des élèves théâtre et danse du conservatoire à rayonnement territorial du Kremlin-Bicêtre (4h / 25 élèves)
 - Atelier chorégraphique et restitution publique avec L'université Paris I-Département STAPS Danse (20h/20 étudiants)
Soit 24h de projet et une restitution publique, 45 étudiants impliqués

Actions d'éveil et d'initiation artistique

- **Chut ! Je crie - Compagnie L'Ebouriffée / Décembre 2018**
- Ateliers d'éveil pluridisciplinaire : 4 classes de Moyenne section, 2 classes de Petite et Moyenne section et 1 classe de CP (Ecoles maternelles Jean Zay, Suzanne Buisson et Robert Desnos et Ecole élémentaire Pierre Brossolette)
Soit 20 heures, 125 enfants sensibilisés de la moyenne section de maternelle à la classe préparatoire CP



- **Mirages, Les Âmes boréales - Compagnie Christian et François Ben Aïm / Décembre 2018 et janvier 2019**
- Ateliers d'initiation chorégraphique : 5 classes de CP et 2 classes de CP-CE1 (Ecoles élémentaires Charles Peguy, Benoît-Malon A et Benoît-Malon B)
- Ateliers pour 1 groupe de 9 bénéficiaires de l'accueil de jour des Jardins de l'ETAI et un groupe tout-public composé de 7 duos parent-enfant
Soit 18 heures, 150 enfants concernés des classes de CP et CE1, 9 adultes en situation de handicap mental et 7 familles
- **Noire - Collectif F71 / Février 2019**
- Ateliers d'initiation au théâtre : 2 classes de 3^{ème} du Collège Albert Cron (2x2x4h / 50 élèves)
- Projection du documentaire *Ouvrir la voix* d'Amandine Gay : 2 classes de 4^{ème} du Collège Jean Perrin (2h / 50 élèves)
Soit 18 heures de pratique, 100 élèves de collèges concernés par de la pratique artistique



- **Les Règles du jeu - Compagnie La Brèche / Mars 2019**
- Ateliers d'initiation à la pratique théâtrale : 6 classes de CM1 ou CM2 des Ecoles élémentaires Pierre Brossolette, Benoît-Malon A, Benoît-Malon B et Charles Peguy et 1 classe de 5^{ème} du Collège Albert Cron (7x3h / 125 élèves)
Soit 14 heures de pratique des classes de CM1 à une classe de 5ème du Collège Albert Cron

Rencontres, sensibilisations

- **J'ai trop peur - Compagnie du Kaïros / Novembre 2018**
- Rencontres avec l'équipe artistique : 2 classes de 6^{ème} du Collège Jean Perrin (2x1h / 60 enfants)
- **20 ans ! Soirée anniversaire - Compagnie Christian et François Ben Aïm / Janvier 2018**
- Malette pédagogique proposée en partenariat avec La Briqueterie *L'histoire de la danse en 10 dates* : 1 groupe constitué d'élèves des départements danse des conservatoires à rayonnement territorial (1h30 / 40 élèves)
- Atelier d'initiation chorégraphique : Classe option danse et musique du Collège Jean Perrin (2h / 15 élèves)
Soit 3.5h et 55 élèves concernés de collège et des départements danse des conservatoires
- **Noire - Collectif F71 / Février 2019**
- Rencontres avec l'équipe artistique : 2 classes de 3^{ème} du Collège Albert Cron, 2 classes de 4^{ème} du Collège Jean Perrin et 1 classe de 4^{ème} du Collège Claude Monet (5x1h / 150 élèves)
- Découverte des œuvres de Charlotte Melly à travers la visite de l'exposition *Separate but equal* : 2 classes de 3^{ème} du Collège Jean Perrin, (2 classes *1.5h / 50 élèves)
Soit 40h de médiation, 300 élèves de collèges et lycées concernés par de la pratique artistique, des rencontres et deux visites d'exposition
- **Les Règles du jeu - Compagnie La Brèche / Mars 2019**
- Rencontres avec l'équipe artistique : 5 classes des Ecoles élémentaires Benoît-Malon A, Benoît-Malon B et Charles Péguy (5x1h / 140 élèves)
soit 5 de rencontre pour des classes d'élémentaires CE2-CM1



Rencontres de bords de scène

6 rencontres avec les équipes artistiques à l'issue de certains spectacles ont été menées pour permettre au public d'ouvrir une discussion autour de la pièce vue et d'avoir un contact privilégié avec le(s) artistes programmé(s).

- *Le Maniement des larmes* de Nicolas Lambert
- *Hors-Piste – Histoires de clowns à l'hôpital* du Rire Médecin
- *Vies de papier* de la compagnie La Bande Passante
- *Noire* du Collectif F71
- *Ce que j'appelle oubli* Denis Podalydès de la Comédie Française
- *J'ai trop peur* de la Compagnie du Kaïros (400 enfants + 20 adultes en situation de handicap mental)



Parallèlement aux projets avec les établissements scolaires, un travail est mené d'information, de sensibilisation, d'accueil **et de formation de grande ampleur et ce pour la première fois**, aux métiers techniques et aux métiers du spectacle vivant (administration, communication).

Visites techniques et historiques du théâtre

Il s'agit de proposer une découverte des coulisses du théâtre au travers son histoire, son vocabulaire, ses traditions et rites, ses métiers. Ces visites sont assurées par le personnel du théâtre (Équipe technique et chargée des relations avec le public).

Elles durent 2h. Elles se sont adressées cette année :

- aux établissements scolaires : 5 classes (130 enfants)
- aux élèves du département danse et leurs parents (20 personnes) du Conservatoire du Kremlin-Bicêtre
- un lien spécifique existe avec **le lycée Gustave Eiffel de Cachan** et 2 classes passent une journée entière au théâtre sur les métiers techniques avec leurs professeurs et l'équipe technique du théâtre, **plus de 10 lycéens sont accueillis chaque année en stage d'1 semaine.**

Formations aux métiers techniques et aux métiers du spectacle vivant

Pour la première fois, deux stagiaires de longue durée ont été accueillis cette année.

- stage et accompagnement de l'ECAM de Deyan Bussière sur 3 mois et demi (de début janvier- 19 avril) aux métiers techniques en convention avec la mission locale d'Ivry-sur-Seine
- stage et accompagnement de l'ECAM de Laurine Collobert sur 380h (de début janvier- 19 avril) aux métiers d'administration et production du spectacle vivant en convention de stage avec l'école IESA Ecole de formation supérieure aux métiers du spectacle.

Les deux formations proposées ont permis pour chacun l'acquisition de compétences spécifiques, l'autonomie de projet, le sens des responsabilités, une remise en confiance de ses propres capacités.

Pour ces deux personnes accompagnées par l'ensemble de l'équipe du théâtre, le premier est grâce à ce stage accepté en formation supérieure du métier de régisseur technique à la rentrée 2019. La seconde est en train de passer des entretiens dans des structures culturelles nationales.

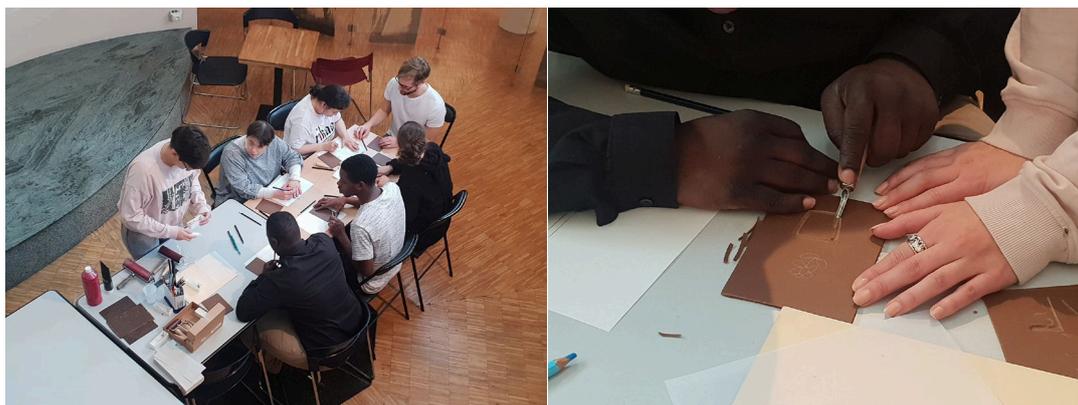
A ces deux formations conséquentes en terme de temps et concrétisation des objectifs fixés par l'équipe du théâtre, 12 jeunes adultes et 1 adulte en reconversion professionnelle ont été accueillis dans le cadre de stage technique d'1 semaine tout au long de l'année.

A cela s'ajoute dans le cadre d'un partenariat étroit avec le conservatoire du Kremlin-Bicêtre, une formation spécifique au montage et démontage de 2 jours au sein de l'équipe technique pour les élèves en cycle spécialisé théâtre (4 élèves accueillis cette année). Cette démarche permet de sensibiliser des élèves en voie de professionnalisation aux aspects techniques de la création artistique.

Expositions et actions de médiation

- Sophie Jouan (Sculpture) / Octobre 2018
- Ateliers « Dessiner le mouvement » : **2 classes de CE2 de l'Ecole Elémentaire Charles Peguy et 1 classe de Grande section de l'Ecole Maternelle Jean Zay (3x1h30 / 75 élèves)**

- *Diplorama* de Léa Rivera Hades et Laure Tiberghien (Photographies et Impression) / Novembre 2018 et janvier 2019
- Ateliers d'initiation à la linogravure : **1 classe de 6^{ème} du Collège Jean Perrin, 1 groupe de 7 bénéficiaires de l'accueil de jour des Jardins de l'ETAI et 1 groupe tout-public (3x2h / 38 personnes)**



-
-
- *L'Ecume de la terre* d'Hervé Bernard (Photographies) / Mars 2019
- Ateliers d'arts plastiques sur la thématique de l'eau : **6 classes issues des Ecoles élémentaires ou Maternelles de la ville (6x1h30 / 160 élèves)**

- *Amazones de l'ombre* de Paula Anke (Figurines) / Mai 2019
- Ateliers d'écriture en écho à l'exposition : **1 groupe de 15 adultes (4h / 15 élèves)**

Synthèse Les actions culturelles et de médiation

Actions culturelles menées	Nombre d'heures	Nombre de personnes concernées	Age/ Niveau de classe
Pratiques artistiques en milieu scolaire et auprès d'élèves en formations Supérieures	92h	124 personnes	Lycéens, grands élèves de conservatoire, collégiens, ados+adultes amateurs, étudiants
Actions d'éveil et d'initiation artistique	70h	469 élèves	MS, GS, CP, CE1, CM1 Collégiens, lycéens
Rencontres, sensibilisation	70.5h	450 élèves et 1000 spectateurs	Collégiens, élèves adolescents de conservatoire, tout public
Formation métiers technique, métiers du spectacle vivant	807h	15 personnes	Jeunes +18 ans sans emploi, jeunes adultes et adulte en formation, lycéens professionnels, étudiants théâtre et formation culturelle L3
TOTAL	994,5h Dont 187.5 h présence artistes	De la maternelle aux adultes, spectateurs ou amateurs, élèves, étudiants, personnes en reconversion, jeunes de + 18 ans	

Il est à noter que la qualité et le volume des actions menées sur la saison 2018-2019 a reposé sur une équipe très restreinte de 5,5 EPT, dont 2 personnes en technique.

Pour permettre une qualité forte et un lien structurant avec les établissements partenaires, et les équipes artistiques, une personne a été embauchée de manière intermittente sur les actions menées de décembre à avril.

4. L'INSCRIPTION DE L'ECAM DANS SON TERRITOIRE ET SES PARTENARIATS

Soutenu principalement par l'Etablissement public territorial Grand Orly Seine Bièvre, L'ECAM assure un projet de diffusion, de soutien à la création, de résidences d'artiste, mais aussi de médiation, d'éducation artistique et de travail en réseau. En ce sens, l'ECAM promeut un projet artistique et culturel de service public grâce à l'implication de multiples partenaires ancrés sur le territoire.

La ville du Kremlin-Bicêtre

La Ville du Kremlin-Bicêtre est un acteur majeur de cette démarche de transversalité qui vise à sensibiliser les habitants de la commune aux thématiques ou aux formes artistiques développées dans les spectacles de la saison. Rencontres, ateliers et partenariats sont pensés avec les différents acteurs sociaux et culturels de la ville, principalement auprès des écoles élémentaires et maternelles. **L'ECAM participe également aux manifestations initiées traditionnellement par la municipalité : Place aux jeunes talents, Journées Portes ouvertes des ateliers d'artistes de la ville, restitution des ateliers menés par l'ADASE 1 semaine en juin ainsi que les présentations publiques de projets amateurs Voix et spectacle, AIVB...**

Les établissements scolaires

Les enseignants des établissements scolaires du territoire **ont renouvelé leur soutien et s'inscrivent volontiers dans la dynamique de projets culturels portés par l'ECAM**. Ateliers de pratique artistique autour des spectacles, ateliers d'écriture, découvertes des métiers du théâtre, visites des coulisses du théâtre, visites et ateliers autour des expositions, rencontres avec les équipes artistiques, participent à sensibiliser les élèves de la maternelle au lycée à toutes les formes d'art et à les familiariser avec leur structure culturelle de proximité. De plus, **L'ECAM a accueilli 2 temps de restitution** le projet d'Eloquence mené avec 3 classes du Lycée Daris Milhaud et *Les Lycéens Brûlent les planches en février et mai 2019, 200 élèves impliqués*. **3 nouveaux partenaires scolaires sont à noter : le Lycée Louis Le Grand (classes préparatoires) Paris 5^e, le Collège Barbusse Alfortville (94) et l'Université Paris 1 –Département STAPS Danse**

*Ecoles maternelles et élémentaires, école Montessori, collèges et lycées de la ville
Lycée et collège Claude Monnet Paris 13^e, Lycée Gustave Eiffel Cachan, Lycée Pierre Louis de Gènes Paris 13^e,
Lycée Louis Le Grand Paris 5^e, Collège Barbusse Alfortville, Université Paris 1 (nouveaux partenaires)*

Le réseau des Conservatoires de l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre

Depuis de nombreuses années, l'ECAM et les conservatoires s'associent dans le cadre d'un partenariat riche et fécond proposant des master-classes ainsi que des rencontres et stages professionnels aux élèves et étudiants du conservatoire menés par les équipes artistiques accueillies par le théâtre. Le plateau de l'ECAM est également mis à disposition, tout au long de l'année, pour les présentations du conservatoire, des répétitions sur le plateau et des mises en espace, les restitutions des travaux de fin d'année et sur certains samedis après-midi des cours publics avec une ouverture au public en fin de séance.

Sur la saison 19-19, **ce sont 22 jours de mise à disposition**, 12 élèves accueillis sur des temps de formation technique, **100 élèves accueillis sur des master class ou ateliers de pratique**, 50h de pratique artistique proposées, **5 temps de présentation** des projets ainsi que l'accueil du Concert des professeurs, Iz Concert des Orchestres, 4 cours publics, 2 formats Courts, 1 semaine de projets menés à l'école par le conservatoire du Kremlin-Bicêtre, 2 soirées publiques *Orchestre Démon* et *Soirée Semaine des écoles*, 1 semaine de restitution des projets des élèves en juin.

Et bien sûr le soutien des partenariats et réseaux régionaux, départementaux et nationaux

Conseil Régional d'Ile-de-France au titre de la permanence artistique et culturelle
Conseil Départemental du Val de Marne

Théâtrales Charles Dullin

Festival Sons d'Hiver

Biennale internationale des arts de la marionnette - Le Mouffetard théâtre des arts de la Marionnette (partenaire de saison)

ONDA Office National de diffusion artistique
Groupe Geste(s)

5. BILAN ET ANALYSE QUALITATIVE DES ACTIVITÉS DE LA SAISON 2018- 2019

Soutien à la création et aux équipes artistiques, 48 jours de travail de plateau sur les projets artistiques défendus dans le cadre de coproduction et d'équipes artistiques en travail, 4 créations de projets, plus de 50h de pratique artistique proposées aux habitants dans le cadre des projets artistiques coproduits.

Poursuite de l'accompagnement d'équipes artistiques et de la résidence territoriale de la Compagnie Narc6 en partenariat avec le Théâtre Jacques Carat de Cachan et le Théâtre Romain Rolland de Villejuif

Pluridisciplinarité des spectacles proposés (Théâtre, Théâtre d'objet et marionnettes, Musique classique et contemporaine, Danse, Geste, Cirque, Humour, Musiques du Monde et Musiques Jazz)

ECAM - Espace Culturel André Malraux
2, place Victor Hugo 94270 LE KREMLIN-BICETRE 01 49 60 69 42
Licence 1- 1118633 3-1118634

Toujours de nombreuses heures d'action culturelle soit 187.5 heures de présence artistique sur la saison 2018-2019 **et de pratiques artistiques proposées sur l'ensemble du territoire menées par les équipes artistiques accueillies** auprès des élèves des classes de maternelle et d'élémentaire, de classes de collèges et de lycées, auprès des personnes en lien avec les associations de la Ville dont l'ETAI (**Entraide, Travail , Accompagnement, Insertion de la personnes en situation de handicap**)

Des propositions faites aux familles au terme de spectacles, petites formes hors les murs, ateliers de pratique

Légère hausse de la fréquentation et de l'abonnement (+ 50 abonnements) , taux de fréquentation +7.5% en comparaison à la saison 17-18.

6. LA PROGRAMMATION SAISON 19-20 ET LES ORIENTATIONS DU PROJET

En continuité avec le projet précédent, l'ECAM ancre son développement sur la pluridisciplinarité (théâtre, danse, musique-chanson et théâtre d'objet) et commence un travail autour de la littérature et du cirque plus affirmé. Le théâtre et la littérature, le cirque seront mis à l'honneur, avec plus d'une dizaine de propositions à l'intention du tout public et du jeune public.

Plus de propositions qui s'adressent aux familles, 2 nouveaux festival en septembre autour du geste et en mai autour de la création étrangère (Belgique Flamande) et du cirque, **3 fois plus de propositions de spectacles sur le temps du week-end**, 6 spectacles au lieu de 3 la saison 18-19 et 4 Grands Bals du dimanche prévus sur chaque saison.

6 projets de coproduction et de résidence sont déjà établis d'avril 2019 à avril 2020 autour du théâtre documentaire, théâtre et musique, musique baroque, danse et écritures pour le jeune public. L'ECAM se positionne sur un accompagnement fort auprès d'équipes émergentes sur des 2èmes ou 3ème projets, structurant des partenariats pour développer un réseau fort pour les compagnies accueillies. Le travail doit rendre compte tant dans sa méthode que dans sa finalité de l'exigence artistique et culturelle. **Par exemple autour d'Elan Naïf Compagnie EMOI une collecte de gestes dansés** sera réalisée et restituée lors de la Nuit des Conservatoires. **Autour de Macbeth Ensemble Estrarre**, le projet d'action culturelle s'adressera aux élèves musiciens et acteurs de 3 conservatoires du Territoire et des lycéens non investis dans une pratique artistique.

A cela s'ajoutent deux projets de résidence territoriale avec le collectif Légendes Urbaines et une résidence artistique annuelle en lycée. Ces projets devront rendre compte du territoire et de ses habitants et plus précisément se faire en construction avec les habitants et partenaires associatifs de la ville du Kremlin-Bicêtre et du territoire Grand Orly Seine Bièvre.

Au plus près d'équipes artistiques dont ce sont pour la plupart les premières écritures pour la scène, **l'ECAM se positionne comme un lieu de diffusion d'oeuvres majeures et singulières**, d'écritures de plateau et de langages percutants.

Les nouveaux rendez-vous proposés vont amener une alternance des formes promet un renouvellement important et induit de réels enjeux en termes de publics.

- **C'EST ENCORE L'ETE** autour du geste et de la danse
*Dans le cadre de l'ouverture de la saison un temps fort est proposé autour du geste et de la danse avec l'accueil de plusieurs formes en salle et sur le parvis du théâtre **21-22 septembre***
- **ECAM CIRCUS** destiné aux familles avec un focus sur la création belge **16-17 mai**
- **4 Grands Bals du Dimanche** seront proposés avec une pratique chorégraphique pour tous
A travers ses rendez-vous de bal nous souhaitons inventer un espace festif (et social) un endroit de rassemblement, de rencontre. Le bal est un des seuls endroits où il est permis de se regarder, se toucher, un endroit pour le simple plaisir de se laisser aller à la danse. De vivre ensemble. Un endroit intergénérationnel et interculturel, de transmission, de partage. Où nous sommes tous danseurs, tous au même niveau.
 - Bal de l'été – Les balochiens **22 Septembre**
 - Bal italien de l'automne – Telamure **20 Octobre**
 - Bal traditionnel de l'hiver – La Machine **15 Décembre**
 - Bal Littéraire de printemps – Coopérative d'écritures Fabrice Melquiot **26 Avril**
- **Une réflexion autour de la littérature avec des brunchs littéraires, un bal littéraire et de nombreux projets d'action culturelle et de pratique artistique.**
Projet engagé, l'ECAM se veut au plus près des habitants et de ses partenaires sociaux, éducatifs, culturels, actuels et à venir. Ainsi seront imaginés des espaces de débat et de réflexion autour de sujets de société et en lien avec des spectacles présentés dans la saison.

La programmation

THEATRE :

- **MACBETH** – Estrarre Ensemble Théâtral – Jeudi 7 Novembre **CREATION**
- **CE QUI DEMEURE** – La compagnie Babel / Elise Chatauret - Vendredi 15 Novembre
- **OH BOY !** – Théâtre du phare - 21. (14h30) 22. (10h et 14h30) 23 Novembre
- **LA PRINCESSE DE CLEVES** – Compagnie La Bao Acou – 5 (10h et 19h), 6 (10h et 19h), 7 (10h et 19h) et 8 décembre (16h) **CREATION THEATRE ET MUSIQUE BAROQUE**
- **PLACE** – Compagnie La Base – 13 décembre
- **CE QUE JE REPROCHE RESOLUMENT A L'ARCHITECTURE FRANCAISE C'EST SON MANQUE DE TENDRESSE** – Compagnie Légendes urbaines – 19 et 20 décembre
- **LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD** – Théâtre Dijon Bourgogne – 28 janvier 2020
- **UN CHAT N'A QUE FAIRE DES SOURIS MORTES** – Compagnie Pour Ainsi Dire – 7 (14h30), 8 février 2020 à 16h (Jeune Public)
- **LES SECRETS D'UN GAINAGE EFFICACE** – Les Filles de Simone – 28 mars
- **ON VOUDRAIT REVIVRE** – Compagnie Claire Sergent – 6 mars
- **SHELL SHOCK** – Compagnie Loba - 30 avril **CREATION**

HUMOUR :

- **MONSIEUR FRAIZE** – 11 Octobre

MUSIQUE ET OPERA

- **FESTIVAL DE MARNE** Aloise Sauvage et Léonie Pernet – 5 Octobre
- **HAIDOUTI ORKESTAR ET RANA GORGANI** – musique et danse soufie - 30 Novembre
- **CREATION**
- **SONS D'HIVER** – 17 janvier **CREATION**
- **E COSI** – Franck Krawczyk – Opéra -29 février

DANSE ET GESTES

- **Bals du dimanche – 45 min d'échauffement, 3h de danse :**
- Bal « C'est encore l'été » - 22 Septembre
- Bal de l'automne - 20 Octobre 16h
- Bal de l'hiver – 15 décembre 16h
- Bal Littéraire de printemps – 26 Avril 16h
- **KALK** – Les Güms – 21 Septembre– Festival « C'est encore l'été » à 18h
- **ELAN NAIF** – Compagnie Emoi – Création – 31 janvier

CIRQUE :

- **BURNING...** – L'Habeas Corpus Compagnie – 10 à 20h30 et 11 janvier 2020 à 16h
- **PLOCK !** – Compagnie Grensegeval – 15 et 16 mai (Jeune Public)
- **SOL BEMOL** – 17 mai 2020 à 18h

THEATRE D'OBJET :

- **WHITE DOG** – Les Anges Au Plafond – 19 et 20 mars
- **LA PLUIE DES MOTS** – Théâtre de l'ombrelle – 24 et 25 janvier (Jeune Public)
- **LE FIL** – Compagnie Le Bel Après Minuit – 13 et 14 mars (Jeune Public) **CREATION**

EXPOSITIONS – INSTALLATIONS :

- Odile STEMMELIN Et les artistes Kremlinois » - Du 13 septembre au 20 octobre
- LES FIGURES DE L'INVISIBLE – Dan Barichasse – Du 7 novembre au 15 décembre
- AU BEAU BOIS DORMANT – Sylviane Fortuny – Du 9 janvier au 3 avril **CREATION**
- L'ODEUR DE LA CIRE EFFACE TOUTES LES PEINES – Hélène Barrier – du 23 avril au 29 mai

+ Brunchs littéraires, le dimanche matin de 11h30 à 13h30

2 livres de littérature française, 2 livres littérature étrangères et 1 polar

En partenariat avec la librairie Points Communs - 29 septembre / 20 octobre/ 15 décembre/ 26 avril

Compagnies accompagnées et modalités d'accompagnement

- **Compagnie Emoi – Carole BORDES (danse –gestes)**
Spectacle *Elan Naïf* - 5 interprètes
 - Coproduction ECAM Espace Culturel André Malraux : 1 500€
 - Accueil en résidence dans le cadre de la préparation du Festival d'Avignon Off 2019 : du 3 au 6 juillet 2019 – 3 jours de travail
 - Travail de territoire autour de la pratique chorégraphique et de l'élan sur 19.20 avec plusieurs groupes d'habitants

- **Collectif Légendes Urbaines – David FARJON (théâtre)**
Spectacle *C'est un sentiment je crois qu'il faut que nous combattions* création Novembre 2019 – 6 interprètes
 - Coproduction ECAM Espace Culturel André Malraux : 1 500€
 - *En partenariat avec le Théâtre Romain Rolland, dans le cadre de la mise en place d'une compagnie en résidence avec le Territoire Grand Orly Seine Bièvre*
 - Accueil sur deux dates les 19 et 20 décembre du précédent spectacle du Collectif Légendes Urbaines *Ce que je reproche le plus résolument à l'architecture française c'est son manque de tendresse* avec un travail sur le territoire
 - Accueil de *C'un sentiment je crois qu'il faut que nous combattions* se déroulera en 20-21 en cohérence avec le partenaire Théâtre Romain Rolland de Villejuif

- **Macbeth - Ensemble théâtral Estrarre- Julien KOSSELEK (théâtre)**
 - Création à l'ECAM le 7 Novembre 2019 -5 interprètes
 - Coproduction ECAM Espace Culturel André Malraux : 2 000€
 - Résidence de sortie de créations sur 9 jours du 28 octobre au 7 novembre
 - *En partenariat avec le Théâtre de Rungis, L'Etoile du Nord, La Grande Dimère à Fresnes et les conservatoires du Territoire Grand Orly Seine Bièvre*
 - *En lien avec un atelier théâtre et musique ouverts aux élèves des conservatoires du territoire sur 4 dimanches après-midi d'octobre à janvier 2020.*

- **Place - Compagnie La Base - Tamara AL SAADI (théâtre)**
 - Spectacle *Place le 13 Décembre* 2019 à l'ECAM -9 interprètes
 - Coproduction ECAM Espace Culturel André Malraux : 1 500€
 - Résidence de 4 jours mise en espace en avril 2019

- **Haïdouti Orkestar et Rana GORGANI (musique et danse)**
 - Création à l'ECAM Le 30 novembre 2019 -10 interprètes
 - Coproduction ECAM Espace Culturel André Malraux : 1500€
 - Résidence de sortie de créations du 26 au 30 novembre
 - Accueil de plateau et résidence de recherche 4 jours de travail
 - *En partenariat avec les conservatoires du Territoire Grand Orly Seine Bièvre et les collèges Albert Cron (classes orchestres) et Jean Perrin du Kremlin-Bicêtre*

- **Le Fil - Le Bel Après-Minuit (théâtre d'objet – Jeune public)**

- Coproduction ECAM Espace Culturel André Malraux : 1500€
- actions de sensibilisation auprès de 7 classes de CP et GS de maternelle, 2h en amont et 2h
- *Dispositif L'art pour grandir en partenariat avec la Ville du Kremlin-Bicêtre*
- **Au beau Bois Dormant - Compagnie pour Ainsi Dire Sylviane FORTUNY (Installation Arts plastiques –Jeune Public)**
 - Création à l'ECAM du 9 janvier au 3 avril
 - Coproduction ECAM Espace Culturel André Malraux : 2500€
 - Résidence artistique avec une classe du 24 au 28 Février : 4 jours

En partenariat avec une classe de l'école élémentaire Charles Peguy, la classe option arts plastiques du lycée Darius Milhaud, le conservatoire de Villejuif et le département danse

Montant moyen des apports en coproduction prévus : 1 855€ en moyenne

Les actions culturelles

Pour la saison 19-20, le théâtre s'est engagé à augmenter le nombre de propositions artistiques à destination des plus jeunes, à **accroître le nombre de séances scolaires et à élargir ces dernières aux collégiens et lycéens**. Ces choix de programmation sont le reflet d'un engagement toujours plus fort auprès des établissements scolaires et de leurs équipes éducatives pour construire des projets, de sensibilisation ou de pratique, ambitieux et sur mesure.

Avec les habitants

- **Collecte de gestes avec la Compagnie Emoi**
La compagnie Emoi appelle « gestes pauvres », les gestes du quotidien vecteurs d'émotions, de sentiments et d'empêchements. Dans le cadre de la création du spectacle *Elan Naïf*, Carole Bordes, chorégraphe, invite, habitants, élèves et étudiants de l'université Paris 1 à lui confier une infime partie d'eux, un mouvement sans prétention qui définit chacun.
- **Les Publics concernés** : habitants du Kremlin-Bicêtre dans le cadre d'un appel à participation, classe de collège et/ou 1 classe d'école CM2 dans le cadre d'une classe à Pratique Artistique et Culturelle, les étudiants inscrits de manière optionnelle en cycle danse de l'Université Paris I Pantheon-Sorbonne.
- **Visite nocturne d'une partie de la ville du Kremlin-Bicêtre composée et mise en œuvre par le Collectif Légendes Urbaines**
appel à participation : « *Le Kremlin-Bicêtre n'a plus aucun secret pour vous ? Vous avez exploré les coins et recoins de la ville et souhaitez partager vos anecdotes et passages favoris ? La compagnie Légendes Urbaines vous invite à concevoir une visite nocturne et insolite à la découverte des quartiers emblématiques de votre commune.* »

Avec les écoles maternelles et élémentaires

- **L'art pour grandir**
En amont ou après la représentation et la venue des élèves au théâtre, des rencontres ou ateliers de pratique artistique menées par les équipes artistiques de la compagnie Le bel après-minuit et le Théâtre de l'Ombrelle seront proposés à 8 classes sur l'année 2019-

ECAM - Espace Culturel André Malraux

2, place Victor Hugo 94270 LE KREMLIN-BICETRE 01 49 60 69 42

Licence 1- 1118633 3-1118634

2020 avec 2 artistes intervenants et sur 2h d'amplitude (**au total 1h maximum de pratique par enfant dans un très petit groupe**).

Ouvert aux élèves des classes de GS et CP des écoles élémentaires -175 enfants

En partenariat avec la Ville du Kremlin-Bicêtre

- **Mécanopéra autour d'E Cosi**

A l'intention des élèves des classes des écoles du Kremlin-Bicêtre notamment les classes de formation musicale menées par Bruno Pellet. **Ateliers et pratique proposés par Bruno Pellet autour des grands airs d'opéra** autour d'E Cosi avec Franck Krawczik et 1 interprète d'E Cosi

Sensibilisation au chant lyrique à partir de *Cosi Fan tutte* et de grands airs d'opéra sur les séances de formation musicale, total 60h de pratique commune, *Ouvert aux élèves des classes des écoles élémentaires du Kremlin-Bicêtre - 200 enfants*

Avec les établissements scolaires Collèges et Lycées

- **Atelier de pratique artistique et culturelle Théâtre Collège Henri BARBUSSE Alfortville**

Atelier de pratique mardi de 17h30 à 19h30 -20 élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}

- **Option de pratique théâtrale et culturelle Lycée Pierre Gilles de Gènes (préfiguration)**

Atelier de pratique 17h30 à 19h30-15 élèves de seconde

- **Résidence artistique au Lycée Brossolette - Ateliers et pratique proposés par la Compagnie Narc6 - 30 élèves de première et terminales**

- **2 Classes à pratique artistique et culturelle - Lycée Brossolette et Lycée Darius Milhaud**

A l'intention des élèves d'une des classes Enjeux de société et/ou des élèves d'une des classes participant au concours d'éloquence

1er Projet autour de : *Oh Boy !, Burning..., Les secrets d'un gainage efficace*

2nd Projet autour de : *Macbeth/ White Dogs/Shell Shock*

- **3 Classes à pratique artistique et culturelle aux collèges Jean Perrin et Albert Cron**

- *Classe poésie et musique Claire Sergent 5^e-4e*

- *Classe ville et théâtre Légendes Urbaines construisez une visite de votre ville 5^e-3e*

- *Classe danse Emoi 6^e*

- **Projet Comité de programmation**

Encadrés par des intervenants professionnels, 8 adolescents de 11 à 18 ans, passionné(e)s par la musique ou la poésie, sont invité(e)s à participer à 5 rencontres les mercredis après-midi entre novembre et avril pour choisir les projets qui seront présentés au public en soirée à l'espace bar du théâtre.

- **Une Session parlementaire avec le Théâtre du Phare (projet en construction)**

Une session parlementaire d'une assemblée d'enfants et d'ados sur la question *pourquoi je voterai pour défendre le théâtre et le fait d'y aller / et à l'inverser pourquoi je voterai contre? Imaginer que cette petite assemblée soit placée sous la bienveillance d'autres*

ECAM - Espace Culturel André Malraux

2, place Victor Hugo 94270 LE KREMLIN-BICETRE 01 49 60 69 42

Licence 1- 1118633 3-1118634

enfants avec l'atelier du Quetzal et un ou deux collègues avec lesquels l'ECAM travaille...
Avec les artistes du Théâtre du Phare, les élèves et enseignants et Jean-Charles Pettier,
 philosophe avec lequel la compagnie Théâtre du Phare

Et aussi des ateliers de pratique en conservatoire et à l'université

- **Macbeth Ensemble théâtral Estrarre**

Ateliers et pratique proposés par Julien Kosselek et l'équipe artistique de l'Ensemble théâtral Estrarre

- Master-class Theatre et musicalité
 Improvisation à partir de l'écriture dramatique de Shakespeare et autour de l'écriture singulière de Shakespeare, mise en musique, création du paysage sonore autour d'une pièce. L'idée est de conserver la transdisciplinarité (ou multidisciplinarité) enfin de mixer le groupe

- **La Princesse de Clèves – Compagnie LA BAO ACOU**

Ateliers et pratique proposés par Benoit Schwartz

- Master-class Theatre et phrasé, du roman au théâtre
 Improvisations à partir des textes utilisés et du travail de la Bao Acou, textes littéraires classique et textes contemporains. Travailler la question du passage de la littérature au plateau et de l'écriture et la lecture à celui de la représentation.
 Objectif de cette première année, construire un parcours littéraires et théâtral en écho à la programmation de l'ECAM et interprétés par les élèves théâtre en CCP des conservatoires

- **E Così D'après Così fan tutte de Wolfgang Amadeus Mozart – Franck KRAWCZYK**

Ateliers et pratique proposés par Franck Krawczik et/ou intèrètes de E Così (sous réserve de leur disponibilité)

- Master-class Chant Lyrique - Travail lyrique à partir de *Così fan tutte*
 2 ou 3 séances de 4h, WE Janvier – Février 2020 (sous réserve) - total 12h de pratique commune

**AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS TRIENNALE
ENTRE L'EPT GRAND-ORLY SEINE BIEVRE ET L'ASSOCIATION
DU THEATRE ROMAIN ROLLAND
Années 2018 – 2019 -2020**

Entre :

L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIEVRE

représenté par le Président, M Michel Leprêtre, dûment habilité aux termes de la délibération du Conseil territorial n° 16.02.16 -20 du 16 février 2016, ci-dessous dénommé l'EPT,

D'une part

Et :

L'ASSOCIATION DU THEATRE ROMAIN ROLLAND

sise 18 rue Eugène Varlin 98400 VILLEJUIF, représentée par son Président, M. Martial Roger, ci-dessous dénommée le Théâtre Romain Rolland

D'autre part

PREAMBULE

Considérant qu'aux termes de la délibération n°2017-11-07_804 du Conseil territorial du 7 novembre 2017 portant définition de l'intérêt territorial sur la compétence, entretien, et fonctionnement des équipements culturels et socioculturels, le Théâtre Romain Rolland, à Villejuif, figure parmi les équipements d'intérêt territorial, gérés par l'EPT.

Vu la convention d'objectifs et de moyens triennale 2018-2019-2020

Vu le budget prévisionnel de l'association qui s'élève à 2 060 509 €, pour l'exercice 2019

Considérant le projet artistique présenté par l'association du théâtre Romain Rolland

Considérant que les conditions générales de la convention ont été remplies par l'association en ce qui la concerne,

Il est convenu

Article unique :

La subvention en fonctionnement, pour l'exercice 2019, attribuée par l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre pour la réalisation des objectifs et des actions prévus dans la convention initiale est fixée à 1 266 650 €.

Fait à Orly, en deux exemplaires, le

Pour le Théâtre Romain Rolland
Le Président de l'association

Martial Roger

Pour l'EPT
Pour le Président, par délégation,
Le Vice-Président en charge des équipements culturels

Jean-Luc Laurent

THEATRE ROMAIN ROLLAND

Scène conventionnée d'intérêt national de Villejuif et du Grand Orly Seine Bièvre

BILAN D'ACTIVITÉ SAISON 2018/2019

23/07/2019

1- Le projet culturel et artistique

Le Théâtre Romain Rolland présente à la population de Villejuif et plus largement des villes alentour un panorama étendu du spectacle vivant d'aujourd'hui dans toutes ses disciplines : principalement théâtre, mais aussi musiques, danse, cirque et formes hybrides.

Cette programmation guide un vaste travail d'action culturelle qui va de la sensibilisation à la pratique amateur en passant par différents projets spécifiques.

Et dans le cadre d'une demande spécifique de la municipalité, le TRR organise une journée consacrée aux arts de la rue.

Le TRR soutient la création théâtrale en accueillant des artistes en résidence pour de longues périodes de répétitions suivies d'une série de représentations.

Pour certaines créations, le TRR est producteur délégué c'est-à-dire qu'il en gère tous les aspects administratifs et logistiques.

Le TRR soutient la création théâtrale principalement dans le domaine des écritures de plateau.

Le TRR est également un cinéma.

Il présente des films familiaux et des films d'art et d'essai en version originale. Les projections ont lieu dans sa grande salle de spectacle.

Le TRR s'adresse aux enfants par le biais d'une programmation de spectacle vivant ainsi qu'une programmation cinéma conçue en complémentarité, notamment dans le cadre de séances scolaires.

2- Les moyens

• L'équipe

15 employés en CDI classique dont 2 temps partiels pour un équivalent-temps-plein de 14,7

Direction : 1

Administration : 2.8

Relations avec le public, accueil, communication, secrétariat général : 6

Technique : 4.9

4 ouvriers et caissiers en CDII pour un équivalent temps plein de 0,8

Intermittents du spectacle

31 techniciens : 6 423 heures

36 artistes : 6 125 heures

• Les locaux

Salle de spectacle Eglantine

130 places – plateau 11m x 11m x 6m

Salle de spectacle et de cinéma Jacques Lecoq

650 places – plateau 16m x 13m x 6m

Salle de cours Copeau – 100 m²

Salles ponctuellement mises à dispositions par la municipalité :

Salle de spectacle et de cinéma de la MPT Gérard Philippe – 180 places

Salles d'activité de la MPT Jules Vallès

• Les moyens financiers

Le fonctionnement du TRR est essentiellement financé par la subvention du Territoire Grand Orly-Seine-Bièvre.

Une subvention de la ville est fléchée pour les arts de la rue et l'éveil à la pratique théâtrale en CM1.

Les autres subventions sont principalement fléchées vers l'activité d'accompagnement des créations (chapitre 4).

La comptabilité analytique permet l'évaluation suivante en 2018 :

Charges cinéma = 214 319 €

Produits cinéma = 80 487 €

Solde négatif = 133 832 €

On peut donc considérer que la subvention du Territoire de 1 238 000 € se répartit de la façon suivante :

pour le cinéma : 133 832 € (10.8 %)

pour le spectacle vivant : 1 104 168 € (89.2%)

• Comptes de résultat simplifiés en € HT

	2017	2018
Charges		
Personnel permanent	879 420	855 721
Personnel intermittent	142 944	168 203
CICE	-37 811	-35 760
Budget artistique accueil spectacles	421 798	415 043
Distributeurs cinéma	38 701	32 751
Communication	46 700	45 249
Divers achats et services	220 396	220 744
Impôts, taxes et assimilés	27 986	89 957
Dotations amortissements	20 595	21 174
Provisions	82 042	68 491
Charges de gestion et financières	7 135	7 428
Charges exceptionnelles	3 768	20 121
sous total charges	1 853 674	1 909 121
Personnel productions déléguées	61 239	162 736
Divers achats et services productions déléguées	19 923	45 193
sous total productions déléguées	81 162	207 929
Total charges	1 934 836	2 117 050

Produits

Billetterie spectacles	169 107	197 175
Billetterie cinéma	90 496	78 362
Ateliers et sensibilisations	18 651	35 132
Autres recettes propres	5 247	19 232
Subvention EPT Grand Orly Seine Bièvre	1 223 000	1 238 000
Subventions Villejuif	47 261	117 850
Subvention Département 94	114 500	114 500
Subventions DRAC IdF	51 770	51 800
Subvention PAC Région IdF	80 740	72 386
Autres aides et subventions	16 285	12 560
Reprises, transferts, autres	17 679	8 345
Produits financiers	1 249	1 226
Produits exceptionnels	25 438	30 801
sous total produits	1 861 423	1 970 291
Recettes propres productions déléguées	30 762	180 565
Subventions productions déléguées	45 180	4 000
sous total productions déléguées	75 942	184 565
Total produits	1 937 365	2 154 856
Résultat comptable	2 529	37 806

Les charges de la production déléguée ne comprennent pas le personnel permanent dédié à cette activité. Le TRR est excédentaire en 2018 : principalement grâce à des vacances sur des postes n'ayant pas donné lieu à des remplacements, mais aussi grâce à une hausse des tarifs et à une légère baisse d'activité. Cet excédent permet de compenser le déficit de 40735€ en 2016.

4- L'accompagnement des publics

Le TRR s'adresse à tous les habitants de Villejuif et des villes voisines, à toutes les générations et à toutes les catégories sociales. Il accompagne ces publics par son travail d'action culturelle et ses propositions de pratiques amateurs.

La pratique amateur

Le TRR offre la possibilité de pratiquer le théâtre en dehors du milieu scolaire à tous les âges à partir de 7 ans. Cette activité représente un complément aux conservatoires de musique et de danse de Villejuif.

Les cours pour adultes, conçus comme un véritable cursus, sont organisés en collaboration avec le Collectif Jacquerie. Cette activité s'est encore développée en 17/18 avec l'ouverture d'un quatrième cours hebdomadaire.

Ces neuf cours de théâtre hebdomadaire ne sont que partiellement autofinancés. Ils cumulent 156 inscrits en 2018/2019 (dont 78 pour enfants et adolescents).

Les pratiques amateurs dans le cadre scolaire sont conçues et suivies comme des projets d'action culturelle.

En septembre 2018 le TRR a organisé un festival de théâtre amateur avec les 3 compagnies théâtrales villejuifaises structurées (formées d'anciens élèves des cours pour adultes).

L'action culturelle

Elle s'articule autour de la programmation artistique. Outil de démocratisation culturelle, elle permet l'élargissement et l'épanouissement du public. Des parcours de découverte du spectacle vivant (parfois complétés par du cinéma) sont construits pour chaque type de public afin de les sensibiliser, éveiller, éclairer.

Conçues avec les artistes, des actions sont menées en collaboration avec :

- des établissements scolaires et universitaires,
- des structures sociales, médicales, éducatives, culturelles,
- des associations de la ville et du département,
- des écoles de théâtre, de danse et de musique.

Hors champ scolaire

Deux stages de théâtre d'une journée ont été animés par Paula Giusti (*Le Pain Nu*), et un comédien de la Cie Rabeux (*La Double inconstance... ou presque*).

Des ateliers ponctuels ont été animés par un danseur de *Danser Casa* (danse) au Conservatoire de danse, et par Nans Laborde de LTDH (théâtre), Juliet O'Brien autour de *Cercle IX* (théâtre), et Paula Giusti pour *Le pain nu* (théâtre).

Un projet d'écriture transgénérationnel a été mené par la Cie Nar6.

Un flashmob dansé a été proposé au tout public autour du spectacle *Elektrik*.

Un atelier du regard a été organisé avec la Briquèterie autour de *May B*.

Une rencontre « Pépite à la Médiathèque » a eu lieu autour du *Pain Nu*.

Deux ateliers parents-enfants ont été animés par Bénédicte Guichardon (autour du théâtre d'ombre) et Olivia Dalric (autour du conte).

Une représentation d'une petite forme théâtrale par la Cie Nar6, suivie d'échanges, a eu lieu à la Librairie Points Communs.

Une conférence a été organisée avec Irène Frachon à l'Université Populaire d'Arcueil autour du scandale du Mediator à l'occasion du spectacle *Mon cœur*.

Treize rencontres ont eu lieu à l'issue de représentations entre les spectateurs et les équipes artistiques.

Gardes contées : quatre fois dans la saison, étaient prévues des séances pour les enfants avec une conteuse pendant que les parents assistent à un spectacle pour adultes.

Répétition ouverte au public de la création '*Le Temps des Hommes*'.

Projections de films documentaires avec échanges : *Impulso* en lien avec le spectacle *'Caida del Cielo'* de Rocio Molina, *Maguy Marin*, *l'urgence d'agir'* en avec le spectacle *'May B'*.

Cours de théâtre pour adultes : quatre ateliers hebdomadaires, avec pour chacun la présentation d'un spectacle en fin d'année salle Lecoq.

Cours de théâtre pour les jeunes : cinq ateliers hebdomadaires avec pour chacun la présentation d'un spectacle en fin d'année salle Lecoq. (2 groupes enfants, 1 groupe pré-adolescents, 2 groupes adolescents).

Public scolaire, primaires & maternelles

Ateliers d'initiation à la pratique théâtrale dans les 17 CM1 de six écoles de Villejuif avec des modules de 14 heures par classe. Une séance de formation à la pédagogie théâtrale a été donnée aux enseignants des CM1 par les comédiens qui animent ces ateliers.

Les spectacles pour le jeune public sont proposés en représentations scolaires du CP au CM2 avec, pour certaines classes, des séances de pratique et de sensibilisation avec des artistes des spectacles :

Autour de *Cendrillon avec ma sœur* : 12 ateliers de pratique en amont du spectacle.

Pour toutes ces classes, le parcours de découverte du spectacle vivant est complété par une visite pédagogique et technique du TRR.

Rencontres avec les artistes après des représentations.

Participation au dispositif « Ecole & cinéma » et accueil du festival Ciné Junior : soit un total de 20 projections de films dans le cadre scolaire. 1500 enfants ont pris part à Ciné Junior en 2019, dont 422 élèves de maternelle invités à participer au Prix du Public.

Public scolaire, collèges & lycées

Les spectacles pour collégiens et lycéens ont lieu en soirée lors des représentations ouvertes à tous les publics.

Atelier artistique au collège Pasteur : cours hebdomadaires de théâtre avec répétitions et spectacle en fin d'année au TRR, parcours 3 spectacles avec rencontres de sensibilisation avec les artistes, ateliers de pratique, visite technique et pédagogique du TRR.

Classes à PAC au collège Aimé Césaire : parcours 3 spectacles avec rencontres de sensibilisation avec les artistes, ateliers cirque, danse, théâtre, visites techniques et pédagogiques du TRR.

Trajectoires culturelles aux collèges Pasteur, Jean Lurçat et Guy Moquet et jumelage au collège Pasteur (3 classes) : parcours 3 spectacles avec rencontres de sensibilisation avec les artistes, atelier théâtre masqué ou atelier technique.

Collège au cinéma (3 classes du collège Aimé Césaire et du collège Jean Lurçat) : parcours de 3 films du patrimoine récent avec présentations et débats.

Option théâtre pour Terminales au lycée Darius Milhaud : cours hebdomadaires de théâtre avec répétitions et spectacle en fin d'année au TRR, parcours 5 spectacles avec rencontres de sensibilisation avec les artistes, ateliers de pratique, visite technique et pédagogique du TRR.

Option théâtre pour Secondes et Premières au lycée Darius Milhaud : cours hebdomadaires de théâtre avec répétitions et spectacle en fin d'année au TRR, parcours 4 spectacles avec rencontres de sensibilisation avec les artistes, ateliers de pratique, visite technique et pédagogique du TRR.

Trajectoires culturelles au lycée Jean Macé : parcours 3 spectacles avec rencontres de sensibilisation avec les artistes, atelier théâtre masqué.

Public issu du champ social

Un atelier de théâtre hebdomadaire au CATTP de l'hôpital Paul Guiraud, cours hebdomadaires de théâtre et parcours de 3 spectacles au TRR.

Organisation de sorties en groupe avec les ateliers sociaux linguistiques, le groupe Tous en scène, le collectif des habitants des hautes Bruyères, l'association Alpha Loisir.

Projets faisant l'objet d'un accueil logistique et technique

Spectacle de fin d'année du conservatoire danse salle Lecoq : 6 jours de répétition avec création lumières suivis d'une répétition générale ouvert ; les 2 représentations ont dû être annulées à cause de la canicule.

Concert de fin d'année du conservatoire de musique salle Lecoq.

Spectacle du service jeunesse : 1 représentation salle Eglantine.

Projection et événement autour du court métrage *Joseph*.

5- L'accompagnement des créations

Le TRR mène un projet de soutien à la création des écritures de plateau pour lequel il est labellisé « Scène conventionnée d'intérêt national » par le Ministère de la culture et soutenu par le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil départemental, la ville de Villejuif.

Par écriture de plateau, on entend un théâtre qui s'écrit collectivement dans le temps des répétitions, souvent à partir d'improvisations, parfois à partir d'enquêtes, et qui peut mêler plusieurs disciplines. Les comédiens sont ainsi co-auteurs des spectacles, aux côtés des metteurs en scène, concepteurs, auteurs. Les sujets traités sont très ancrés dans le monde actuel.

Le TRR a soutenu des artistes à tous les maillons de la chaîne de création : du montage de la production à l'organisation de sa tournée. Avec l'outil Eglantine, salle de création équipée, et les compétences disponibles de son équipe, le TRR a pu fournir un apport très important à 4 créations.

En tant que **coproducteur**, le TRR offre

- Une salle de spectacle comme lieu de répétition sur une durée longue
- Une série de représentations permettant de mettre une création sur les rails
- Un apport financier

En tant que **producteur délégué**, le TRR ajoute à tout cela la gestion complète du spectacle : recherche de partenaires, administration, comptabilité, commercialisation, logistique.

Les créations soutenues en 18/19

Le temps des H+mmes

Théâtre, écriture de plateau, **production déléguée**

Cie LTDH – Nicolas Giret-Famin

8 représentations salle Eglantine – 741 spectateurs

Accueil de 5 semaines de répétitions.

Coproduction Théâtre de Vanves (3 représentations) et coréalisation théâtre de la Reine Blanche à Paris (6 représentations).

En portant la production de ce projet, le TRR a aidé ce jeune metteur en scène à franchir un cap important dans sa carrière : son travail a été découvert par de nombreux professionnels et cette expérience lui a appris à monter une production.

Soleil Blanc

Théâtre, écriture de plateau. Co-production

Cie Les Cambrioleurs – Julie Bérès

4 représentations salle Eglantine – 510 spectateurs

Le TRR a accueilli par le passé plusieurs créations de cette metteuse en scène.

Accueil de quatre semaines de répétitions et résidence technique salle Eglantine pour la création. Cette première série en Ile-de-France a offert une précieuse visibilité au spectacle.

Cercle IX

Théâtre, écriture de plateau. Co-production

Collectif Jacquerie – Juliet O'Brien

6 représentations salle Eglantine – 758 spectateurs

Le TRR a une relation privilégiée et historique avec cette équipe artistique.

Accueil de deux résidences de recherche, d'une maquette, puis de trois semaines de répétitions salle Eglantine pour la création. La première du spectacle, suivie d'une série de représentations ont été l'occasion de rencontrer des professionnels.

Humiliés et Offensés

Théâtre, écriture de plateau. Co-production

Cie Nar6 – Anne Barbot

1 semaine de résidence de reprise de rôle.

3 représentations salle Eglantine – 468 spectateurs

Le TRR entretient une relation de compagnonnage avec la Cie Nar6, qui a pris la forme de 2 productions déléguées et d'un travail sur le territoire dans le cadre d'une résidence quadriennale sur l'ex agglomération du Val-de-Bièvre.

Cette résidence a permis une création d'une grande originalité : un spectacle de 4h en dispositif bifrontal. Le TRR accueille la cie pour la création d'une version raccourcie pour le festival d'Avignon.

Le Pain Nu

Théâtre, écriture de plateau. Co-production

Cie Toda Via Teatro – Paula Giusti

6 représentations salle Eglantine – 746 spectateurs

Là encore, un compagnonnage ancien qui a pu prendre plusieurs formes dont 2 productions déléguées.

Quatre semaines de répétition au TRR. La première du spectacle, suivie d'une série de représentations ont été l'occasion de rencontrer des professionnels.

Les résidences de recherche

En 2018/19, le TRR a aussi ouvert son plateau pour des expérimentations artistiques, des premières phases d'écriture, des présentations de maquettes :

Cie Légendes Urbaines – David Farjon

Et c'est un sentiment qu'il faut déjà que nous combattions, je crois

Production déléguée 19/20 – Théâtre, écriture de plateau

3 semaines d'écriture et de recherche. Début de collaboration avec cette Cie qui sera accueillie en production déléguée en 19/20 avec une nouvelle création et en résidence sur le Territoire durant 3 ans.

Cie Les Vagues Tranquilles - Ariane Boumendil

Rise – Théâtre, écriture de plateau

3 jours de répétition et présentation d'une maquette aux professionnels.

Cie Hippolyte a mal au cœur – Estelle Zavasta

Nous, dans le désordre - Théâtre, écriture de plateau

2 semaines de répétitions. Coproduction 19/20

Cie Pascal Rousseau

Le rêve de mon père – Pascal Rousseau

1 semaine de résidence de création

Budget HT prévisionnel 2019

voté en conseil d'administration le 14 mai 2019

Charges

Personnel permanent	913 445
Personnel intermittent	162 750
Personnel productions déléguées	74 929
Budget artistique accueil spectacles	450 800
Distributeurs cinéma	35 400
Communication	45 000
Divers achats et services	228 839
Divers achats et services productions déléguées	43 833
Impôts, taxes et assimilés	63 950
Dotations amortissements	25 000
Provisions	10 000
Charges de gestion et financières	3 000
Charges exceptionnelles	3 000
Total charges	2 059 946

Produits

Billetterie spectacles	200 000
Billetterie cinéma	80 000
Ateliers et sensibilisations	30 000
Recettes propres productions déléguées	34 800
Autres recettes propres	7 617
Subvention EPT Grand Orly Seine Bièvre	1 266 650
Subventions Villejuif	103 850
Subvention Conseil général 94	114 500
Subventions DRAC IdF	51 800
Subvention PAC Région IdF	80 740
Subventions production déléguées	51 000
Autres aides et subventions	17 100
Reprises, transferts, autres	23 339
Produits financiers	1 000
Produits exceptionnels	5 550
Total produits	2 059 946

<p align="center">CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIEVRE ET LE CENTRE CULTUREL COMMUNAL DE CACHAN Année 2019</p>

Entre :

L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIEVRE

représenté par le Président, M Michel Leprêtre, dûment habilité aux termes de la délibération du Conseil territorial n° 16.02.16 -20 du 16 février 2016, ci-dessous dénommé l'EPT, d'une part ;

Et :

L'Association « Centre Culturel Communal de Cachan » dont le siège social est 21 avenue Georgeon, 94230 Cachan, représentée par Madame Sylvie CARAT, en qualité de présidente de l'association, ci-dessous dénommée « l'Association », d'autre part.

APRES AVOIR EXPOSE CE QUI SUIT

Aux termes de la délibération n°2017-11-07_804 du Conseil territorial du 7 novembre 2017 portant définition de l'intérêt territorial sur la compétence, entretien, et fonctionnement des équipements culturels et socioculturels le Théâtre de Cachan, est un équipement territorial géré par l'EPT ;

L'EPT souhaite accompagner et renforcer les ressources et compétences des personnels et des équipements dont il a la charge. Il vise à confirmer et renforcer la place prépondérante de la création et de la diffusion dans le domaine du spectacle vivant, et entend définir, par la présente convention, les conditions générales de sa coopération avec le Centre Culturel Communal de Cachan en ce qui concerne ses activités Théâtre.

De ce partenariat, découle une définition claire et objective des droits et devoirs de chacune des parties, conformément aux dispositions de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001.

Dans le cadre du développement de ses activités, l'EPT soutient l'Association pour ce qui concerne ses activités théâtre :

- Programmation d'une saison culturelle à l'initiative du Théâtre de Cachan – Centre Culturel Communal :
 - Diffusion de spectacles, d'évènements culturels et artistiques, amateurs ou professionnels, dans les différents domaines du spectacle vivant.
 - Résidences d'artistes, création, production.
 - Actions artistiques et culturelles visant à l'élargissement des publics
 - Accueil des organismes d'activité culturelle et éducative.
- Ces activités se déroulent au sein du Théâtre de Cachan.

A ce titre, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'EPT entend participer financièrement et matériellement à l'objet de l'association, pour ce qui concerne ses activités théâtre, ainsi que de définir les droits et obligations de chacune des parties qui résultent de cette participation.

Cette participation est exclusivement destinée au soutien financier de l'EPT à l'Association pour ses besoins en fonctionnement et pour la réalisation des actions précisées par le programme d'activité théâtre dans le respect de l'objet de l'association.

Annexe n°3 à la délibération

ARTICLE 2 : PARTICIPATION FINANCIERE AU TITRE DE L'ANNEE 2019

L'EPT s'engage à soutenir financièrement l'objectif général de l'association en ce qui concerne ses activités Théâtre. Il fixe ainsi annuellement dans le cadre de son budget le montant de son concours financier.

A cet effet, l'association lui présente une demande de subvention pour l'exercice suivant accompagné du plan de financement de ses activités et de son budget dans lequel apparaît obligatoirement la participation de l'EPT.

L'aide de l'EPT sera créditée au compte ouvert de l'association, après adoption du budget de l'EPT par son assemblée délibérante et après signature de la présente convention, selon les procédures comptables en vigueur.

Sur la base d'un plan de financement des activités fourni, une subvention annuelle sera accordée au Centre Culturel Communal de Cachan au moment du vote du BP de l'année N.

Pour l'exercice 2019, le budget du centre culturel communal de Cachan est de 1 140 397 €. Le montant de la subvention versée par l'EPT est de 835 900 € en fonctionnement. En outre, une subvention d'équipement de 5 000 € sera versée en une fois de manière à couvrir les dépenses d'acquisition de petit matériel et d'équipement.

ARTICLE 3 : CONTRÔLE DE L'AIDE ATTRIBUEE

Conformément à la réglementation en vigueur, l'association pourra être soumise au contrôle de l'EPT et l'association sera tenue de fournir à celui-ci une copie certifiée de son budget, des comptes de l'exercice ainsi que tout document faisant connaître les résultats de son activité, en identifiant l'activité théâtre.

En tout état de cause un rapport d'activité sera transmis à l'EPT au moment de la demande de subvention pour l'année N+1, avant le 31 octobre de l'année N.

Celui-ci inclura notamment les éléments suivants :

- Le budget prévisionnel de l'année n + 1
- Le bilan d'activités de la saison précédente et le bilan comptable de l'année n – 1

ARTICLE 4 : MISES A DISPOSITION DES LOCAUX ET DES EQUIPEMENTS

Pour les activités Théâtre de l'association, l'EPT met habituellement gratuitement à disposition du C.C.C.C le Théâtre de Cachan ainsi que les locaux et les équipements annexes nécessaires à ses activités.

ARTICLE 5 : MISES A DISPOSITION DU PERSONNEL

Pour ses manifestations théâtre, l'EPT met à disposition du C.C.C.C. gratuitement le personnel de l'EPT affecté à l'équipement : personnel d'entretien ménager et gardien, quand les manifestations le nécessitent.

Toute mise à disposition permanente de fonctionnaires de l'EPT donnera lieu à une convention spécifique, conformément aux termes du décret n° 85-1081 du 8 octobre 1985 relatif à la mise à disposition des fonctionnaires territoriaux.

Aucun agent public non titulaire ne peut être mis à disposition de l'association.

ARTICLE 6 : RESPONSABILITES

L'EPT est dégagé de toute responsabilité pour les accidents corporels pouvant intervenir pendant l'utilisation des installations.

Il ne peut non plus être tenu responsable des objets perdus ou volés dans les locaux mis à disposition de l'association.

Les utilisateurs sont responsables des dommages causés aux installations et aux équipements, les frais de remise en état sont à leur charge, dès lors qu'ils se produisent aux jours et heures de mise à disposition.

Annexe n°3 à la délibération

Les personnes morales ou physiques utilisatrices sont responsables des accidents résultant de l'utilisation des installations tant à l'égard du public que des participants, à quelque titre que ce soit.

ARTICLE 7 : INCESSIBILITE DES DROITS

La présente convention étant conclue *intuitu personae*, l'association ne pourra céder les droits et avantages en résultant à qui que ce soit.

ARTICLE 8 : REDDITION DES COMPTES ET PRESENTATION DS DOCUMENTS FINANCIERS

L'association dont les comptes sont établis pour un exercice courant du 1^{er} janvier au 31 décembre devra :

- Formuler sa demande de subvention au plus tard le 31 octobre accompagné d'un budget prévisionnel détaillé ;
- Communiquer à l'EPT, au plus tard le 31 mars de l'année suivante, les dates de l'arrêt des comptes, bilan et compte de résultat détaillés du dernier exercice, le compte d'emploi de la subvention attribuée ainsi qu'un compte rendu de l'activité, et un document prévisionnel précis concernant le futur exercice.

D'une manière générale, l'association s'engage à justifier à tout moment, sur demande de l'EPT l'utilisation des subventions reçues.

Elle tiendra sa comptabilité à disposition, et devra se conformer à l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur et à venir résultant du versement de subventions publiques, et cela conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001.

ARTICLE 9 : RESILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou par l'autre des parties à l'expiration d'un délai de 3 mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

ARTICLE 10 : ELECTION DE DOMICILE

Les parties signataires de la présente convention font élection de domicile aux adresses indiquées en tête des présentes.

ARTICLE 11 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est consentie et acceptée pour une durée d'un an à compter de sa signature, sauf dénonciation expresse adressée 3 mois à l'avance par l'une des parties à l'autre, par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 12: CONTENTIEUX

Les litiges résultant de la présente convention seront soumis aux juridictions territorialement compétentes.

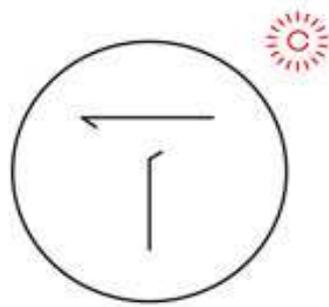
Fait à Orly, en deux exemplaires, le

Pour l'association Centre Culturel
La Présidente,

Sylvie Carat

Pour l'EPT
Pour le Président, par délégation
Le Vice-président en charge des équipements
culturels

Jean-Luc Laurent



THÉÂTRE DE CACHAN
JACQUES CARAT

Compte rendu d'activités
Saison 2018/2019

Le bilan présenté rend compte de la réalité des activités théâtre menées au cours de la saison 2018/2019.

Le fonctionnement du lieu prend en compte le projet artistique et culturel porté par le CCCC et la mise à disposition de l'équipement dans le cadre des accueils associatifs, des établissements scolaires et des manifestations ville.

1 Le projet artistique

➤ Des formes artistiques plurielles

Nous tenons à offrir au public une diversité culturelle qui va des formes traditionnelles aux formes innovantes de la création : le théâtre, la danse, la musique, le théâtre musical, le geste, l'humour, les arts de la piste, la marionnette, le théâtre d'objets, le conte... des formes classiques ou nouvelles, inventives et ludiques... présentées par **des équipes artistiques de référence ou en « émergence »**.

Une attention particulière est donnée aux **sorties familles** et à la programmation jeune public avec des propositions volontairement diversifiées portées par des équipes artistiques reconnues.

Depuis 2015, le Théâtre investit aussi l'espace public en proposant un festival des arts de la rue « Charivarues » sous forme de biennale.

La saison culturelle 2018/2019 a accueilli 16743 spectateurs

Programmation

43 spectacles - 67 représentations - 13921 spectateurs – 817 abonnés

8 spectacles Jeune public 15 représentations à destination du public scolaire (Mater. et élémentaire)

2278 spectateurs

Festival Charivarues 18 et 19 mai 2019 :

12 spectacles et animations – 29 représentations – 5000 spectateurs sur le WE

33 bénévoles mobilisé sur le WE

	saison 2018 - 2019			saison 2017 - 2018		
	Spectacles	Nbre Représentations	Fréquentation	Spectacles	Nbre Représentations	Fréquentation
Théâtre	21	26	61.6%	18	20	61.9%
hors les murs	4	4	86%	4	4	54%
Musique	5	5	63%	7	8	57.3%
Théâtre Lyrique				1	1	
Danse	6	7	59%	7	7	43%
Humour / cirque	2	2	57%	4	4	68.4%
Lectures / Dim ap						
Jeune public	4	5	83%	5	8	58%
Sous total	43	52		46	52	
séances scolaires	8	15	83%	10	25	76%
TOTAL	51	67		56	77	

	2018/19	2017/18
fréquentation	70.7%	62.9%
Recette Globale TTC	125 502	118 842
Nbre d'abonnés	817	777

Le bilan de cette saison est très prometteur tant au niveau de la fréquentation (71% de taux de remplissage) qu'en terme de fidélité du public avec un nombre d'abonnés qui a doublé entre la dernière année de fermeture et la réouverture du bâtiment et qui est en progression au niveau des ventes individuelles par rapport à la saison précédente. Nous constatons également une réelle diversité et mixité des publics, un rajeunissement de nos publics et une réelle adhésion aux propositions qui sont faites.

➤ Un accueil privilégié des artistes

Le Théâtre Jacques Carat s'engage pour la création en apportant un soutien important aux compagnies en résidence et propose également des aides à la création et des accompagnements ponctuels d'artistes ou de compagnies.

Les artistes et compagnies disposent d'un lieu, des équipements scéniques et d'une structure d'accueil nécessaire à leurs créations. Certaines d'entre-elles bénéficient également d'un apport en coproduction.

Ont été accueillis cette saison :

La Cie Narcisse – Anne Barbot –Le Théâtre Jacques Carat a accompagné le spectacle « Humiliés et Offensés » d'après Dostoïevski, une création en bi-frontale présentée les 11, 12 et 13 octobre 18 en salle Claude Charasse – Les répétitions au théâtre ont commencé le jeudi 13 septembre jusqu'au mercredi 10 octobre 2018. La mise à disposition de nos espaces, du matériel son et lumière du théâtre et le soutien technique avec un régisseur plateau a permis à la compagnie de bénéficier de conditions de travail optimales pour leur dernière période de travail.

La compagnie Narcisse en résidence sur le territoire depuis juin 2017 a mené des stages, présenté des lectures, des petites formes en appartements et animé des visites du théâtre lors de la saison 2017/2018. Elle a été soutenue en coproduction par le Théâtre Jacques Carat à hauteur de 5000 euros.

3 représentations – 271 spectateurs

Cie Théâtre du Prisme- Arnaud Anckaert - Le Théâtre Jacques Carat a accueilli en octobre 18 en salle de répétition la compagnie d'Arnaud Anckaert avant la création de « La liste de toutes les choses géniales » qui a été présenté pour 3 représentations les 18 et 19 et 20 octobre 2018 en appartement et associations de la Ville de Cachan.

Le Théâtre Jacques Carat a apporté un apport en production à la création de 2000 euros de ce spectacle présenté en décentralisation.

« Séisme » de la même compagnie a été accueilli le mercredi 13 mars 2019 en salle Claude Charasse.

Le Théâtre a apporté à la compagnie un apport en coproduction de 5000 euros.

3 représentations (Théâtre, CSC Maison Cousté, Appartement) – 96 spectateurs

Cie Aux Arts etc. – Magali L ris - L' quipe de Magali L ris a travaill  en salle de r p tition du lundi 08 octobre au mercredi 7 novembre 2018.

« Abeilles » de Gilles Granouillet, a  t  cr e e les 8, 9 et 10 novembre 18 en salle Claude Charasse. La mise   disposition de nos espaces, du mat riel son et lumi re du th  tre et le soutien technique avec des r gisseurs a permis   la compagnie de b n ficier de conditions de travail optimales pour leur derni re p riode de travail.

Le Th  tre a apport  un apport en coproduction de 5000 euros.

3 repr sentations – 522 spectateurs

Cie WLDN - Johanne Leighton – Dans le cadre du quaranti me anniversaire de la Biennale de danse du Val-de-Marne, nous avons accueilli la compagnie de Johanne Leighton en r sidence de cr ation du 04 au 21 mars 2019. La salle Michel Bouquet ainsi que la salle de r p tition ont  t  mises   disposition ainsi que le personnel technique. Une exposition « Traces exquises » retra ant le processus singulier de cette cr ation a  t  install e et pr sent e au public durant un mois dans l'espace d'exposition. En amont de la cr ation « Corps exquis », des parcours ont  t  cr e s avec des chor graphes accompagnant le public dans diff rents espaces du th  tre pour permettre une rencontre intime avec les diff rentes d marches artistiques de cette proposition.

Le Th  tre a apport  un apport en coproduction de 9000 euros.

1 repr sentation – 354 spectateurs

40 personnes pour les parcours chor graphiques

Cie Betula Lenta- Maxence Rey - La compagnie de danse de Maxence Rey a  t  accueillie en r sidence au mois de mars 2019 en salle de r p tition. Deux repr sentations de « Anatomie du silence » ont  t  pr sent es le dimanche 24 mars en salle Claude Charasse.

En d centralisation la compagnie de Maxence Rey a jou  cette saison deux extensions, deux petites formes de spectacles dans des espaces non th  traux. Ainsi « Extension CURIOSITIES solo » a  t  jou e le samedi 9 f vrier 2019   15h, Et « Extension Les Bois de l'ombre » pr sent e le 11 mai 2019   12h. Tout au long de la saison Maxence Rey a anim  des ateliers « Habiter son propre corps » avec deux groupes de femmes dont un en partenariat avec le CSC Maison Coust . Un temps fort de restitution a eu lieu le 11 mai 2019. Un  v nement « Regards crois s » a  t  cr e  avec le chor graphe R my Boissy au Cin ma La Pl iade.

2 repr sentations – 102 spectateurs.

2 Ateliers au f minin : habiter son propre corps – 42 participantes
2 extensions – biblioth que 35 spectateurs – th  tre 56 spectateurs

Nous accueillons Maxence Rey en résidence sur les saisons 2019/2020 – 2020-2021. Cette résidence bénéficie du soutien de la DRAC Ile de France dans le cadre des aides à la résidence territoriale.

Le Théâtre accompagne tout au long de l'année des équipes artistiques sur des temps de recherches et/ou répétitions. Les Compagnies bénéficient de la salle de répétition ou de la salle Claude Charasse en fonction des disponibilités de celle-ci. Des sorties de résidence sont régulièrement présentées au public et/ou à des professionnels. Ces projets ne sont pas forcément accueillis dans le cadre de la programmation mais une attention particulière est portée à leur réalisation.

Ont été accueillis cette saison :

Les Sea Girls : 15 jours de mis à disposition de la salle de répétition pour leur prochaine création.

Cie L'esprit de la forge : Temps de travail et sortie de résidence de leur dernière création Le Petit Boucher 15 jours de mise à disposition de la salle de répétition.

Cie Liba Théâtre : Mise à disposition régulière de la salle de répétition et des salles d'activité.

Cie de la Jeunesse amiable : 3 semaine d'écriture et répétition / Création de la petite forme « Et pourtant elle tourne » qui sera présentée en 2019/2020.

Cie Arsenic : 1 semaine de répétition/ Temps de recherche.

Cie Sandrine Anglade : Reprise de rôle du spectacle le CID 3 jours de répétitions.

Cie Eric Petit Jean : 15 jours de répétition dans la salle de répétitions.

✓ Le public au cœur de nos actions

L'équipe du théâtre accorde une priorité à la formation et à l'initiation aux pratiques artistiques en menant des actions conjointes avec les établissements scolaires, les services de la ville, les centres socioculturels et des associations du territoire.

Au travers de sa programmation et en collaboration étroite avec les artistes accueillis en résidence, le Théâtre de Cachan développe **des projets de sensibilisation et d'actions culturelles en direction de tous les publics et plus particulièrement :**

Des ateliers de pratique artistique organisés dans le cadre scolaire et prenant appui sur les compagnies en résidence et la mise en œuvre de parcours culturels en partenariat avec les bibliothèques, service culturel et le CRD De Cachan.

Une programmation « hors les murs » avec la proposition de petites formes diffusées en appartement ou en partenariat avec les CSC, les bibliothèques et structures de la ville comme les concerts de musique de chambres à l'Orangerie.

Des actions de sensibilisation en direction de tous les publics existants ou potentiels (répétitions publiques, apéro rencontre avec les metteurs en scène, visites du théâtre....).

Des évènements organisés en accompagnement des spectacles programmés : master class, projection à la Pléiade, stages de découverte, rencontre et signatures avec les auteurs, etc.

Des projets participatifs de création mêlant des artistes amateurs et professionnels.

Les partenaires de ces actions sont les établissements scolaires, collèges et Lycées de la ville et du territoire (Cachan, l'Hay les roses, Arcueil et Gentilly, Fresnes), le CSC, les services de la ville (service petite enfance, service de la vie scolaire, culture, jeunesse) le CCAS, résidence du moulin, club senior, associations et structures favorisant l'insertion sociale, (Centre Erik Satie, SAMSAH, association Vivre), les services culturels des villes d'Arcueil et Gentilly les associations de la ville, le CRD).

Le Théâtre est également partenaire de plusieurs festivals : Festival de Marne, Sons d'hiver, Théâtrales Charles Dullin, Biennale de danse.....

Il a également intégré plusieurs réseaux professionnels dont le groupe des vingt théâtres en Ile de France, le groupe arts du Geste et du mime, le SNSP, la fédération des arts de la rue, l'ONDA et souhaite pouvoir mettre à disposition son espace pour des plateaux et rencontres artistiques professionnelles.

Ci-joint un récapitulatif de l'ensemble des actions menées cette saison.

2 Accueil des associations et organismes communaux

Une part importante de l'activité du théâtre est également consacrée à l'**accueil des organismes communaux**. Associations, établissements scolaires et universitaires, services municipaux sont des utilisateurs réguliers de la scène cachanaise, ce qui amplifie et renforce la contribution du théâtre à la vie culturelle locale.

30 structures accueillies pour un total de 45 représentations

8 écoles accueillies – 11 représentations

Maternelle Coteau, La plaine, Paul Doumer, / Élémentaire Belle Image, Coteau, le Plaine, Carnot, Paul Doumer

CRD de Cachan : 4 représentations

Concert de Noël – Spectacle de fin d'année théâtre, danse et chorale

15 associations accueillies – 19 représentations

Baladins de la Bièvre, Liba théâtre, Ola Rock, EDIM, Arscenic, ALC Danse, ALC Théâtre, Théâtroscope, De la Tête aux Pieds,, Ultimatum School, Corps et Ames, Chapala, AGAESC (fête des familles et Festival MDR), Chœur du loing, Croix Bleus des arméniens.

2 accueils Ville de Cachan : 4 représentations

Noel des enfants

Sonorisation Forum des associations

2 ateliers Parlons ensemble de Cachan

5 structures pour des accueils ponctuels - 7 représentations

Associations VIVRE, IGR, Projet DEMOS, Festival Robotique, Séminaire GOSB (territoire grand Orly seine bièvre)

Pour chaque accueil, une convention de partenariat fixe les modalités de mise à disposition du théâtre en ordre de marche comprenant, les loges, salles de répétitions, foyer des artistes, salles de spectacles et selon les besoins l'espace cafétéria. Le Théâtre est mis à disposition de 9H à 23H. Les associations sont responsables de l'organisation de leur évènement (billetterie, logistique, planning, encadrement des amateurs, accueil public).

Le calendrier et l'organisation des accueils sont gérés par le directeur technique et la responsable de l'organisation des accueils et des publics. Le Théâtre en ordre de marche comprend la mise à disposition de l'équipe technique permanente (2 ou 3 personnes selon les demandes), 2 personnes de l'équipe administrative sur les temps d'accueil public, les agents d'entretien pour le nettoyage des espaces.

Nous avons défini cette saison les conditions de participation aux frais de mise à disposition de la façon suivante :

- Les associations cachanaises qui présentent un spectacle avec des artistes professionnels rémunérés sur le plateau
- Les associations non cachanaises
- Les collectivités et associations pour des demandes spécifiques type conférence, Assemblée Générale etc.....

Cette proposition va évoluer cette saison vers une demande de participation aux frais à l'ensemble des associations en tenant compte des besoins techniques de chacun.

3/ Organisation du temps de travail des équipes

La période d'accueil et d'activité du théâtre se déroule du 05 septembre au 5 juillet – la période estivale est réservée à la maintenance des équipements scéniques et l'entretien du bâtiment.

L'ensemble des actions, projets et manifestations accueillies représentent en volume d'accueil et d'activité pour la saison 2018/2019 :

- **115 représentations présentées aux publics**

- **255 jours d'occupation des plateaux** avec personnel sur les temps de montage, pré-montage, répétitions, accueils des manifestations.
- **975 heures** d'ateliers de sensibilisation Master class, ateliers de pratique artistiques, répétitions, visite du théâtre, master class, accueil des équipes artistiques en résidence, CRD, associations sur des propositions ponctuelles.

✓ **Moyens Humains**

L'équipe du théâtre est composée de 14 personnes permanentes à temps plein :

- 12 personnes relevant du statut associatif
 - 8 personnes à l'administration – direction – administration - coordination – accueil billetterie - communication et relations publiques
 - 4 personnes à la technique – Direction technique, Régie générale, lumière, plateau et régisseur de site.
- 2 agents d'entretien territoriaux mis à disposition

Les postes de direction, administration, développement des partenariats, relations publiques et communication sont mutualisés sur les activités théâtre et cinéma.

Nous avons dû faire face à de nombreux départs en 2018 ce qui a été un peu difficile à gérer au quotidien. L'équipe est enfin stabilisée depuis janvier 2019 et le Centre culturel dispose désormais d'une équipe en ordre de marche pour accompagner le projet des deux structures avec cette volonté de mutualiser davantage les postes administratifs sur le théâtre et le cinéma.

Pour faire face au développement important des projets de relations publiques au théâtre et au cinéma et afin de renforcer également le travail d'accueil et de billetterie, nous avons créé un poste de chargée d'accueil et billetterie occupé par Laurie Roméro depuis janvier 2019. La création du poste d'assistant à l'administration et au développement des partenariats occupé par Vincent Sendra a été entérinée en juillet pour pallier au travail administratif important généré par les 2 activités.

Au regard des évolutions du projet du théâtre et des perspectives de développement des deux structures un travail est en cours avec un cabinet extérieur afin d'accompagner une nouvelle dynamique et une nouvelle organisation du travail avec l'équipe.

+

4 personnes en CDI en qualité de personnel de salles pour une moyenne saisonnière de 72H de travail par salarié

2930 heures d'intermittents (Hors charivarues – 610 heures) rémunérées sur la saison 2018/2019 Montage / démontage des spectacles – Equilibre du temps de travail du personnel permanent

4. Compte de résultat 2018

2018 a été une année structurellement difficile pour le Centre Culturel communal avec une prise en main de l'équipement, une situation sociale complexe avec des arrêts de maladie et 5 départs qui ont engendré beaucoup de tension en interne et de fatigue pour les membres présents qui ont dû prendre en charge le travail des personnes absentes.

Une année structurellement compliquée aussi, car c'était la première année d'ouverture et que nous avons dû faire face à des dépenses nouvelles, prendre la mesure des coûts de fonctionnement dans le nouveau bâtiment notamment avec deux salles de spectacle en activité.

Les comptes du théâtre présentent pour 2018 un déficit de 91 623.36 euros.

Les recettes

Les subventions restent stables en 2018 avec une augmentation de la subvention du territoire et la prise en compte d'une partie des besoins complémentaires à la réouverture.

Une subvention à hauteur de 40 000 euros de la ville Cachan qui intègre les 10 000 euros attribués à l'activité CAPLAC jusqu'à présent.

Une billetterie en augmentation dans la mesure où nous étions hors les murs la saison précédente.

Les charges

Les Charges de fonctionnement restent stables et les charges variables liées à l'accueil des spectacles (défraiements, transports, etc....) aussi par rapport à l'exercice précédent.

A noter que nous avons intégré en charge la prise en compte de la taxe sur les salaires pour un montant de 4366 euros dans l'attente du jugement rendu par le tribunal administratif.

La masse salariale est en forte augmentation est les couts supplémentaires intègrent le montant des indemnités de rupture conventionnelle, prime de fin de CDD auxquelles il faut ajouter les indemnités compensatrices de congés payés pour certains salariés. Le montant des indemnités versées s'élèvent à 54 000 euros charges comprises et 14 000 euros de congés payés.

A cela s'ajoute Le remplacement du personnel technique permanent par des intermittents et le passage à temps plein de Laurie Roméro pour pallier à l'absence de Delphine Lucas aux Relations publiques. Ce qui représente un coût de masse salariale supplémentaire de 19 818 euros.

Il faut prendre en compte également la prise en charge intégrale des charges de salaires mutualisés sur le Théâtre et cinéma (administratrice, assistant administratif et direction).

Le montant total des frais de personnel engagés sur l'exercice 2018 s'élève à 87 818 euros.

Le théâtre présente en réalité un déficit structurel 3805.36 euro pour l'année 2018.

Le théâtre dispose de capitaux propres de 391 000 euros au 31/12/2017 (voir p3 du détail du bilan), le résultat déficitaire 2018 vient diminuer ce montant. Les capitaux propres de l'activité théâtre sont de 299 479 euros au 31/12/2018 ce qui est une situation saine.

L'année 2019 sera également déficitaire dans la mesure où le prévisionnel n'a pas été atteint. Les tutelles n'ont pas accompagnées les augmentations de subventions attendues et l'organisation du festival Charivarues a aussi impacté le budget et les dépenses sans subvention dédiée.

Les perspectives pour 2020 sont un retour à l'équilibre. La programmation a été travaillée dans ce sens avec une réduction de l'activité, du nombre de spectacles et de l'enveloppe artistique globale.

Conclusion

Il nous semble important d'améliorer la gestion technique du bâtiment.

Nous avons encore besoin de temps pour trouver un bon équilibre entre l'accueil des spectacles, l'accompagnement en création, les actions menées en lien avec les partenaires du territoire et les accueils scolaires et associatifs. L'équilibre des activités doit prendre en compte les contraintes de calendrier et les moyens humains et financiers.

La mise en œuvre du projet artistique en adéquation avec le nouvel équipement, ses deux salles et l'animation d'un lieu de vie nécessite aujourd'hui une évolution des équipes et de son budget de fonctionnement. Le projet artistique et culturel proposé sur les deux saisons dans le nouveau bâtiment ne peut pas perdurer sans accompagnement complémentaire des tutelles. Cette réalité nous amène à reconsidérer le projet dans son ensemble et notamment le maintien du festival Charivarues.

**CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
ENTRE L'EPT GRAND-ORLY SEINE BIEVRE ET L'ASSOCIATION ECARTS
Année 2019**

Entre les soussignés

L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL GRAND-ORLY SEINE BIEVRE

Représenté par le Président, M Michel Leprêtre, dûment habilité aux termes de la délibération du Conseil territorial n° 16.02.16 -20 du 16 février 2016, ci-dessous dénommé l'EPT,

D'une part

Et

L'ASSOCIATION ECARTS

Représentée par son Président en exercice, Monsieur Gilles LACOMBE
Dénommée ci-après l'association,

D'autre part,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Préambule

Considérant qu'aux termes de la délibération n°2017-11-07_804 du Conseil territorial du 7 novembre 2017 portant définition de l'intérêt territorial sur la compétence, entretien, et fonctionnement des équipements culturels et socioculturels, le centre culturel ANIS GRAS figure parmi les équipements culturels d'intérêt territorial gérés par l'EPT ;

De ce partenariat, découle une définition claire et objective des droits et devoirs de chacune des parties, conformément aux dispositions de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001.

Anis Gras est un équipement de démocratisation culturelle ancré sur le territoire d'Arcueil mais dont le rayonnement s'élargit à la région Ile-de-France et au-delà. Les valeurs humanistes, le lien social, l'hospitalité, le rapprochement des créateurs et des publics, la nécessaire recherche du sensible et de l'expérience artistique à son profit fondent un socle de valeurs communes.

La présente convention vise à considérer les objectifs et les moyens entre les parties pour un développement sur le territoire de la ville et de l'EPT d'un projet culturel inédit et complémentaire de ce qui existe en matière de politique culturelle. Les objectifs allient action culturelle, accompagnement de la création contemporaine, diffusion artistique, complémentarité entre les acteurs et les équipements culturels du territoire, convivialité et rencontres artistiques pour tous les publics et particulièrement ceux qui en sont éloignés socialement, éducation populaire et espace de ressources, notamment pédagogique sur la création contemporaine.

Article 1 : Les objectifs culturels poursuivis par le lieu

Anis Gras est une structure culturelle essentielle d'échanges, de création et de diffusion artistique pour la ville d'Arcueil et l'EPT. Un lieu qui expérimente des modes originaux de rencontres entre les artistes, leurs œuvres, les habitants. L'action culturelle est indissociable des objectifs et confère au lieu son caractère singulier, sa marque de fabrique, sa reconnaissance auprès des partenaires potentiels et des publics.

1a – Un lieu d’accompagnement à la création pour les artistes et les publics

Anis Gras se veut être un espace de création contemporaine dans les domaines du spectacle vivant et des arts visuels. Il est un lieu repéré de résidences d’artistes et en particulier de talents émergents. L’association a pour objectif d’accompagner le travail des artistes accueillis en veillant particulièrement aux rencontres avec les publics et particulièrement ceux qui ont peu accès à la culture et aux cultures.

Les artistes existent d’abord par leurs œuvres mais de leur attention au monde qui les entoure dépend pour beaucoup, particulièrement en banlieue, l’attention que les gens portent à celles-ci. Aussi, l’action culturelle en lien avec les créations artistiques est au cœur des exigences du lieu et des préoccupations de l’association.

Chaque résidence de création devra faire l’objet d’une convention entre l’association affectataire et le ou les artistes en indiquant précisément la durée, les actions territoriales liées, le type de contrat entre les parties. Les temps de résidence peuvent être de 3, 6 ou 9 mois renouvelables une fois par projet. Des accompagnements plus courts sont envisageables, et sont dénommés accueil.

1b- Un lieu de diffusion artistique

Anis Gras est un espace de diffusion qui programme, outre les travaux de ses résidents, des artistes selon une ligne artistique définie par l’association. La programmation a pour objectif d’être pluridisciplinaire en veillant à compléter l’offre culturelle du territoire de l’EPT. La danse, les arts du cirque, le théâtre d’objet, la musique, les propositions artistiques croisant et utilisant de nouveaux médiums, les nouvelles technologies, les arts visuels refléteront la dynamique culturelle du lieu. Les pratiques amateurs locales peuvent s’inscrire dans cette programmation et feront l’objet de conventions. L’association reste autonome dans ses choix artistiques et de programmation.

1c- Un lieu de vie culturelle de proximité et inscrit dans des réseaux

L’association doit rechercher toutes occasions de complémentarité avec les équipements culturels de proximité et les structures culturelles de l’EPT en particulier, et en tant qu’espace de la création émergente, avec le Théâtre de la Cité Internationale.

L’association peut se positionner comme un opérateur d’évènements d’envergure sur le territoire de l’agglomération pour un rayonnement large. Les relations de projets artistiques et culturels avec les équipements transférés à l’EPT et les équipements culturels arcueillais sont indispensables.

L’association créera les conditions pour que des artistes, des acteurs locaux, des publics plus ou moins avertis, des populations désavantagées travaillent, habitent, réfléchissent, œuvrent ensemble. La connaissance du territoire, de ses acteurs et des relations à entretenir sont des éléments vitaux pour le lieu.

1d- Un lieu convivial et ouvert à tous

La qualité de l’accueil des publics est un garant de l’appropriation du lieu par tous. L’association doit développer les actions nécessaires pour faire d’Anis Gras un lieu convivial et ouvert sur un territoire large : un espace de restauration les soirs de représentation, des temps de rencontres avec les artistes, un accueil personnalisé sont des exemples qui concourent à développer la convivialité du lieu.

L’association doit rythmer sa programmation d’ateliers en direction des enfants, des adolescents, et tout autant des personnes âgées révélateurs d’abord pour eux-mêmes de leur créativité.

Anis Gras doit rester un lieu ouvert et à vocation à proposer une programmation adéquate sur la période estivale et hors temps scolaires.

La communication du lieu doit être régulière, lisible et visible de tous les publics potentiels. La ville et l’agglomération peuvent être des relais de cette communication.

L’association peut déléguer la restauration à une entreprise d’insertion ou à un prestataire associatif reconnu à la suite d’un appel à candidatures.

1e- un lieu de l’éducation populaire en résonance avec son temps

Anis Gras est un des espaces de l’éducation populaire. C’est un équipement de réflexion intellectuelle tout autant que de création artistique, de diffusion et d’appropriation critique de connaissances, de rencontres et de débats entre des intellectuelles et leurs concitoyens.

Annexe n°4 à la délibération

1f- Un lieu de ressources

Anis Gras doit offrir tant aux artistes qu'aux publics un espace de ressources, notamment pédagogiques, sur la création contemporaine. L'association s'associera les compétences humaines nécessaires à identifier le lieu.

Article 2 : Mise à disposition des locaux

2a- Des locaux permettant d'accomplir les objectifs

Pour réaliser les objectifs assignés au lieu, l'EPT met à la disposition de l'association le lieu Anis Gras, sis au 55 avenue Laplace 94110 Arcueil.

Le lieu est composé de plusieurs corps de bâtiments restaurés tels que A, B, C, D, E, F, G, H, entre 2005 et 2009 et de deux cours extérieures. Tous les locaux peuvent être utilisés par l'association pour mener à bien les objectifs. La valorisation de cette mise à disposition est estimée à 30 490 € annuels (valeur locative + charges).

2b- Un bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques

Anis Gras est un ensemble d'immeubles protégés au titre de la législation sur les monuments historiques en date du 9 juin 2000. A ce titre sont protégés les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments et le sol des cours. L'association ne doit pas intervenir sur les éléments protégés.

2c- Destination et usage des bâtiments

Les lieux devront être utilisés exclusivement pour les activités de l'association, telles que définies dans la présente convention. Il est expressément convenu que tout changement à cette destination, qui ne serait pas autorisé par l'autorité administrative, est susceptible d'entraîner la résiliation de la convention.

2d- Etat des lieux

L'association déclare avoir visité les lieux et les connaître. L'association s'engage à restituer les locaux dans l'état où ils les ont pris. Une annexe à la présente convention fera l'inventaire du matériel mis à disposition et l'état des lieux.

2e- Intervention des services de l'EPT dans le lieu

L'association doit laisser à tout moment le lieu libre d'accès pour les représentants de l'EPT, leurs agents et ses entrepreneurs afin de visiter, réparer ou entretenir les bâtiments.

2f- surveillance et entretien des bâtiments

L'association fera son affaire du gardiennage et de la surveillance des locaux et du matériel s'y trouvant. L'EPT ne pourra pas être tenue responsable des vols ou détournements dont l'association pourrait être victime.

L'entretien courant des locaux, des cours et de leurs accès incombent à l'association ainsi que l'entretien et le nettoyage. L'association doit veiller à faire respecter les règles en vigueur sur les équipements recevant du public auprès du public et des résidents et à veiller au bon état des bâtiments. En cas de dégradation majeure l'association préviendra l'EPT pour constater et éventuellement réaliser ou faire réaliser les travaux si cette dernière le juge nécessaire. D'une manière générale, l'EPT a la charge des travaux incombant au propriétaire au sens des articles 6005 et 606 du Code civil. Les grosses réparations (murs, voûtes, poutres, couvertures, clôture) demeurent à la charge du propriétaire, à moins qu'elles n'aient été occasionnées par le défaut de réparations d'entretien, depuis l'ouverture de l'usufruit ; auquel cas l'usufruitier en est aussi tenu. L'EPT prend en particulier à sa charge l'entretien des ascenseurs, des systèmes de sécurité incendie, la vérification périodique des installations électriques et du système de chauffage.

Article 3- Gestion, réparations et charges de l'association

3a - Charges

Les locaux sont mis à disposition de l'association à titre gracieux. Cette mise à disposition est valorisée à hauteur d'un loyer annuel de 30 490 euros. Cette mise à disposition comprend les frais de consommation de gaz, de chauffage et de son entretien, d'électricité et d'eau. L'abonnement et les factures téléphoniques ou tout autre service sont à la charge de l'association.

3b- Réparation

L'association n'est pas admise à apporter une quelconque modification à la destination des lieux mis à disposition sans l'accord express de l'EPT.

Si des travaux devaient être réalisés par l'association ou par des occupants, sous la responsabilité de l'association, ou par une entreprise extérieure, ils le seraient suivant les règles de l'art et conformément aux réglementations relatives à la sécurité, l'urbanisme et l'hygiène.

3c- Assurance

L'association s'engage à contracter toutes les polices d'assurance nécessaire pour garantir sa responsabilité civile et, notamment, pour garantir le propriétaire contre tous les sinistres dont l'association pourrait être responsable du fait de ses activités et des manifestations publiques qu'elle organise directement ou indirectement.

L'association s'engage à souscrire auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable et pour la durée de la mise à disposition, des contrats d'assurance couvrant les risques suivants : responsabilité civile, incendie, dégât des eaux, renonciation à recours contre la ville et l'EPT à la suite de sinistre pouvant atteindre ses biens meubles et risques locatifs.

3d- Moyens humains

L'association est seule responsable des personnels qu'elle emploie et de leur recrutement. Elle s'associe les compétences nécessaires à la réalisation des objectifs fixés par la présente convention.

Article 4 : Mise à disposition de matériel, utilisation des meubles et immeubles par destination

L'EP met disposition exclusive de l'association des meubles et immeubles par destination dont l'inventaire sera adressé et annexé à la présente convention.

L'association s'engage à en prendre soin, à les entretenir, ainsi qu'à les remettre en état à ses frais en cas de détérioration. L'association assure les biens mis à disposition par l'EPT contre toute dégradation ou altération dont se rendraient responsables les membres de l'association et/ou tout tiers utilisateur des locaux.

L'association pourra bénéficier, dans des conditions et pour des durées à déterminer de prêts occasionnels de matériels appartenant à l'EPT ou à la ville. Une demande écrite détaillée à l'attention du président de l'EPT ou du maire devra être faite dans des délais convenables.

Article 5 : rapports financiers et administratifs entre les contractants.

5a – Mode de gestion et application des réglementations

La gestion du lieu est confiée à une association loi 1901 à but non lucratif. L'association est pleinement responsable des orientations artistiques et culturelles ainsi que de sa gestion technique et financière, en lien avec les présents objectifs. L'équilibre de gestion est une obligation.

L'association adoptera une attitude exemplaire de respect des réglementations et des lois érigées par l'Etat et particulièrement celles spécifiques à la création artistique : réglementation des entrepreneurs de spectacles, licence d'entrepreneur de spectacles vivants (catégorie 1,2 et 3), régime des intermittents du spectacle et champs d'application des annexes 8 et 10 du régime général de l'assurance chômage, règles relatives au droit d'auteur.

5b- Subvention de l'EPT

L'EPT fixe annuellement dans le cadre de son budget le montant de son concours financier.

Pour l'exercice 2019, la subvention en fonctionnement versée à l'association est fixée à 178 000 €.

En outre, une subvention d'équipement de 50 00€ sera versée afin de permettre à l'association d'acquérir du matériel scénique et mobilier complémentaire.

Cette subvention d'équipement sera versée en une fois après présentation par l'association des devis des achats à effectuer.

L'association présentera chaque année une demande de subvention pour l'exercice suivant accompagné du plan de financement de ses activités et de son budget dans lequel apparaît obligatoirement la participation de l'EPT.

Annexe n°4 à la délibération

Les budgets prévisionnels de chaque exercice donneront le détail des financements prévus.

La subvention de l'EPT est versée en trois fois, par tiers. Le premier versement intervient à la fin du mois de janvier de l'année civile, le deuxième à l'issue du vote du budget par le conseil territorial et le troisième dans le dernier trimestre de l'année civile en cours.

5c- Eléments permettant de justifier annuellement le versement des subventions

Les contractants s'engagent à se réunir au minimum trois fois au cours de l'année civile : en février, juin et octobre. Ces rencontres seront l'occasion de suivre les objectifs de la présente convention et d'en faire un bilan.

L'association doit s'adjoindre les services d'un expert comptable.

L'association s'engage à fournir lors de ces rencontres ou en temps utiles :

- Un compte rendu des actions qu'elle s'est assignées dans le cadre des présentes et un bilan annuel d'activités.
- Un bilan comptable de résultat et d'exploitation de son exercice (rapport du commissaire aux comptes)
- Un budget prévisionnel avec le détail des actions prévues pour l'exercice budgétaire concerné
- Les attestations d'assurance.

Le versement des subventions est conditionné à la présentation des documents précités. Les budgets prévisionnels devront être nécessairement approuvés par les partenaires.

5 e- Recettes et subventions autres

L'association mettra en place une politique tarifaire permettant une accessibilité large des publics. Certaines actions devront nécessairement être gratuites : répétitions publiques, université populaire.

L'association devra nécessairement solliciter d'autres partenaires institutionnels, associatifs ou privés pour trouver d'autres formes de financements. Les efforts des partenaires de la convention tendent à assurer à l'association les moyens de son fonctionnement.

Une partie des moyens ne transite pas nécessairement par l'association, mais par les artistes ou les compagnies accueillies. Dans la limite de la responsabilité de chacun, l'association gestionnaire du lieu devra rechercher la transparence et la solidarité avec ces partenaires.

5f- Communication

L'association s'engage à faire apparaître, pour toute correspondance, sa domiciliation de la manière suivante : Association Ecarts - Anis Gras, le lieu de l'autre - 55, avenue Laplace - 94110 Arcueil.

La mention du soutien de l'EPT et les logos de l'Etablissement public devront obligatoirement figurer sur tout document d'information ou de promotion de l'association ou de ses actions et production.

Article 6 : Durée de la convention

La présente convention est consentie à compter de sa signature pour une durée d'un an.

Une rencontre spécifique sera organisée entre les parties pour aborder les modalités et conditions éventuelles de renouvellement de ladite convention qui en tout état de cause fera l'objet d'une nouvelle convention ou d'un avenant.

La présente convention pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties en cas de non exécution de l'un ou l'autre des engagements souscrits dans le cadre de la présente, après une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception, restée infructueuse pendant un délai de deux mois. Pour se faire, la partie requérante devra, à l'issue de ce délai, notifier par lettre recommandée avec avis de réception, le motif de la résiliation de la présente convention. Celle-ci sera réputée résiliée dès réception de cette lettre, deux mois après sa date d'expédition.

La présente convention serait résiliée de plein droit, sans indemnités par l'EPT :

- En cas de dissolution de l'association
- En cas de cession des bénéficiaires de la présente convention à un tiers
- En cas de fraude ou de malversation de la part de l'association ou de l'un de ses responsables
- En cas d'inobservation grave ou transgression des clauses de la convention

Annexe n°4 à la délibération

En toutes hypothèses, la résiliation de la présente convention à l'initiative de l'EPT ou de l'association, entraîne de plein droit la reprise immédiate des locaux, agencements et matériels visés aux articles 2 et 3.

Article 7 : contestations

Les contestations qui s'élèveraient entre les parties, au sujet de l'exécution ou de l'interprétation de la présente convention devront faire l'objet d'une tentative de conciliation.

En cas de désaccord persistant, les contestations seront portées devant la juridiction compétente.

Fait à Orly, le

Pour l'association ECARTS,

Le Président

Gilles LACOMBE

Pour L'EPT

Pour le Président, par délégation,
Le Vice-président en charge des
équipements culturels

Jean-Luc LAURENT

Association ECARTS

55 avenue Laplace 94110 Arcueil

ecarts@lelieudelaudre.com / www.lielieudelaudre.com

ANIS GRAS

LE LIEU DE L'AUTRE



PROJET ARTISTIQUE & CULTUREL

« LE LIEU DE L'AUTRE »

2019 - 2020 – 2021

L'association ECARTS a en charge, depuis 2005, la direction artistique et la gestion du lieu ANIS GRAS (Arcueil). Etablissement transféré, en 2006, à la CAVB / EPT Grand-Orly Seine Bièvre.

CREER - PARTAGER - TRANSMETTRE
RESIDENCE - RECHERCHE - ACTIONS

PROJET ARTISTIQUE & CULTUREL
« LE LIEU DE L'AUTRE »
2019 - 2020 – 2021

dans le cadre de la
CONVENTION TRIENNALE EPT GRAND-ORLY SEINE BIEVRE ET LA VILLE D'ARCUEIL

Anis Gras est une base, une maison de gestation, un lieu de croisement qui, à sa mesure, nourrit la création d'aujourd'hui. *Anis Gras* s'inscrit, ainsi, dans un esprit de complémentarité par rapport aux autres théâtres, aux lieux de programmation.

Sur les années 2019 2020 2021, nous poursuivrons ce travail de développement d'un espace de fabrique de formes artistiques issues d'artistes aux influences et identités diverses. L'esthétique du lieu de l'autre passe également par cette "multitude" d'origines qui se croisent, se rencontrent, se mêlent parfois. Par ailleurs, nous souhaitons accentuer l'accueil de tout jeunes artistes issus des écoles supérieures d'enseignements (CNSAD Paris, Le Conservatoire à rayonnement intercommunal du Val de Bièvre / Kremlin Bicêtre, CRR Paris, CFA d'Asnières...) qui fréquentent déjà régulièrement Anis Gras (stages avec les écoles, ébauches de formes par les élèves de dernière année ou tout juste diplômés). L'enjeu est alors de favoriser les rencontres entre professionnels confirmés et jeunes artistes avec le souci de créer des "accompagnements" plus ou moins développés selon les projets et personnes concernés (du simple regard extérieur à la participation "active" dans le processus de création).

Dans le même état d'esprit, Anis Gras a créé la *Petite Fabrique des Arts et des Cultures* (soutenu par la Fondation de France) qui accueille les désirs de "faire de l'art" de jeunes (6-18 ans) amateurs issus des territoires voisins (pour le moment : Arcueil, Gentilly, Villejuif). Ces "présences" sur un territoire "commun" qu'est Anis Gras vont permettre de développer un axe important du projet et faire apparaître le lieu, un peu plus encore, comme espace de création, de transmission et d'éducation artistique à l'adresse des artistes professionnels, des amateurs et des publics/spectateurs variés présents dans le lieu. Anis Gras est un espace d'ouvrage singulier destiné à s'ouvrir à l'autre, de différentes manières, à différents moments du processus de création, à l'initiative des artistes mais également des publics.

Cette nouvelle période de conventionnement sera également celle pendant laquelle Anis Gras énoncera son rapport régulier et important à la création européenne.

Enfin, l'ouverture d'un nouvel espace dédié au travail de création et à la transmission, L'Autre Lieu enseigne artistique, situé dans le Centre Commercial de la Vache Noire à Arcueil, sera aussi l'occasion pour l'équipe du lieu et l'ensemble des résidents de se "décaler" sur un nouveau territoire pour expérimenter des démarches et formes à y développer.

PUBLICS CONCERNES ET TRANCHES D'AGE :

Anis GRAS accueille un public large de tous les âges, toutes origines et classes sociales. Artistes, créateurs, penseurs, professionnels locaux, habitants, entrepreneurs, amateurs et professionnels... Le lieu a vocation de travailler, de rencontrer des personnes très variées et de faciliter ensuite les échanges possibles.

Anis GRAS *le lieu de l'autre*

Pépinière artistique : des artistes y travaillent en permanence.

Espace de **découverte de la création** artistique d'aujourd'hui.

Lieu **ouvert sur le monde**, lieu de **partage avec des publics variés**
et les habitants du territoire.

➤ **Créations d'artistes franciliens, nationaux, européens et internationaux**

Plus de 70 **créations artistiques**

à découvrir chaque saison

Une centaine de créateurs en résidence

Anis Gras est un espace reconnu de création professionnelle dans toutes les disciplines artistiques. Pépinière, Fabrique et espace d'ouvrage singulier, Anis Gras accueille et accompagne, par l'intermédiaire de l'association Ecarts, des artistes en résidence de longue durée et diffuse des œuvres pluridisciplinaires pour un public large, en mettant un accent tout particulier sur la transmission et l'éducation artistique et culturelle pour le plus grand nombre.

Anis Gras accueille ainsi en moyenne chaque saison entre 90 et 100 équipes en résidence et plus de 70 spectacles, dont 70 créations artistiques professionnelles recouvrant une diversité des écritures artistiques (théâtre, performance, concert, danse, cirque, arts visuels, etc.), sur des temps de création de 3 à 12 mois (renouvelable). Le soutien à la création exercé par et dans le lieu prend diverses formes : résidences de création (artistes confirmés, jeunes artistes, ouverture aux premiers gestes artistiques), recherche et étapes de travail, accompagnement et formation, événements et festivals.

La majorité des artistes, franciliens, nationaux, européens et internationaux sont soutenus dans leurs projets par le Ministère de la Culture, la région Ile-de-France et d'autres partenaires institutionnels et privés de la création contemporaine. Anis Gras apporte des outils de travail nécessaires aux créations: espace de création, de diffusion, lien avec les publics dans le cadre des étapes de création, appui administratif, logistique, technique, de communication et d'accueil.

Depuis son ouverture, Anis Gras est devenu une pépinière artistique repéré comme un espace de diffusion d'un travail artistique en création dans lequel les artistes travaillent en permanence. Le fonctionnement de l'association Ecarts permet de construire les projets artistiques et culturels avec l'ensemble des acteurs nécessaires à leur succès (artistes, partenaires, médiateurs, publics) et de répondre positivement aux objectifs. C'est aujourd'hui un lieu quasi unique en Ile de France, recensé comme lieu "hybride" d'intérêt culturel dans l'étude de l'APUR de juin 2015, recensant les lieux culturels en proximité des gares, dans le cadre du Grand Paris Express.

➤ **Des événements**

Pour accompagner le travail de création, Anis Gras organise ou accueille des événements visant à favoriser et accompagner la diffusion artistique.

FORMATION - RENCONTRE

*** JOURNEES EUROPE CREATIVE**

Chaque année Anis Gras accueille le Relais Culture Europe pour l'organisation des Journées pour une Europe Creative. Accessibles et ouvertes à tous, ce temps fort permet de trouver des informations précises sur les différents dispositifs (appels à projets) et d'accéder à un réseau européen, à travers la formation, la rencontre/échange avec des acteurs variés, la co-construction de projets.

PARTENARIAT - RAYONNEMENT

Partenariat avec des événements départementaux et franciliens favorisant le rayonnement des artistes et du lieu.

Ces partenariats permettent aux artistes-résidents et au lieu de bénéficier d'un accompagnement supplémentaire, de qualité (production, cession, communication)

*** LE FESTIVAL DE MARNE et Anis Gras (depuis 2014)**

En 2018, des artistes résidents d'Anis Gras ont été programmés (Brûleurs de Pont, Haïm Isaac) dans le cadre du Festival et d'un Café des Enfants.

* **NUIT BLANCHE**

En 2018, plusieurs résidents (plasticiens et photographes) ont proposé une "Nuit Blanche" et ainsi participé à cet événement, populaire et festif, centré sur l'installation d'œuvres d'art dans l'espace public ou dans des bâtiments parisiens à découvrir ou redécouvrir.

En 2018 : ANIS GRAS FAIT SA NUIT BLANCHE de 18h à minuit

Dans le cadre de la Nuit Blanche OFF, retrouvez Laurent Melon, Femmes photographes et Violaine Burgard & Genevieve Grabowski autour de la nuit, l'obscurité, l'invisibilité.

* **Le Mois Kréyol, Festival des langues et cultures créoles Cie Difé Kako**

dans le cadre de la Journée internationale de la langue et des cultures créoles

Avec le soutien à la Résidence de la DRAC Île-de-France

FESTIVAL

* **Festival BRUITS BLANCS** (depuis 2011)

Il n'y a de vitalité artistique que dans l'exploration permanente, avec sa part de risque : celui de la découverte, celui d'ouvrir des voies inconnues. Bruits Blancs est un temps concentré offert à de telles aventures. Ces journées sont proposées dans l'esprit d'un laboratoire inscrit dans la vie artistique contemporaine.

" C'est sans aucun doute aujourd'hui l'un des festivals les plus pointus en matière de recherches sonores et musicales et littéraires... Un laboratoire avec ses précipités, ses créations impromptues et éphémères, son ambiance de petit club pour aventuriers et passionnés de l'expérimental. Le tout sous la baguette du musicien Franck Vigroux " (Festival Nemo)

Production Écarts / Anis Gras – Le lieu de l'autre • Coproduction La Muse en Circuit, Le Cube, Scènes Croisées. En partenariat avec L'Hiver Nu, Rude Boy Crew, La Cie d'Autres Cordes. Avec le soutien de la Région IDF, DRAC IDF, Sacem, SACD, Spedidam, Dicream.

➤ **Anis Gras - Espace européen et international dédié à la création et aux échanges artistiques**

Dans une démarche de soutien à la création et à la circulation des projets artistiques, nous accompagnons des artistes résidents hors les murs et accueillons des artistes européens et internationaux dans le lieu.

Sur le dernier conventionnement (2016-2018), Anis Gras a développé des résidences régulières avec - Musiciens européens Espagne, Italie, Belgique, Pologne, Suède, Allemagne, Portugal, Danemark, Grèce et internationaux Etats-Unis, Maroc - Metteurs en scène européens République Tchèque, Portugal, Roumanie et internationaux Syrie, Iran, Haïti - Danse Mexique.

Ces différents accueils et accompagnements renouvelés ont permis de coécrire et de mettre en place différents projets initiés par le lieu et les résidents : création d'un Festival du Théâtre Tchèque (1ère édition en 2018) - développement du Festival de musique Bruits Blancs (1ère édition en 2011) - développement d'un projet artistique mené par la Cie T.G.V. Véronique Petit à Téhéran (Iran) en partenariat avec l'espace culturel Le Fanous.

Un des objectifs du lieu est, dans les 3 prochaines années, de consolider ces accueils et le développement de projets afin de devenir un espace référent au niveau européen principalement. Dans ce sens, Anis Gras a entrepris des démarches, notamment à travers les appels à projet Europe Creative (Coopération, Erasmus + et Partenariat stratégique) et la formation de plusieurs membres de notre équipe (*i-team* – programme annuel européen d'innovation culturelle et sociale et *i-d* – formation pour explorer les innovations culturelles en Europe).

L'ouverture d'Anis Gras aux **premiers gestes artistiques** :
accompagnement de jeunes artistes - **en partenariat avec des Ecoles Supérieures de toute l'Ile-
de-France** - ou de premières aventures.

Parmi eux :

THEATRE Festival Théâtre d'été avec les élèves du Conservatoire du Kremlin-Bicêtre
Section théâtre dirigée par Frédéric Merlo

THEATRE Carte Blanche aux élèves du Conservatoire du 19eme – Paris
Section théâtre dirigée par Eric Frey

THEATRE Classe Horizon Théâtre en partenariat avec le Conservatoire National Supérieur d'Art
Dramatique (Paris) et Falaises et Plateaux (Arcueil). Accueil de jeunes du Val-de-Marne, âgés de 18 à
23 ans, en vue de favoriser leur intégration dans une Ecole supérieure d'art dramatique.

Les **pratiques amateurs** à Anis Gras

Le lieu est ouvert, soutient, participe de différentes manières au
développement des pratiques amateurs

A travers des dispositifs proposés par le lieu : Petite Fabrique, Ateliers de pratiques artistiques (danse,
théâtre) co-élaborés avec les artistes-résidents et les partenaires (locaux et départementaux
principalement : centres de loisirs, service retraités, service jeunesse), ateliers du Café des enfants,
Tables à lire, Projet du quartier).

A travers l'accueil d'ateliers et/ou de rendus d'ateliers issus d'associations départementales (Arcueil,
Gentilly, Cachan, Villejuif, Kremlin-Bicêtre).

A travers la diffusion en moyenne de 3 spectacles par saison ; 3 à 4 expositions amateurs par saison
(photo, peinture) et des actions proposés par des amateurs ((locaux et départementaux
principalement).

L'ouverture d'Anis Gras aux **propositions culturelles**

Territoire du Grand-Orly Seine Bièvre

Anis Gras prend en charge, par saison, plus d'une vingtaine d'accueils de projets / rencontres issus
des villes du Territoire du Grand-Orly Seine Bièvre, du Département du Val-de-Marne et d'Ile-de-
France.

Projets portés par des équipes municipales, associatives ou par des porteurs individuels.

- Mise à disposition d'espaces pour des temps de rencontre, de répétition, d'ouvertures publiques
(rendu d'ateliers, expositions, spectacles).

Anis Gras c'est aussi plus de 70 rencontres et ateliers de
pratique et de transmission par saison pour des publics intergénérationnels
avec les artistes-résidents du lieu.

Parmi elles :

Le Café des enfants

Labelle-Ecole **Plateforme ouverte et gratuite d'enseignement et d'expérimentation par l'art**

La Petite Fabrique **Parcours de découverte, pratique et expression artistiques en lien avec la
création contemporaine**

Le chemin des arts **Espace intergénérationnel de découvertes et d'échanges**

Table à Lire - Ciné-Club - Stages de danse, de théâtre et de danse

**L'ouverture de *L'Autre Lieu enseigne artistique*
au centre commercial de la Vache Noire - Arcueil**

Un espace artistique au Centre Commercial LVN dédié à la création pluridisciplinaire,
ouvert au partage et à l'éducation.

Un lieu de l'art qui régulièrement fait appel aux publics dans des processus de création, élabore des
accueils participatifs et des interactions avec les acteurs du quotidien.

A la demande de la direction du Centre Commercial LVN d'Arcueil, Ecartis Anis Gras investit un magasin de 105m² et propose le projet d'une Fabrique artistique qui se construit sur plusieurs dynamiques :

- Un espace dédié à la création artistique contemporaine et pluridisciplinaire

Des artistes issus de diverses pratiques (photographie, peinture, danse, théâtre, performance, musique, cinéma, littérature, arts plastiques, littérature) investiront l'espace afin d'y développer des phases de leur création en cours.

A cette occasion, ils présenteront leur projet et détailleront les phases de "fabrication" nécessaires. Ils programmeront également des temps de rencontre, d'échange et de récolte de témoignages avec les publics.

Il s'agit ici d'ouvrir un espace de travail et d'information publique sur la création et les métiers de l'art

- Un espace d'information, relais de la vie culturelle locale et territoriale

Nous présenterons les actualités liées à la vie culturelle et artistique territoriale (anis Gras, Service Culturel d'Arcueil, Galerie Julio Gonzales, Médiathèques, Festivals et événements à proximité). Relais de supports de communication mais également des échanges réguliers en présence des porteurs de projet.

Il s'agit ici de faire de cet espace un lieu ressource de l'actualité culturelle et artistique territoriale

- Des ateliers ouverts aux publics (Education artistique)

L'Autre Lieu sera également un lieu de pratiques amateurs (théâtre, arts plastiques, photographie, danse..).

A travers différents dispositifs de médiation, les artistes accueilleront des groupes (10/12 personnes) déjà impliqués dans des projets menés par anis Gras (Table à Savoir Faire, stage artistique) ou qui auront eu la possibilité de s'inscrire directement au Centre Commercial.

Il s'agit ici de faire de cet espace une antenne identifiée d'action et d'éducation populaire artistique

- Temps forts & Animations artistiques

Régulièrement le Centre LVN propose à ses publics des événements culturels liés à l'actualité du Centre (Fête de Noël, Fête des Mères..) ou à la vie culturelle territoriale (Anniversaire Erik Satie, Journée de la Femme).

L'Autre Lieu, en partenariat avec le Centre LVN, pourra participer à ces événements à travers l'intervention des artistes et la mise en place d'animations participatives avec les publics.

Il s'agit ici de faire de cet espace un acteur, partenaire du Centre LVN à l'occasion des événements et opérations grand public qui rythment la vie du Centre Commercial

CONVENTION D'OBJECTIFS
Années 2019 – 2020 - 2021

ENTRE

L'Établissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre, représentée par son Président, M. Michel LEPRÊTRE, dûment habilité par délibération du Conseil de Territoire n° 5 en date du 28 juin 2016,

Ci-après dénommé « l'EPT » ;

ET

L'Établissement Public Industriel et Commercial **Les Bords de Scènes**, représenté par son Directeur, M. Bruno BOSSARD, dûment habilité par décision du Conseil d'administration en date du 3 décembre 2015 ;

Ci-après dénommé « l'EPIC »

Ensemble dénommées « les parties »,

VU

- le Code général des collectivités territoriales et, plus particulièrement ses articles L.2221-1, L.2221-10, L.2224-2 et R.2221-4 à R.2221-52 ;

- l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 (modifiée) relative aux spectacles et, plus particulièrement son article 1-2 ;

- la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Essonne (intégrée depuis le 1^{er} janvier 2016 dans l'EPT Grand Orly Seine Bièvre) n° 2197 du 26 novembre 2015 portant création de l'Établissement public industriel et commercial **Les Bords de Scènes**, et adoptant ses statuts ;

Il est convenu ce qui suit :

Préambule :

L'ancienne Communauté d'Agglomération Les Portes de l'Essonne, compétente en matière culturelle et intégrée depuis le 1^{er} janvier 2016 dans l'EPT 12, a créé l'ÉPIC « Les Bords de Scènes » pour offrir aux usagers de son territoire une meilleure lisibilité de son offre culturelle.

Selon l'article 4 des statuts de l'ÉPIC « Objet de la régie - Missions et territoire d'intervention », l'ÉPIC a pour missions, à compter du 1^{er} juin 2016, de :

Annexe n°5 à la délibération

- ✓ assurer la gestion et l'exploitation des équipements communautaires suivants :
 - la salle Lino Ventura (Athis-Mons) ;
 - l'Espace Jean Lurçat, la salle Agnès Varda, le théâtre Jean Dasté (Juvisy-sur-Orge) ;
 - l'Espace Pierre Amoyal (Morangis) ;
- ✓ assurer l'ensemble des activités de diffusion de spectacles vivants, de création et de production mis en œuvre dans lesdits locaux ou à l'extérieur ;
- ✓ proposer une programmation de spectacle vivant dans toutes ses composantes en termes de disciplines artistiques ;
- ✓ proposer une programmation cinématographique équilibrée en maintenant le label art et essai (salles Ventura et Varda) et en promouvant une action culturelle en direction des scolaires du tout public ;
- ✓ proposer un projet d'aide à la création artistique, d'accueil et de résidences artistiques ;
- ✓ proposer un programme d'actions culturelles, de pratiques artistiques et de formation contribuant à l'élargissement des publics ;
- ✓ participer au développement de la vie artistique et culturelle locale, en assurant notamment l'accueil de toute manifestation souhaitée par l'EPT ou par les communes concernées, ou dans le cadre de relations de partenariat avec des acteurs de la vie artistique et culturelle locale, qui feront l'objet de conventions bilatérales spécifiques entre les partenaires.

TITRE I- DISPOSITIONS GENERALES

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet de définir :

- des objectifs généraux de service public que l'EPT Grand Orly Seine Bièvre assigne à l'EPIC, dans la réalisation de ses missions artistiques et culturelles telles que définies par les statuts de l'Établissement ;
- de poser le principe que ces objectifs généraux seront repris et détaillés annuellement dans une convention de contraintes de service public. Ces contraintes seront mesurées et compensées financièrement à hauteur des charges qui incombent à l'EPIC pour leur réalisation.

TITRE II – DISPOSITIONS ARTISTIQUES, CULTURELLES ET SOCIOCULTURELLES

Article 2 : Principes d'action définis en adéquation avec la politique culturelle communautaire

Pour la mise en œuvre de ces missions, l'EPT et l'EPIC conviennent d'adopter les principes d'actions et les priorités suivantes correspondant aux objectifs généraux de la politique culturelle communautaire :

- les actions engagées par l'Établissement seront conduites notamment en direction de la population du territoire de l'agglomération avec pour finalité l'élargissement des publics touchés, tout en veillant à l'ouverture et aux échanges avec l'extérieur (autres établissements culturels, centres sociaux, établissements scolaires, comités d'entreprises, etc.) ;
- proposer une programmation artistique pluridisciplinaire exigeante;
- développer un travail d'action culturelle et de pratiques artistiques tout public et jeune public pour le cinéma et le spectacle vivant, en mettant en œuvre les partenariats correspondants (communes, Éducation Nationale...);
- développer la mise en œuvre de partenariats avec les associations locales, les établissements scolaires, la direction des affaires culturelles de l'agglomération et les équipements culturels communautaires, les centres sociaux, les communes...

Article 3 : Projet artistique et culturel

L'EPT détermine les objectifs généraux à poursuivre par l'EPIC dans le cadre de la proposition et de la mise en œuvre de son projet artistique et culturel global. Ce projet, proposé au Conseil d'administration par le directeur, en collaboration avec l'équipe de l'établissement, se décline en programmes d'activité annuels.

3-1- Mission de conception, de mise en œuvre et de gestion d'une programmation régulière et pluridisciplinaire de spectacles professionnels et de diffusion cinématographique

3-1-1- Dispositions générales

L'EPIC aura pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre une programmation de spectacles professionnels pluridisciplinaires - théâtre, musique (musique classique, musiques actuelles dont jazz, chanson, rock, musiques du monde...), danse, cirque, arts de la rue, formes nouvelles et croisées... ainsi qu'une programmation cinématographique régulière dans les salles dédiées.

Les choix artistiques devront être dictés par le souci de présenter un éventail aussi représentatif que possible des divers courants, langages et esthétiques de la création contemporaine en tenant compte des évolutions en cours (mélange des disciplines, arts visuels/spectacle vivant, arts de la rue, etc.). Il ne s'agit donc pas de privilégier telle ou telle esthétique, mais de témoigner de la pluralité actuelle des approches et des expressions, tant du point de vue de la création contemporaine que du répertoire revisité. Une attention particulière sera portée en direction du jeune public et de la petite enfance avec une programmation de spectacles adaptés et innovant, suscitant la curiosité et l'éveil artistique.

Les propositions artistiques présentées devront répondre à un degré élevé d'exigence artistique et culturelle, tout en veillant à présenter un propos artistique accessible et favorisant le dialogue entre les cultures. Il appartiendra donc à l'Établissement d'imaginer des programmations équilibrées comprenant :

Annexe n°5 à la délibération

- Une part importante de propositions incitant les publics à la curiosité et à la découverte d'œuvres qui, par leur caractère novateur, ne bénéficient pas encore d'une forte notoriété mais qui présentent un fort intérêt en termes de questionnement artistique ou social, de mise en avant de la diversité culturelle et d'échange des cultures,
- Des spectacles ou artistes qualifiés de plus reconnus, tout en respectant les objectifs d'exigence artistique énoncés plus haut et de singularité du projet.

3-2- l'activité cinématographique

L'EPIC s'engage à :

- Poursuivre dans le cadre du projet artistique et culturel global de l'Établissement, le projet cinéma mené actuellement sur le territoire dans l'objectif de le dynamiser et l'élargir, et de développer les publics ;
- promouvoir et soutenir la diffusion cinématographique en veillant à un équilibre de la programmation entre films classés art et essai et films tout public permettant d'intéresser et de mobiliser des publics divers ;
- réaliser une programmation de qualité justifiant l'orientation de politique culturelle des équipements et s'engager à maintenir le label « art et essai » existant actuellement sur les deux salles Agnès Varda et Lino Ventura ;
- promouvoir un programme d'éducation à l'image à travers les dispositifs de type Écoles et cinéma, collégiens et lycéens au cinéma, ainsi qu'un programme d'actions culturelles en lien avec la programmation régulière.

3-3- Mission d'éducation artistique

3-3-1- Parcours d'éducation artistique et culturelle

L'EPT souhaite que l'EPIC développe des partenariats avec les établissements scolaires du territoire (en lien avec leurs projets éducatifs respectifs), en matière de programmation jeune public et d'éducation artistique dans le domaine du spectacle vivant et du cinéma, afin de mettre en place des parcours d'éducation artistique et culturelle concertés.

De la maternelle au lycée, un programme de spectacles sera proposé tout au long de la saison, accompagné de propositions de sensibilisation autour du travail des artistes invités. Les trois éléments constitutifs de l'éducation artistique et culturelle, seront associés : des rencontres artistiques, des pratiques artistiques et des connaissances artistiques.

Par ailleurs, les dispositifs divers auquel l'EPIC peut être associé ou à l'initiative (École et cinéma, collèges et lycéens au cinéma) seront confortés.

3-3-2- Mission de développement des publics

En matière d'éducation artistique et de sensibilisation artistique et culturelle, l'EPT souhaite que l'EPIC développe et mette en œuvre, autour de la programmation de spectacles et de cinéma, un programme d'actions culturelles pouvant être formalisé sous forme de parcours (spectacle, pratique artistique, rencontre avec les artistes...) auprès notamment des publics dits éloignés de la culture (publics bénéficiaires des aides sociales et usagers des centres sociaux, personnes âgées, primo-arrivants...). Les partenariats avec les structures sociales et socio-culturelles du territoire seront développés en ce sens, en complémentarité et en cohérence avec les projets développés par le territoire et ses structures culturelles.

Annexe n°5 à la délibération

Les ateliers théâtres pour adultes à partir de l'âge de 16 ans (anciennement Conservatoire d'Art Dramatique) seront poursuivis en complémentarité avec l'enseignement proposé pour les plus jeunes par le conservatoire à rayonnement intercommunal du territoire.

3-4-Mise en œuvre d'une mission de soutien à la création

L'EPT souhaite que l'EPIC mette en œuvre un programme de soutien à la création par différents moyens et notamment :

- en invitant de manière régulière des compagnies indépendantes proposant des créations innovantes ;
- en mettant en place des apports en coproduction pour des artistes et compagnies engagés dans une étape de création ;
- en accueillant chaque saison une ou des équipes artistiques en résidence de création. Ces résidences permettront aux artistes d'aboutir leur création. En parallèle, la présence de ces équipes artistiques sur le territoire devra permettre de développer un programme d'actions culturelles auprès des différents publics construits autour de la singularité du projet artistique proposé.

3-5-Mission d'appui à la vie associative, aux initiatives locales et à la pratique artistique amateur

La mise à disposition dans des conditions professionnelles d'un théâtre en ordre de marche est l'une des dispositions que l'EPT entend mettre en œuvre pour apporter son appui au développement de la vie locale (associations, collectivités locales et acteurs locaux).

À ce titre, la mission confiée à l'EPIC par l'EPT comprend la mise à disposition des salles de spectacle concernées à des associations, établissements scolaires, services communautaires, communes qui en feront la demande.

Les conditions de mise à disposition des équipements aux villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge et Morangis seront réglées dans le cadre de conventions particulières entre l'EPT, l'EPIC et chacune des villes.

Dans le cas où un organisme souhaiterait bénéficier d'un appui dont l'impact financier serait supérieur au cadre défini concernant l'accueil et les frais techniques, des conventions spécifiques détermineront le montant des sommes que l'Établissement facturera à ses co-contractants.

En dehors de ces cas particuliers et au regard de sa politique d'appui à la vie associative, l'EPT décide que ces prestations devront être assurées à titre gratuit pour le bénéficiaire.

L'appui ainsi consenti par l'EPIC fera l'objet d'une évaluation financière établie. Elle sera communiquée à l'EPT de façon à être rendue publique au titre de l'appui apporté par l'EPT au développement de la vie associative locale et des pratiques artistiques amateurs.

Article 4 : Détermination des tarifs

La politique tarifaire est définie de façon à être accessible au plus grand nombre et permettre de réduire les inégalités d'accès à la culture.

L'EPIC devra mettre en place une politique tarifaire incitative conçue de façon à réduire les obstacles économiques au développement des pratiques culturelles en général et de la fréquentation des spectacles en particulier. Il devra proposer des formules d'abonnements, d'adhésions, de billetterie et de prestations adaptées en distinguant les tarifs pleins, les tarifs réduits applicables à des types de publics clairement définis.

Annexe n°5 à la délibération

Ces tarifs seront révisés chaque année dans le cadre de la mise au point du budget de fonctionnement de l'Établissement. Ils sont votés par le Conseil d'Administration de l'Établissement.

TITRE III – DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

Article 5 : Compensation financière, suivi et évaluation

La présente convention d'objectifs n'ouvre pas droit à des compensations financières au titre des objectifs qu'elle assigne.

La définition de contraintes précises dans le cadre des conventions annuelles de contraintes de service public ouvre droit à une compensation financière à hauteur des charges qui incombent à l'EPIC pour leur réalisation. Les modalités de calcul, de versement, de suivi et de réalisation de ces contraintes seront définies dans ces mêmes conventions.

TITRE IV – DISPOSITIONS DIVERSES

Article 6 : Durée et renouvellement

La présente convention d'objectifs est conclue pour une durée de 3 ans. Elle prendra effet à compter de du 1^{er} juin 2019.

Six mois avant la date de l'échéance finale, les signataires de la présente convention se réuniront à l'initiative de la partie la plus diligente pour étudier les conditions dans lesquelles elle est susceptible d'être renouvelée. En cas de non renouvellement, elles définiront avant le 1^{er} avril 2022 les mesures à prendre pour assurer la continuité du service public et celles rendues nécessaires par la gestion des agents de l'EPIC.

Article 7 : Résiliation anticipée

La convention pourra être résiliée par anticipation par l'une ou l'autre des parties en cas de manquement grave aux lois et règlements en vigueur ou au non-respect d'une ou plusieurs clauses qui y sont mentionnées. Dans ce cas, une mise en demeure sera faite par lettre recommandée avec accusé de réception et la résiliation sera effective à l'issue de la saison culturelle en cours, avec préavis minimum de trois mois, si les mesures appropriées n'ont pas été prises.

Le contrat pourra également faire l'objet d'une résiliation d'un commun accord dans l'hypothèse où les deux parties constatent par écrit, en double exemplaire, leur volonté commune de rompre le contrat et précisent la date à laquelle la résiliation prend effet.

En cas de résiliation anticipée, l'EPT déterminera, après concertation avec l'EPIC, la part de la contribution correspondant à la fraction des dépenses juridiquement engagées sur le temps écoulé, à la date de la résiliation. L'EPT s'engage notamment à ce que l'EPIC soit en mesure d'honorer tous ses engagements légaux et contractuels.

Annexe n°5 à la délibération

Article 7) Litiges

En cas de litige ou de conflit sur l'interprétation ou sur l'application de la présente convention, les parties s'engagent à rechercher toute voie amiable de règlement et notamment la médiation, avant de soumettre tout différent à une instance juridictionnelle.

Sauf impossibilité juridique ou sauf urgence, les parties recourront à la mission de conciliation prévue par l'article L.211-4 du Code de justice administrative.

En cas d'échec des voies amiables de résolution, tout contentieux devra être porté devant la juridiction compétente.

ANNEXES

Statuts de l'EPIC et délibération constitutive

Fait à Juvisy-sur-Orge en quatre exemplaires, le 24 mai 2019

Pour l'EPT,
Le Président, par délégation
Le Vice-président en charges des équipements culturels

Pour l'EPIC,
Les Bords de Seine
Le Directeur

Jean-Luc Laurent

Bruno Bossard

Les Bords de Scènes

Rapport d'activité 2018

Les Bords de Scènes

Place du Maréchal Leclerc
91260 Juvisy-Sur-Orge
Tél. : 01 69 57 81 10
Fax : 01 69 57 81 11

Mail : contact@lesbds.fr
Site internet : lesbordsdescenes.fr

Sommaire

La diffusion spectacle vivant	p. 2
La diffusion cinéma	p. 5
Les manifestations	p. 7
Le soutien à la création	p. 8
L'action culturelle en milieu scolaire	p. 10
L'action culturelle tout public	p. 15
L'action culturelle en direction d'autres publics	p. 20
Les Ateliers Théâtre	p. 21
L'accueil d'acteurs culturels partenaires	p. 23

La diffusion spectacle vivant

➤ les spectacles programmés

En 2018, nous avons accueilli 46 spectacles de disciplines différentes, tout public, jeune public et familiaux. Nous avons aussi organisé 3 Sorties Hors les Murs, 3 spectacles de culture urbaine ainsi que 5 spectacles amateurs dans le cadre des restitutions de nos ateliers Théâtre :

12 Spectacles de Théâtre

- *C'est un peu compliqué d'être l'origine du monde* de Les Filles de Simone
- *J'ai couru comme dans un rêve* de la compagnie les sans cou
- *Frères* (JEUNE PUBLIC) de la compagnie Les Maladroits
- *Syndrome U* de la compagnie Nova Nostra
- *Teatro da Mangiare et Tout ce que je sais du blé* du Teatro Delle Ariette
- *Dormir cent ans* (JEUNE PUBLIC) de la compagnie La Part des Anges
- *MacBeth en Forêt* du Théâtre de l'Unité
- *Les Yeux d'Anna*, cie l'Art Mobile
- *Quatorze*, cie Cassandre
- *Intra-muros*, d'Alexis Michalik
- *Le triomphe de l'amour*, de Denis podalydes
- *Hamlet*, cie les dramaticules

1 spectacle de théâtre & musique

- *Les quatre saisons de Solotareff* de Sunoare e Cantare (JEUNE PUBLIC)

4 spectacles d'humour

- Gaspard Proust
- François Xavier Demaison
- Camille Lellouche
- Alex Vizorek est une œuvre d'art

6 spectacles de cirque et théâtre gestuel

- *The Elephant in the Room* du Cirque Le roux
- *OGM* des frères Kamazaroffs (JEUNE PUBLIC)
- *Les vadrouilles*, cie AOC
- *D construction*, cie Dyptik
- *Déluge*, cie sans gravité
- *Speakeasy*, the Rat Pack Compagnie

6 concerts de musique:

- *Ma plus belle histoire d'amour* de Sunoare e Cantare
- Renegades Steel Orchestra
- L'Orchestre National d'Ile de France
- Sunoare e Cantare
- Ensemble Spirale
- *Je me réveille* (JEUNE PUBLIC) de Mosai et Vincent

4 concerts de chanson

- Alain Schneider (JEUNE PUBLIC),
- Grand Corps Malade
- *L'École des Fables* (JEUNE PUBLIC – FESTIVAL DE MARNE) de Thomas Semence
- Les Wriggles

2 concerts de Jazz

- Yun Sun Nah
- Louis et François Moutin

1 festival de musiques du monde D'ici & D'Ailleurs avec 3 concerts

- Bonga
- Sharon Shannon
- Calypso Rose

1 opéra	➤ <i>Les Noces de Figaro</i> de l'Opéra Éclaté
7 spectacles de danse	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>May B</i> de Maguy Marin ➤ <i>Bal Givré (JEUNE PUBLIC)</i> et <i>Glace !</i> de la compagnie Trafic de Style ➤ <i>Lettre pour Elena</i> de la compagnie La Parenthèse (JEUNE PUBLIC - Les Rencontres Essonne Danse), ➤ <i>D'Après Une Histoire Vraie</i> de Christian Rizzo (Les Rencontres Essonne Danse), ➤ <i>TUTU</i> de la compagnie Chicos Mambos (Les Rencontres Essonne Danse), ➤ <i>Après la pluie, après</i> de la compagnie Itotoyo (JEUNE PUBLIC- Les Rencontres Essonne Danse) ➤ <i>25 ans de Hip Hop</i>, de Farid Berki
1 festival de culture urbaine Session 2 Style	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Spectacle de danse ➤ Battle de Danse ➤ Concert de Rap
2 spectacles « Par Ici La Sortie ! »	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Comme il vous plaira</i> de Christophe Rauck, au Théâtre Sénart et <i>Anne Teresa de Keersmaeker</i> à l'Opéra Garnier ➤ <i>20000 lieux sous les mers</i> à la Comédie Française, théâtre du Vieux Colombiers ➤ <i>La dame aux Camélias</i>, à l'Opéra Garnier
5 spectacles amateurs	➤ Restitutions de nos ateliers Théâtre cf page 19

➤ **analyse de la fréquentation**

La fréquentation de notre public est de **13 792**

Fréquentation du Public	
Tout Public	8 182
Familiaux	1 548
Jeune Public	910
Représentations Scolaires	2 590
Ateliers Théâtres	408
« Par Ici La Sortie »	120
Stages	34
TOTAL	13 792

➤ **Les abonnements**

Les Bords de Scènes compte **295** abonnés. **85 %** des abonnés résident sur notre territoire :

Abonnement jeune (- de 26 ans) : **42**

Abonnement sortir (3 spectacles) : **178**

Abonnement sortir plus (10 spectacles) : **75**

La très grande majorité des abonnés réside dans le département de l'Essonne (94%) :

VILLE	
ATHIS-MONS (91)	90
JUVISY-SUR-ORGE (91)	103
MORANGIS (91)	13
PARAY (91)	4
SAVIGNY (91)	34
ESSONNE (hors territoire)	33
ABLON-SUR-SEINE (94)	9
VAL-DE-MARNE (hors Ablon)	9

➤ **répartition des spectacles par salle**

Athis	10
Salle Ventura	9
Église Saint Denis	1
Juvisy	22
Espace Jean Lurçat	16
Théâtre Jean Dasté	6
Morangis	6
Espace P. Amoyal	6
Ablon sur Seine	14
Espace Alain Poher	14
Total	43

La diffusion cinéma

Les salles de cinéma Lino Ventura à Athis-Mons, Agnès Varda à Juvisy-sur-Orge et l'Avant-Scène à Paray-Vieille-Poste sont gérées par le Centre Culturel des Portes de l'Essonne par convention avec l'Établissement Public Grand Orly Seine Bièvre.

Accédant généralement aux films entre la 3^e et la 6^e semaine de sortie, notre programmation, mutualisée entre les trois équipements, est effectuée par le responsable Cinéma Programmateur Animateur, en lien avec l'entente de programmation Procuste.

Il est à noter que la salle Agnès Varda, pour des raisons de travaux de rénovation ne sera pas programmée de fin avril à fin septembre 2018. La réouverture à partir du mois d'octobre mais avec la limitation de la jauge à 19 spectateurs nous a contraint à restreindre notre capacité d'accueil et donc également impacté notre fréquentation sur le dernier trimestre malgré la réouverture et la présence sur dans notre programmation de films porteurs ainsi que des débats et rendez-vous habituels.

➤ **Les axes de programmation :**

- promouvoir et soutenir la diffusion des films, en s'assurant d'un équilibre de la programmation permettant d'intéresser des publics divers et en favorisant son ancrage dans l'agglomération ;
- faire une programmation de qualité justifiant l'orientation culturelle des équipements et maintenir le label « Art et Essai » existant actuellement pour les salles Lino Ventura et Agnès Varda ;
- poursuivre nos actions de sensibilisation au cinéma auprès des structures petite enfance, des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que des établissements du secondaire (collèges et lycées) du territoire de l'agglomération en relation avec les enseignants et les services concernés des communes ;
- réaliser un travail de partenariat régulier avec les acteurs locaux.

Le fait de travailler avec l'entente de programmation permet d'obtenir des films à partir de la 3^{ème} et 4^{ème} semaine de sortie. Nous exploitons aussi une vingtaine de copies ADRC au cours d'une année de programmation.

Sur cette période, les cinémas ont diffusé un total de 620 titres, proposé 625 séances dont 346 séances de films classés. Pour réaliser ces séances, nous programmons toutes les semaines 4 à 5 films dont un film jeune public hors *Ciné-Rencontre* et *Ciné-Biberon*.

Afin d'obtenir le classement *Art et Essai*, nous avons diffusé à Juvisy 61 films classés lors de 136 séances, soit 63% des séances sur six mois pour cause de fermeture pour travaux, à Athis-Mons 145 films classés lors de 364 séances, soit 46% des séances semestrielles et à Paray-Vieille-Poste salle non classée 35 films classés lors de 40 séances sur 120 séances soit 33% des séances semestrielles.

Nous accueillons des films documentaires en lien avec nos partenaires associatifs et participons aux opérations nationales de la fédération Nationale des Cinémas Français : Fête du cinéma, Printemps du cinéma...

La programmation a permis de répondre à un grand nombre de demandes du public tout en gardant notre classement « Art et Essai » et le label « Jeune Public ».

Consciente de la place du cinéma dans notre agglomération, l'équipe de programmation, d'animation et de gestion maintient le plus de diversité possible dans les salles Agnès Varda, Lino Ventura et l'Avant-Scène.

Cette période 2018 nous a permis de nous retrouver dans les salles de cinéma pour des moments conviviaux autour de films « grands publics », de découverte et d'autres plus exigeants.

Le nombre total de spectateurs accueillis s'élève à **29081**, incluant la billetterie payante et les invitations soit 5965 de moins qu'en 2017 une baisse principalement liée à la fermeture pour travaux.

Les manifestations

L'Épic des Bords de Scènes poursuit sa participation à des manifestations thématiques avec différents partenaires tant au niveau local que départemental.

➤ **Mars-avril : Rencontres Essonne Danse**

La manifestation : présentation des travaux de jeunes chorégraphes français et internationaux, coordonnée par le Collectif Essonne Danse.

Notre participation :

- programmation du spectacle *lettre pour Eléna* de la compagnie canadienne La Parenthèse-le petit théâtre de Sherbrooke le 11/03 (**1 représentation, 72 spectateurs**), et une séance scolaire le 12/03, 109 spectateurs.
- programmation du spectacle *d'après une histoire vraie* par le Centre Chorégraphique National de Montpellier, direction Christian Rizzo le 24/03 (**1 représentation, 245 spectateurs**)
- programmation du spectacle *TUTU* par la compagnie Chicos Mambos – Philippe Lafeuille le 07/04 (**1 représentation, 356 spectateurs**)
- programmation du spectacle *Après la pluie après* par la compagnie Itotoyo – Carole Parpillon le 08/04 (**5 représentations, dont 4 scolaires, 484 spectateurs**)

➤ **juin : Session 2 style**

La manifestation : pilotage de la manifestation *Session 2 Style*, un rendez-vous original des pratiques professionnels et amateurs des arts urbains des 19 au 21 Mai 2018. Pour ce faire, open-mic, stages de danse, Chaque année, la programmation du festival invite à la découverte de nouveaux artistes et aussi de nouvelles disciplines. Diverses associations assurent la programmation artistique, l'accueil, sous la direction artistique de Michel Onomo.

Notre participation : à cette occasion, sur le grand weekend de la pentecôte 2018 nous avons accueilli des battles, deux spectacles de danse et de Rap le dimanche et des stages + conférences le lundi (**368 spectateurs sur le weekend**).

Le soutien à la création

Le soutien à la création peut prendre des formes différentes pour soutenir des équipes artistiques dans leur travail de création. De l'aide financière directe liée à un projet de programmation ultérieure, à une aide en « industrie », le soutien peut prendre la forme :

- d'un contrat particulier pour l'achat d'un spectacle (soit du préachat : le spectacle est acheté avant sa création, la structure culturelle faisant « confiance » à l'équipe artistique, ou bien la coproduction : la structure culturelle, en plus de l'achat du spectacle, finance une partie de son coût de production) ;
- de la mise à disposition de locaux de répétition avec du matériel technique de spectacles et/ou du personnel technique notamment en terme d'éclairage ou de sonorisation.

➤ **coproduction**

Nous avons participé directement à l'aide à la création de plusieurs spectacles en 2018, que nous avons tous accueillis, à savoir :

- associés au Groupe des Vingt Théâtres en Ile de France, nous avons soutenu et accueilli **Syndrôme U**, la création de Julien Guyomard Cie Scena Nostra
- dans la cadre du Contrat Culturel de Territoire et en association avec Christian Roca et les conservatoires de Viry Chatillon et Juvisy-Athis, a été créé le spectacle ciné-concert **Carmen**, (Charlie Chaplin-Cécil B. de Mille, Georges Bizet) adaptation Christian Roca et création-commande musicale Denis Uhalde (deux représentations à Viry Chatillon et Morangis)
- en théâtre, **Tout ce que je sais du blé**, premières représentations en France de la compagnie Teatro dell Arriette (Bologne Italie), aide à la création en français, les BDS, 2 représentations
- deuxième volet de résidence de création de Gérard Clarté et la compagnie les frères Kazamaroffs, à Ablon sur Seine avec **OGM**, 4 représentations
- résidence de création de l'ensemble Suonare e Cantare, direction Jean Gaillard pour **Les 4 saisons de Solotareff**, 2 représentations
- un concert de Jazz, carte blanche aux frères Louis et François Moutin qui ont invités 10 célèbres Jazzmen pour un concert intitulé **Jazz de France**, répertoire original et concert unique ;
- accueil de la création lumière du spectacle musical **L'école des fables**
- soutien à la création du nouveau projet de la compagnie des Dramaticules **Hamlet**
- soutien à la création du nouveau projet de la compagnie l'art mobile, **Les yeux d'Anna** de Luc Tartar.

Soit au total neuf créations artistiques que nous avons en partie coproduites et accueillies.

➤ **accueil et mise à disposition de locaux et de personnels**

Au-delà de l'accueil ponctuel d'associations locales pour des besoins divers, nous ciblerons ici l'accueil de compagnies « proches » que nous pouvons soutenir ponctuellement

Nous avons maintenu un nombre de journées conséquent de prêt de salles avec un investissement en personnel technique. En nombre de jours :

- Acte2-François Volard, François Bégaudeau- (théâtre) pour *Au Début* : 14
- Cie L'art Mobile, Cécile Tournesol (théâtre) phase 1 pour *Les Yeux d'Anna* : 10
- Cie Le Château de Fables-Claude Bonnin (théâtre) pour *Lettre à Helga*: 6
- Suonare e Cantare (musique et conte) pour *Les 4 saisons de Solotareff*: 4
- Théâtre du phare, Olivier Letellier pour *La mécanique du hasard* (théâtre) accueilli en 2019/2020 : 5
- Thomas Semence (chanson JP) L'école des fables : 2
- Cie L'art Mobile, Cécile Tournesol (théâtre) phase 2 pour *Les yeux d'Anna* : 14
- Cie les Dramaticules pour *Hamlet* : 14

Soit un total de 69 journées de prêt de locaux et de mise à disposition de techniciens (le plus souvent intermittents).

L'action culturelle en milieu scolaire

➤ sur le territoire

Ce tableau présente l'évolution du nombre de classes et d'établissements concernés depuis 2013.

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre de classes concernées par l'action culturelle cinéma	131	127	106	96	98	83
Nombre de classes concernées par l'action culturelle spectacle vivant	27	40	42	33	25	En cours
Nombre d'établissements concernés	27	25	38 (dont 17 prisons)	35 (dont 13 prisons)	37 (dont 14 prisons)	En cours

Les cinémas participent aux trois dispositifs nationaux : *École et Cinéma*, *Collège au cinéma* et *Lycéens au cinéma*. A Juvisy-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste, la globalité des écoles primaires participe au dispositif *École et Cinéma* et on note pour Athis-Mons que les animations cinéma restent sujettes à un très grand choix parmi toutes les activités culturelles des structures de l'agglomération. Dans un souci du respect du cahier des charges du dispositif scolaire *École et Cinéma*, cette nouvelle période scolaire a vu une application plus ferme de la participation des établissements du primaire à ce dispositif. En effet, la présence obligatoire des enseignants aux temps de formations conditionne la validation de leurs inscriptions. Le comité de pilotage a pu constater que depuis plusieurs années une diminution alarmante de participation à ce temps de formation important et obligatoire. Ainsi, les non-présents n'ont pas vu leur inscription validée pour cette année, d'où une baisse du nombre de classes inscrites pour cette année. Nous serons tout aussi vigilants l'année prochaine afin de sensibiliser au mieux nos partenaires et redynamiser le déploiement de ce dispositif d'éducation à l'image.

➤ Ateliers spectacle vivant

Nous poursuivons notre travail en direction des établissements scolaires du primaire et du secondaire en cherchant prioritairement à mettre en œuvre des propositions artistiques liées à la programmation.

❖ **Scolaires**

Il s'agissait de 2 projets en temps scolaire, 3 ateliers ou option en lycée.

Nous avons mené 2 projets en lien avec la programmation dans le premier trimestre de l'année scolaire:

- Flavia Tapias, danseuse, a proposé des ateliers de pratique de la danse contemporaine en lien avec *Lettre a Elena* (2 classes) ;
- Cécile Tournesol, metteuse en scène, Luc Tartar, auteur dramatique sont intervenus dans diverses classes du lycée Jean Monnet pour des échanges sur l'œuvre, la mise en scène, les partis pris, les thématiques suivi d'improvisation autour de scènes de la pièce, en préfiguration du spectacle *Les yeux d'Anna* de la compagnie l'Art mobile. (5 classes)

Par ailleurs, nous avons répondu à d'autres demandes de venue au spectacle pour 65 classes, et de 22 structures petite enfance en 2018.

Parallèlement à ces propositions sur le temps scolaire, nous avons bien sûr poursuivi notre partenariat avec l'option théâtre du lycée Marcel Pagnol d'Athis-Mons, les ateliers théâtre des lycées Clément Ader d'Athis-Mons, Marguerite Yourcenar de Morangis.

❖ Ateliers prisons

Nous avons à nouveau obtenu un financement PLAT pour intervenir dans les établissements pénitentiaires d'Ile de France. Le rayonnement de ces interventions a concerné 10 établissements d'Ile de France.

L'équipe de 6 comédiens a donc été remobilisée pour intervenir dans les divers lieux et devant des groupes pouvant aller jusqu'à une vingtaine de détenus.

La thématique choisie pour ce projet était : les valeurs de la République Française : *La liberté*. Il s'agissait d'ateliers d'écriture en amont avec les enseignants et de séances de mise en voix et en espace avec les comédiens. Ce travail a été enregistré et des CD ont été gravés pour chaque participant.

Tous les « publics » ont été touchés par le projet aussi bien les hommes que les femmes ou les mineurs et presque à chaque fois une restitution « publique » a eu lieu.

➤ Projets cinéma

- Les dispositifs nationaux

École et cinéma, *Collège au cinéma*, *Lycéens et apprentis au cinéma* et les projections « à la carte » ont permis d'accueillir **83 classes** sur les trois écrans des Bords de Scènes avec un total de 1 833 élèves.

En détail, dans le cadre des dispositifs scolaires le nombre d'inscrit est pour :

École et cinéma : 34 classes totalisant 834 élèves

Collège au cinéma : 33 classes totalisant 776 élèves

Lycéens et Apprentis au cinéma : 11 classes totalisant 223 élèves

Pour La salle de Juvisy-sur-Orge, Athis-Mons et Paray-Vieille-Poste, les élèves ont assisté aux projections des films, de janvier à juin 2018 :

dans le cadre du dispositif scolaire *École et cinéma*

- « LE ROI ET L'OISEAU » et « BOVINES », pour les cycles II
- « LA PETITE VENDEUSE DE SOLEIL » et « BOVINES », pour les cycles III

dans le cadre du dispositif scolaire *Collège au cinéma*

- « CYCLONE A LA JAMAÏQUE » et « LES BETES DU SUD SAUVAGE » pour les 6^{ème}, 5^{ème}
- « PHANTOM BOY » et « LA GRANDE ILLUSION » pour les 4^{ème}, 3^{ème}

dans le cadre du dispositif scolaire *Lycéens et Apprentis au cinéma*

- « NOUVELLES VAGUES », « LE DICTATEUR », « SUR LA PLANCHE », « M LE MAUDIT », « STARSHIP TROOPERS » pour des 1^{ère} et Terminales.

D'octobre à décembre 2018 :

dans le cadre du dispositif scolaire *École et cinéma*

- « JOUR DE FETE » et « LE DIRIGEABLE VOLE », pour les cycles II
- « JOUR DE FETE » et « JASON ET LES ARGONAUTES », pour les cycles III

dans le cadre du dispositif scolaire *Collège au cinéma*

- « FANTASTIC M. FOX » pour les 6^{ème}, 5^{ème}
- « LES AVENTURES DE MME MUIR » pour les 4^{ème}, 3^{ème}

dans le cadre du dispositif scolaire *Lycéens et Apprentis au cinéma*

- « LE VOYAGE DE CHIHIRO », « PSYCHOSE » pour des 1^{ère} et Terminales.

- LE SALON DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS DU CINÉMA

Réflexion et création d'un temps fort à destination des collégiens, lycéens et étudiants de l'Essonne et d'Île de France autour des métiers, des formations de l'audiovisuel et du cinéma.

Cette opération se déroulera du 31 janvier au 2 février 2019 à l'espace Jean Lurçat de Juvisy sur orge. Sur une durée de 3 jours s'articuleront des tables rondes à destination des professionnels de la culture et de l'enseignement ; des présentations de travaux d'étudiants réalisés dans le cadre de leurs formations supérieures ; des stands représentant les grandes écoles du supérieur publiques et privées (FEMIS, AFOMAV, IESA, Méliès...) ; une exposition et la rencontre avec une artiste emblématique de la photo et du cinéma. Pour la 1^{ère} édition du salon la marraine sera Madame Agnès Varda.

En amont de la manifestation des temps d'information, de rencontre avec les enseignants et de médiation avec les collèges sont prévues directement dans les établissements du territoire.

➤ **La coordination départementale École et cinéma**

Grâce à une subvention spécifique, nous prenons en charge la coordination du dispositif *École et cinéma* pour le département de l'Essonne selon un cahier des charges établi par l'association *Les Enfants de cinéma* depuis 1998.

Coordination départementale :

Dans le cadre de la coordination du dispositif *École et cinéma*, durant toute l'année un travail de coordination et de suivi du dispositif sur différents points est nécessaire pour le bon déroulement de celui-ci : suivi administratif, pédagogique, le travail de médiation, l'évolution du dispositif et le bilan ainsi qu'un suivi technique régulier entre les salles et les partenaires et l'Académie. De plus dans le cadre de la refonte de la coordination au niveau national par le CNC, avec l'intégration du partenaire historique d'École et Cinéma « Enfants de cinémas » au sein d'une nouvelle structure coordonnée par l'association Passeurs d'Images, nous avons également contribué au groupe de réflexion portant sur cette nouvelle coordination et la prise en compte des acteurs de terrains.

Travail avec les salles associées :

Mise en place de la circulation auprès des distributeurs de film, suivi auprès des salles associées et distributions des documents enseignants et élèves. Fréquents déplacements dans les salles.

Gestion des problèmes de programmation spécifique pour certaines salles : Ris-Orangis, Marcoussis, Athis-Mons (polyvalence des salles). Gestion de la circulation des DCP pour ingest avant projection, KDM, réunion de travail sur le déroulement, et la vie du dispositif dans les salles et les avec les partenaires scolaires, mise en place d'un groupe de travail portant sur les maternelles au cinéma.

L'action culturelle tout public

➤ autour de la programmation de spectacles

En 2018 quatre stages ont été proposés :

- **un « bal givré »** a été proposé en lien avec le spectacle *Glace !* avec les danseurs de la compagnie et la patinoire encore sur scène ;
- **stage de chant lyrique**, en lien avec le spectacle *Les Noces de Figaro* de la compagnie Opéra Éclaté avec Hermine Huguénel ;
- **atelier cuisine « autobiographique »** en lien avec le spectacle *Tout ce que je sais du blé*, animé par Stefano Pasquini et le Teatro Dell Arriette ;
- **stage de cirque** en lien avec le spectacle *OGM* animé par la Cie Les frères Kazamaroffs.

Les stages offrent l'occasion de pratiquer une activité artistique et d'échanger entre publics et équipes artistiques.

Nous avons également organisé plusieurs **rencontres** en lien avec la programmation :

- **rencontre** en lien avec le spectacle *Teatro Da Mangiare*, avec présentation du livre *Teatro Delle Arriette-La vita attorno a un tavolo* en collaboration avec la librairie Les Vraies Richesses, rencontre suivie au cinéma Agnès Varda de la projection du film sur la compagnie **2781-les épouvantails** ;
- **atelier parent-enfant** à la médiathèque R. Gosciny d'Athis Mons en lien avec *Après la pluie après* animé par Carole Parpillon chorégraphe.
- **Apéro-rencontre** en amont du spectacle *Intra Muros*, avec Alexis Michalik et Olivier Foubert comédien intervenant en milieu carcéral, rencontre suivie d'un apéro convivial.

➤ Autour de la programmation cinéma

La programmation de nos salles de cinéma est aussi faite de rendez-vous thématiques, occasions de toucher des publics spécifiques, d'organiser des rencontres ou de susciter des débats, en quelques mots, de participer activement à la vie de notre territoire.

Ciné jeune public :

En continuité du travail avec les services petite enfance des villes d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge, nous avons programmé des séances le samedi en milieu d'après-midi à Juvisy et le dimanche matin à Athis-Mons.

Pour les plus petits :

- Janvier 2018 : *À LA DECOUVERTE DU MONDE*
- Février 2018 : *A DEUX C'EST MIEUX*
- Mars 2018: *MR CHAT ET LES SHAMMIES*
- Avril 2018 : *LA RONDE DES COULEURS*
- Mai 2018 : *LA FONTAINE FAIT SON CINEMA*
- Juin 2018 : *LE PETIT MONDE DE LEO*
- Septembre 2018 : *RITA ET LE CROCODILE*
- Octobre 2018 : *LE QUATUOR A CORNES*
- Novembre 2018 : *ERNEST ET CELESTINE*
- Décembre 2018 : *MIMI ET LISA ET LES LUMIERES DE NOËL*

Pour le jeune public :

- Janvier 2018 : *CRO MAN*
- Février 2018 : *L'ÉTRANGE FORET DE BERT ET JOSEPHINE, PAT ET MAT DEMENAGENT*
- Mars 2018: *LES AVENTURES DE SPIROU ET FANTASIO*
- Avril 2018 : *CROC-BLANC*
- Mai 2018 : *SHERLOCK GNOMES*
- Juin 2018 : *TAD ET LE ROI MIDAS*
- Septembre 2018 : *DESTINATION PEKIN*
- Octobre 2018 : *DILILI A PARIS*
- Novembre 2018 : *YETI ET COMPAGNIE*
- Décembre 2018 : *ASTERIX ET LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE*

Tout au long de l'année nous avons une programmation continue et un choix en plus de l'actualité des sorties de film à destination des centres de loisirs et de la petite enfance :

- *CAPTAIN MORTEN ET LA REINE DES ARAIGNEES*
- *LE RAT SCELERAT*
- *LE ROI ET L'OISEAU*
- *PRINCES ET PRINCESSES*
- *DILILI A PARIS*
- *MIMI ET LISA ET LES LUMIERES DE NOËL*
- *RITA ET LE CROCODILE*

Festival Jeune Public « TOUS EN SCENE »

Du 14 au 18 février 2018, Les Bords de Scènes propose cette année la première édition de son festival de cinéma et spectacle vivant entièrement dédié au jeune public avec une programmation de films en exclusivité, de ciné-concert, d'ateliers artistiques, de ciné-goûters et ciné-biberons autour de la thématique du développement durable et de vivre ensemble.

- Mercredi 14 février, Ouverture du festival avec le film d'animation *CRO MAN* de Nick Park et *L'étrange forêt de Bert et Joséphine* de F.Posivac et B. Valecka. Séance suivie d'un goûter bio.
- Vendredi 16 février Ciné-concert en direction du public scolaire autour du film *LES NOUVELLES AVENTURES DE PAT ET MAT*.

- Samedi 17 février Ciné-goûter autour de l'avant-première du film d'animation PAT ET MAT DEMENAGENT.
- Dimanche 18 février Ciné-biberon autour du film A DEUX C'EST MIEUX et clôture du festival avec l'avant-première du film d'animation japonais MARY ET LA FLEUR DE LA SORCIERE de Hiromasa Yonebayashi.

Festival MANGA : MANGA@JUVISY

Festival autour des œuvres du Manga en partenariat avec les Médiathèques du territoire.

- (13/04/2018) PATEMA ET LE MONDE INVERSE FILM DE 2014, de YASUHIRO YOSHIURA

Ciné-retraités:

Ce projet en lien avec les services retraités d'Athis-Mons et de Juvisy-sur-Orge est mené pour permettre aux personnes dépendantes de se rendre au cinéma.

Cette année nous avons édité un formulaire reprenant en partie les séances des lundis et mardis à 14h.

Une séance par mois à Athis-Mons est suivie d'un goûter entre les participants et avec l'animateur cinéma où tout le monde échange sur le film, sur la période, les souvenirs ou le thème du film.

Ciné-débats:

- (03/01/2018) Démarrage du Cycle rétrospectif autour du cinéma d'Agnès Varda avec son documentaire VISAGES VILLAGES.
- (10/01/2018) Cycle "Culture-Enfance et Handicap" autour du documentaire SONIC MIRROR de Mika Kaurismäki, en partenariat avec L'association Le Rendez-vous des Parents.
- (14/02/2018) Poursuite de la programmation du Cycle rétrospectif autour du cinéma d'Agnès Varda avec le documentaire LES PLAGES D'AGNES.
- (14/04/2018) Cycle "Culture-Enfance et Handicap" « ET LES MISTRALES GAGNANTS », en partenariat avec le Rendez-vous Des Parents. Séance suivie de l'atelier "Anime ton Doudou".
- (13/03/2018) dans le cadre du cycle sur la thématique du développement durable, rencontre autour du documentaire L'EVEIL DE LA PERMACULTURE.
- (20/03/2018) En partenariat avec l'association Juvisy Thale, débat autour du film L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM.
- (27/03/2018) dans le cadre du cycle sur la thématique du développement durable, rencontre autour du documentaire SI ON TE DONNE UN CHATEAU, TU LE PRENDS ? En partenariat avec La Maison de Banlieue et de l'Architecture.
- (03/04/2018) Autour du cycle développement durable, en partenariat avec l'association ATTAC Val d'Orge, débat sur le film IRRINTZINA.
- (10/04/2018) MENINA, débat avec la réalisatrice du film, Cristina Pinheiro.

- (12/06/2018) Cycle thématique autour du Japon suivi d'une dégustation de mets japonais autour du film HARA-KIRI : MORT D'UN SAMOURAÏ, en présence de Pascal-Alex, intervenant et spécialiste du cinéma japonais. En partenariat avec Cinessonne.
- (19/06/2018) Cycle Développement durable autour du film, NUL HOMME N'EST UNE ILE, en partenariat avec l'association Les Amis de l'Ep-Autre.
- (20/06/2018) Hommage au réalisateur ISAO TAKAHATA grand maître du cinéma d'animation japonais, autour de son long métrage LE TOMBEAU DES LUCIOLES.
- (06/10/2018) Soirée spéciale dans la cadre de la réouverture du cinéma Agnès Varda avec en exclusivité le film I FEEL GOOD.
- (08/10/2018) Dans le cadre des commémorations autour de la Première Guerre, programmation d'un cycle cinématographique en partenariat avec l'ADRC et la cinémathèque : LES CROIX DE BOIS FEEL, en présence de la conférencière Elodie Tamayo. Les autres films proposés jusqu'à la fin novembre : LA GRANDE ILLUSION, CHARLOT SOLDAT, LES GARDIENNES, LA GRANDE PARADE.
- (23/10/2018) Soirée spéciale dans le cadre de la Solidarité Internationale Nigéria Juvisy-Tillabéri, séance du film AL'LESSI... UNE ACTRICE AFRICAINE.
- (01/11/2018) Reprise du cycle cinématographique en hommage à la réalisatrice et marraine de notre salle de Juvisy, Mme Agnès Varda avec le film CLEO DE 5 A 7.
- (18/11/2018) Après-midi performance au cinéma Lino Ventura. Réalisation d'un atelier de tournage ouvert au public et aux spectateurs du cinéma. Mise en place d'un dispositif de plateau de tournage, de mise en scène et de réalisation « Tourné-monté ». En partenariat avec Film en Essonne, Cinessonne et Unis-Cités.
- (24/11/2018) Cycle rencontre-débat autour du cinéaste français Salvadori en partenariat avec CINESSONNE, autour d'un après-midi thématique avec deux films LES APPRENTIS et EN LIBERTE.
- (30/11/2018) Dans le cadre de l'opération nationale Le mois du film documentaire, en partenariat avec la médiathèque Raymond Queneau, soirée-débat autour du film LA OU POUSSENT LES COQUELICOTS en présence du producteur du film.
- (22/12/2018) Dans le cadre des arbres de Noël, programmation des films ASTERIX ET LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE, LE GRINCH en exclusivité à Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste et Ablon sur Seine.
- (01/11/2018) Cycle cinématographique en hommage à la réalisatrice et marraine de notre salle de Juvisy, Mme Agnès Varda avec le film LA POINTE COURTE.

FESTIVAL « PLAY IT AGAIN »

Pour la première fois cette année nous participons au Festival "PLAY IT AGAIN". Un festival national dédié aux films du catalogue du Patrimoine et du Répertoire en version numérique restaurée, en partenariat avec l'AFCAE et l'ADFP.

- (21/04/2018) LA RONDE, film de 1950 de Max Ophüls
- (22/04/2018) LE BEL ANTONIO, film de 1961 de Mauro Bolognini
- (29/04/2018) DU SILENCE ET DES OMBRES, film de 1950 Robert Mulligan

Festival « IL PARAÎT QU'EUX »

En partenariat avec l'association Ya Foueï dans le cadre du festival « **Il paraît qu'eux...** » du 20 janvier au 18 février 2018, autour de la question de l'Autre et du Vivre Ensemble, nous avons établi une programmation de longs métrages et de courts métrages originaux pour les salles des Bords de Scènes. Ces séances sont systématiquement suivies d'une rencontre en salle.

- Samedi 20 janvier : À VOIX HAUTE de Stéphane De Freitas et Ladj Ly
- Jeudi 25 janvier : I'M NOT A NEGRO de Raoul Peck
- Jeudi 1er février : LES FIGURES DE L'OMBRE Théodore Melfi
- Jeudi 8 février : 300 HOMMES de Grand Corps Malade et Mehdi Idir

Ce festival s'est clôturé avec une projection des courts métrages en compétitions en présence des réalisateurs.

L'ensemble de ces propositions traduit l'investissement de l'équipe cinéma dans le cadre des manifestations locales ou départementales, l'écoute du tissu associatif et le souhait de s'adresser à des publics spécifiques (petite enfance, jeunes, retraités...). Ce type d'actions fait partie des missions des cinémas classés « Art et Essai » qui, outre leur traditionnel travail de diffusion, se doivent d'engager une réflexion sur le contenu des films et le public visé.

L'action culturelle en direction d'autres publics

Par « autres publics », nous entendons des publics concernés par des actions hors temps scolaire et qui sont accompagnés par des structures du territoire (type centres sociaux, UCPR, école d'art Camille Lambert, réseau des médiathèques...)

En 2018 deux lectures-spectacles ont été organisées

- **PINOCCHIO**, en lien avec le spectacle *Cœur cousu* par la compagnie Les Dramaticules et Jeremie Le Loüet, à la médiathèque Simone De Beauvoir d'Athis-Mons ;
- **TEMPS SUSPENDU** en lien avec le spectacle *Syndrôme U*, par la compagnie Les Dramaticules, sur le thème de la science-fiction en littérature, à la médiathèque Simone De Beauvoir d'Athis-Mons.

Trois **Jam Sessions** (ateliers jazz des conservatoires) ont été organisées à l'Espace Alain Poher d'Ablon sur Seine, en lien avec les spectacles de la programmation : les triplettes de Belleville, Renegades Steel Orchestra et l'exposition autour de la batterie icône du XX^e siècle, avec **le trio de Frédéric Firmin**

Une exposition « **l'invention de la batterie** » et une conférence ont été organisées en lien avec les conservatoires de Juvisy sur Orge et Athis-Mons.

Les Ateliers Théâtre

Historique et descriptif

Depuis qu'il assure la diffusion de spectacles vivants dans les salles de Juvisy-sur-Orge, Athis-Mons et Morangis pour le T12, l'Épic les Bords de Scènes assume aussi la responsabilité des cours de théâtre hebdomadaires pour les adultes. Le Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre des Portes de l'Essonne prenant en charge, quant à lui, de manière complémentaire, les cours de théâtre en direction des enfants et des adolescents.

Les cours pour adultes, d'une durée hebdomadaire de trois heures, sont organisés en ateliers. Un atelier est réservé, le vendredi soir, aux jeunes de 16 à 20 ans. Les autres ateliers sont ouverts aux adultes qui souhaitent avoir une pratique et une formation théâtrales. Les cours ont lieu soit au théâtre Jean Dasté de Juvisy-sur-Orge. Ces ateliers s'inscrivent naturellement dans le cadre des autres actions pédagogiques organisées par l'équipe des Bords de scènes, comme les interventions dans les lycées ou bien les week-ends de stage en rapport avec la programmation.

Les Ateliers théâtre sont à la fois le lieu d'une pratique de loisir et une école avec des ambitions pédagogiques. Les cours de théâtre permettent le travail sur soi, l'ouverture aux autres, le réapprentissage du collectif et de "l'être ensemble". C'est aussi un lieu de culture, le complément naturel de la programmation des Bords de Scènes. On peut constater que parmi les nouveaux inscrits, les élèves qui ne sont jamais allés au théâtre auparavant sont largement majoritaires. En cela, l'action des Ateliers théâtre est politique et citoyenne. Les groupes sont de 10 à 15 participants et les cours se déroulent le plus souvent en trois phases : échauffement, exercices et improvisations, travail sur le texte avec, comme aboutissement, un spectacle en juin (deux représentations par groupe).

Effectifs et organisation

Répartition des ateliers hebdomadaires :

lundi de 20h à 23h – atelier adultes dirigé par Gérard Lorcy

mardi de 19h à 22h – atelier adultes dirigé par Ghislain Mugneret

mercredi de 20h à 23h – atelier adultes dirigé par Julien Parent

jeudi de 20h à 23h – atelier adultes dirigé par Olivia Sabran

vendredi de 19h à 22h – atelier 16/20 ans dirigé par Jean-Paul Mura

Les restitutions des ateliers théâtre ont eu lieu au Théâtre Jean Dasté. Pour chaque spectacle, nous avons organisé avec notre équipe technique et les metteurs en scènes 3 répétitions. Nos techniciens assurent la régie son et lumière en fonction du travail dramaturgique du metteur en scène.

spectacle	Mise en Scène
Revizor is coming ! (2 représentations)	Jean-Paul Mura – Cours du vendredi
Oups !!! (2 représentations)	Julien Parent – Cours du mercredi
Le roi nu (2 représentations)	Ghislain Mugneret – Cours du mardi
I've got the power ! (2 représentations)	Olivia Sabran – Cours du jeudi
TPP (2 représentations)	Pierre-Henri Puente – Cours du lundi

L'accueil d'acteurs culturels partenaires

Simultanément à notre programmation, nous avons continué à soutenir la pratique artistique et les initiatives locales en accueillant un certain nombre de spectacles et manifestations dans nos salles.

Mise à Disposition de salles du 1er janvier au 31 décembre 2018					
Structure	Objet	nombre de créneaux*	Salle	Public touché	
Partenaires du territoire CRI, réseau des médiathèques, cours municipaux...	Auditions d'élèves	4	Varda	216	4310
		1	Dasté	50	
		2	Amoyal	423	
		6	Ventura	1329	
		8	EJL	2292	
Villes* <i>*Attention année électorale (Présidentielles/législatives) public non comptabilisé</i>	Réunion, commémorations, théâtre,...	15	Amoyal	2301	5188
		1	Ventura	210	
		13	EJL	2677	
Associations Culturelles	Resitutions de projets amateurs	4	Varda	213	4915
		3	Dasté	174	
		8	Amoyal	1375	
		3	Ventura	390	
		16	EJL	2763	
Autres associations	Divers, conférences, repas dansant, réunion, ...	24	Amoyal	2034	2634
		4	EJL	600	
Total Créneaux >		112		Total Public >	17047

Partenaires du territoire

CRI, cours municipaux, projets avec les scolaires >
Scolaires Athis-Mons : Ecole Curie - Ecole Pasteur - Ecole Ferry
Scolaires Juvisy-sur-Orge : École Ungerer -Ecole Michel - Lycée Pagnol - Lycée Ader Lycée
Scolaires Morangis : Lycée Marguerite Yourcenar -
Ecole de Musique de Morangis

Villes

Événements municipaux des Villes : Juvisy-sur-Orge-Morangis-Athis-Mons
Scolaires Juvisy-sur-Orge : Collège Buisson - Lycée Jean Monnet
Scolaires Morangis : École Moreau - École Mandela -Lycée Yourcenar

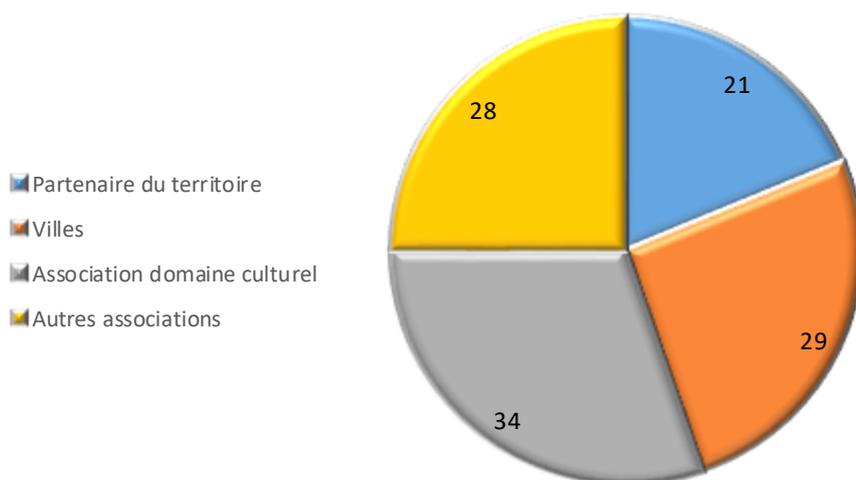
Associations Culturelles

Associations d'Athis-Mons : USOAM Danse- OHAPE- Ya Fouei- Théâtre H- Mita Mita- Cab
Théâtre- Guitar'Essonne
Associations de Juvisy-sur-Orge : Les Etoiles de la danse- UTL- Les Amis de Camille
Flammarion
Associations de Morangis : MJC Relief-ADE danse -Cie Le Lapin dans la calandre

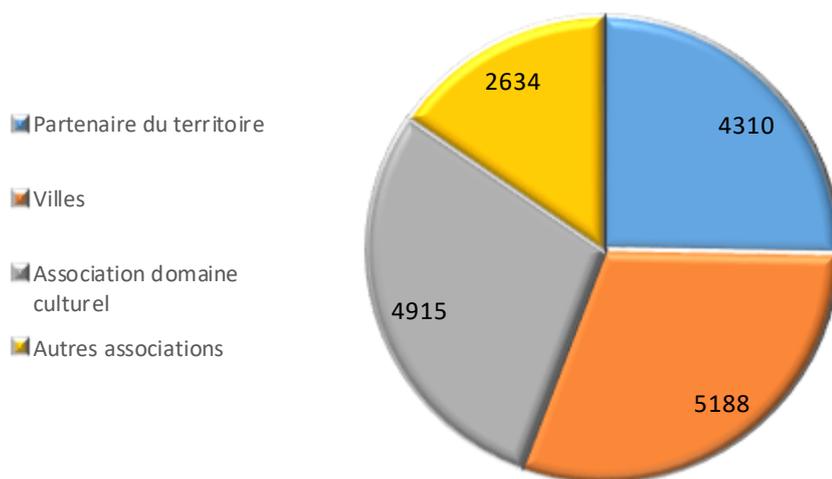
Autres associations

Associations de Juvisy-sur-Orge : ACJ- La tour de Juvisy- Juvisy Tillaberi
Associations de Morangis : Comité des fêtes de Morangis- Passion Morangis- Amicale
des combattants de Morangis- Club de l'Avenir- Amicale des Anciens de Morangis-
Association Paroissiale Familia- Association Informatique Morangis

Nombre de Mises à disposition des salles - 2018



Public touché sur les manifestations - mises à disposition des salles - 2018



CONVENTION DE PARTENARIAT
Année 2019

ENTRE D'UNE PART :

- **L'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre**
représenté par le Président, M Michel Leprêtre, dûment habilité aux termes de la délibération du Conseil territorial n° 16.02.16 -20 du 16 février 2016,

(Ci-après dénommé « **L'EPT** »)

D'AUTRE PART :

- **Le Centre culturel communal de Cachan-Théâtre de Cachan- Théâtre Jacques CARAT**
21 avenue Louis Georgeon
94230 Cachan
Représenté par Madame Sylvie CARAT, en sa qualité de Présidente,

(ci-après dénommé « **le théâtre de Cachan** »)

- **Le Théâtre Romain ROLLAND**
18, rue Eugène Varlin
94800 Villejuif
Représenté par Monsieur Martial ROGER, en sa qualité de Président,

(ci-après dénommé « le théâtre Romain ROLLAND »)

- **L'association de gestion de l'espace culturel André MALRAUX**
2, Place Victor Hugo
94000 Le Kremlin-Bicêtre
Représenté par Monsieur Jean-Jacques DEVAUD en sa qualité de Président,

(ci-après dénommé « l'E.C.A.M »)

- **La compagnie Mack et les gars**
31 rue Henri Klevnoff
94250 Gentilly

Représentée par Fambis ANDELE, en sa qualité de Président,

(Ci-après dénommé « la compagnie Mack et les gars ou l'association Mack et les gars/ Plateau 31 »)

PREAMBULE :

Dans le cadre de leurs activités, le théâtre de Cachan, le théâtre Romain ROLLAND et l'E.C.A.M accompagnent certaines compagnies théâtrales du Grand Orly Seine Bièvre dans le développement de leurs activités. Cette collaboration peut prendre la forme d'un partenariat en production par la mise à disposition de l'équipement concerné en ordre de marche pour des répétitions et des créations, etc. Cependant, les théâtres n'ont pas la possibilité de satisfaire l'ensemble des demandes des compagnies qui leur sont adressées.

L'EPT souhaite soutenir le développement de cette orientation culturelle des théâtres du Val de Bièvre afin de pallier aux difficultés que cet accueil artistique engendre.

Face à l'importance de la demande d'espaces de création et de diffusion formulée par de nombreuses compagnies du territoire ou de la région Ile de France, la compagnie Mack et les gars, installée au Plateau 31 depuis 2000, a la capacité de prendre le relais de l'accompagnement mis en place par les trois théâtres du Val de Bièvre. En effet, si le Plateau 31 reste le lieu principal de créations et de répétitions de la compagnie Mack et les gars, cet équipement définit également son projet par l'accueil d'artistes et de compagnies qui ne peuvent bénéficier de la mise à disposition de scènes plus institutionnelles.

La jauge modeste ainsi que le personnel administratif et technique du Plateau 31 permet aux compagnies émergentes de bénéficier d'un cadre de travail rassurant et d'un encadrement propice au développement de leurs activités. Ces équipes artistiques peuvent ainsi prendre appui sur les moyens techniques, logistiques, de communication et de relations publiques que le Plateau 31 met à sa disposition.

Afin de mieux accomplir leurs actions de soutien aux compagnies de théâtres du territoire, les théâtres transférés souhaitent ainsi soutenir la compagnie Mack et les gars/ Plateau 31 dans son dispositif d'accueil artistique. En contrepartie de ce soutien, le Plateau 31 s'engage à mobiliser et à encadrer de façon prioritaire les compagnies engagées dans un partenariat avec les théâtres transférés qui souhaitent bénéficier des moyens dont l'équipement disposent.

Ceci ayant été exposé, il a été décidé ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA PRESENTE CONVENTION

La présente convention a pour objet de préciser les modalités de reconduction du partenariat unissant l'EPT, le théâtre de Cachan, le théâtre Romain ROLLAND, l'ECAM et la compagnie Mack et les gars/ Plateau 31.

Ce partenariat comprend le versement d'une aide à l'accueil de compagnies théâtrales du Val de Bièvre sous la forme d'une subvention destinée à couvrir prioritairement les frais de location, charges d'entretien et d'équipement du lieu mis à disposition par l'association Mack et les gars/ Plateau 31.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

2.1 Obligations de l'EPT

- 2.1.1 Versement d'une subvention : Afin de soutenir la compagnie Mack et les gars dans son dispositif d'accueil des compagnies orientées par les théâtres du Val de Bièvre, l'EPT s'engage à verser à la compagnie Mack et les gars une subvention de 30 000 € destinée à couvrir de manière prioritaire les charges de location, d'entretien et d'équipement scénique du Plateau 31. Ce soutien devant permettre de proposer aux compagnies orientées par les théâtres ou répondant à l'appel à projet de la Compagnie Mack et les Gars, de disposer d'un plateau en ordre de marche et d'un dispositif d'accueil adapté à leurs besoins en termes d'accompagnement à la création et à la production.

2.2 Obligations des 3 Théâtres

- 2.2.1 Accompagnement du dispositif : Les théâtres s'engagent à orienter les compagnies avec lesquelles ils mènent un projet d'accompagnement à la création vers le Plateau 31 lorsqu'ils ne peuvent pas accueillir leur projet dans leur propre équipement.

2.3 Obligations de la Compagnie Mack et les gars/ Plateau 31

- 2.3.1 Programme artistique : La compagnie Mack et les gars s'efforcera de respecter les engagements et échéances relatifs au dispositif d'accueil qu'elle s'engage à mettre en œuvre auprès des compagnies du territoire.
- 2.3.2 Déroulement de l'accueil d'équipes artistiques : La compagnie Mack et les gars s'engage à mettre en œuvre tous les moyens susceptibles d'améliorer et/ou de renforcer la cohérence et la pertinence de son projet d'accueil de compagnies en résidence. Ainsi, la compagnie Mack et les gars aura la charge de tous les aspects pratiques liés à cette mise à disposition : accueil téléphonique, gestion de planning, etc.
Par ailleurs, la compagnie Mack et les gars s'engage à informer dans les plus brefs délais l'EPT de tous changements dans son organisation et dans les soutiens dont l'association bénéficie.
- 2.3.3 Compte rendu du dispositif : La compagnie Mack et les gars s'engage à rédiger et à transmettre à l'EPT un compte rendu quantitatif et qualitatif du bilan des actions menées auprès des compagnies du territoire à la fin de chaque année civile.
Ce compte-rendu servira de base au travail visant à améliorer les conditions de réalisation de son plan de soutien à l'émergence artistique (réajustement éventuel du montant de la subvention versée, etc.).
- 2.3.4 Comptabilité : L'association Mack et les gars/ Plateau 31 remettra dans les meilleurs délais les bilans et compte de résultat certifiés de l'exercice précédent.
Ces documents devront mentionner l'ensemble des subventions, participations et aides diverses demandées et obtenues par l'association Mack et les gars/ Plateau 31.

- 2.3.5 Communication : La compagnie Mack et les gars devra mentionner le soutien de l'EPT dans toutes ses communications relatives aux spectacles créés et aux actions qu'elle mène, en veillant à intégrer et à mettre en valeur le logo de l'EPT.

ARTICLE 3 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une année (exercice 2019).

ARTICLE 4 : PARTICIPATION FINANCIERE AU TITRE DE L'ANNEE 2019

Pour l'année 2019, le montant du soutien apporté par l'EPT est de 30 000 euros.

ARTICLE 4 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute nouvelle disposition à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant écrit entre les parties.

ARTICLE 5 : LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

La loi applicable à la présente convention est la loi Française. En cas de litige portant sur l'application ou l'interprétation de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux du Val de Marne mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrage).

A Orly, en cinq exemplaires, le

Pour le Centre Culturel Communal de Cachan-Théâtre

Pour l'EPT

Le Président, par délégation

Le Vice-président en charge des équipements culturels

Sylvie Carat

Jean-Luc Laurent

Pour l'Association de gestion de l'Espace culturel André Malraux

Pour le théâtre Romain ROLLAND

Jean-Jacques Devaud

Martial Roger

Pour la compagnie Mack et les gars/ Plateau 31

Fambis Andele

Plateau³¹

Fabrique de culture

Plateau31-Compagnie Mack et les gars

Bilan d'activités

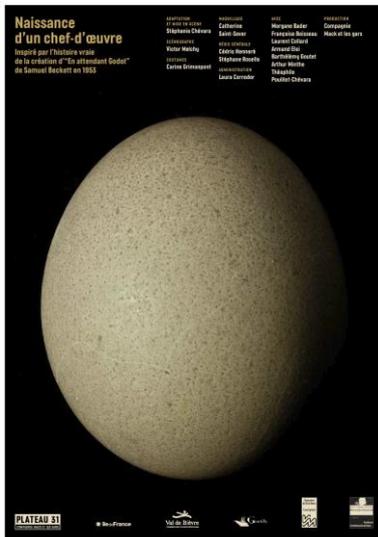
-

2017-2018

I - Activités artistiques

Reprise du spectacle « Naissance d'un chef-d'œuvre » décembre 2018

La compagnie a créé Naissance d'un chef d'œuvre, en novembre 2014. Le spectacle retrace l'histoire vraie de la création d'En attendant Godot en 1953.



Autour de Beckett, ceux qui ont participé à la création d'En attendant Godot sont sur scène. Metteur en scène, comédiens, éditeur et compagne nous mènent sur les chemins escarpés de la création. Incidents, heureux hasards, catastrophes quotidiennes, petits miracles nous font voyager sur les chemins de la création.

Le spectacle a été repris en novembre 2015 pour 30 représentations au Théâtre de Belleville à Paris. Pour cette reprise la compagnie a bénéficié de l'aide de l'ADAMI et de la SPEDIDAM. Le Théâtre du Roseau a pu voir le spectacle et proposer à la compagnie de participer au Festival d'Avignon en 2017 pour une vingtaine de représentations.

En 2018 le spectacle a été repris au Plateau 31 pour 2 représentations au Plateau 31.

L'une des représentation a été inscrite dans le parcours culturel du projet « Passage en scène » que le Plateau 31 a proposé aux habitants des quartier politique de la ville d'Arcueil et de Gentilly durant l'année.

→Distribution :

Morgane Bader, Françoise Boisseau, Laurent Collard, Armand Eloi, Barthélémy Goutet et Théophile Pouillot-Chévara.

En tournée dans le quartier ! : « L'extraordinaire histoire du gardien, du locataire et du pot de fleurs »

Ce spectacle a été créé au printemps 2015 dans le cadre de la Semaine nationale des HLM sur commande d'Opaly (Office public de l'habitat d'Arcueil-Gentilly). La compagnie a imaginé un spectacle traitant des relations entre les locataires et le personnel des offices de gestion des HLM.

Le spectacle, propose une série de situations burlesques qui tentent de faire vaciller le fameux « vivre ensemble ». Mais l'humanité des personnages permettra à nos locataires et gardiens d'immeubles de continuer leur route côte à côte.



Fuite d'eau, télé en panne, nuisances sonores... Jean-Pierre Gardo, gardien d'immeuble dans un O.P.H (Office public de l'habitat) est partout. Sa mission : satisfaire les locataires mais aussi veiller sur eux, leur sécurité, leur bien-être... Il passe ainsi d'appartements en appartements, de demandes en demandes et de problèmes en problèmes. Les locataires de cet immeuble ne lui font pas de fleurs ! Malmené, il fait front pour

remplir sa mission. Car un gardien, comme se plaît à le rappeler Gardo, ne fait pas que le ménage ! Il est aussi une oreille attentive à la détresse de ses protégés. Zen, bienfaisant, autoritaire et touchant, Gardo remplit son devoir en exerçant avec passion son métier jusqu'au jour où... commence l'extraordinaire histoire.

Depuis sa création le spectacle est proposé régulièrement en appartement et a été notamment présenté en extérieur au cœur de la cité des Irlandais à Arcueil à l'occasion de l'inauguration de celle-ci en septembre 2016 après la réalisation des travaux de rénovation.

Le spectacle a poursuivi son chemin au cœur des citées gentilléennes et arcueillaises durant toute l'année 2017.

Distribution : Sylvain Ferrandes et Stéphane Rosello

A la rencontre du public

« A2Mains », projet culture et lien social

La compagnie a proposé en 2017 un projet original de rencontre entre les habitants et les artistes.

Ces rencontres ont permis la création d'un spectacle intitulé : « A 2Mains ».

Le Plateau 31 a proposé des duos composés d'un artiste et d'un habitant. Ensemble ils ont écrit en rêvant de leur avenir, en rêvant de demain, à deux mains pour l'écriture, puis ont joués ensemble ces rêves.

Chacun a pu exprimer ses souhaits et ses craintes, ses difficultés ou ce qu'il aimerait vivre et essayer de formuler les espoirs, les attentes et de dénouer les imaginaires afin d'échafauder les projets les plus fous.

Les textes récoltés et retravaillés ont été redistribués au sein de équipes pour une mise en jeu. Ce travail adapté et mis en scène par Stéphanie Chévara a été présentés pour trois représentations exceptionnelles au Plateau 31 en décembre 2017. En 2018, les répétitions se sont poursuivis et deux représentations ont eu lieues dans les quartiers (Quartier du Chaperon vert à Gentilly et quartier Cherchefeuille à Arcueil) sous forme de Gôuter-Théâtre (10 et 11 février 2018)

« A2Mains » est un spectacle écrit et joué par les habitants de votre quartier.

Deux représentations exceptionnelles à Arcueil et Gentilly

Samedi 10 février à 16 heures, salle municipale du Chaperon vert, à Gentilly (derrière la Poste)

Dimanche 11 février à 16 heures, salle Delaune, rue Col. Fabien à Arcueil (au fond de la cour)

Après la représentation un goûter vous est offert

C'EST GRATUIT !!!

Réservation au 06 74 53 22 07
contact@plateau31.com

© J.L. de Sauverzac



Plateau³¹
Fabrique de culture

En partenariat avec
la Drac-Ile de France
(Ministère de la culture)

Bilan du Projet « A2Mains » réalisé avec les participants

10 janvier 2018

Dans l'ensemble, tous s'accordent à dire que l'expérience fut réussie et qu'ils en ont de très bons souvenirs. Ils en retirent un grand gain de confiance en eux et la volonté de continuer une activité culturelle et de revivre des moments comme ceux qu'ils ont vécus dans le cadre du projet « A2Mains ».

Le calendrier : Certains participants regrettent de ne pas avoir pu suivre les séances sur les 4h proposées surtout à cause de contraintes d'école le lendemain ou d'horaires de travail.

Difficulté d'accès

L'absence de transport en commun, surtout nocturne, a rendu pour certain l'accès aux répétitions quelquefois difficile. Pour certains qui avaient fait du théâtre dans un autre cadre auparavant ils ont vécu le projet comme une reprise de contact avec une activité culturelle et expriment le désir de continuer.

Quelques commentaires

Louna 21 ans « cela m'a donné envie d'aller plus souvent au théâtre, je n'y pensais plus »

Pour Tito, c'est l'aventure humaine qui l'a séduit.

« J'ai été curieux et fasciné par toutes les différences réunies dans ce groupe.

Je connais la scène pour avoir pratiqué la danse mais j'ai découvert la lecture des textes (je lis très peu). Les textes de l'atelier sont quasiment les seuls textes que j'ai lu l'année dernière mais ils étaient adaptés à mon niveau de lecture (texte court) .

J'ai découvert que j'étais capable de le faire, de lire, d'écrire.

Lors du spectacle, il y avait une scène où les enfants du public étaient conviés sur scène et je devais jouer avec eux ; c'est une expérience incroyable. Beaucoup de plaisir.

Grâce à cet atelier j'ai fait une activité avec ma fille. Nous avons vécu les choses avec beaucoup d'émotions.

Nous avons un rituel de préparation d'un pique-nique (pour manger sur place au théâtre).

Ce sont des détails mais ça rythmait ma semaine et quand l'atelier s'est arrêté cela a fait un grand vide. Mon souhait est de continuer. De retrouver un projet comme celui-là ».

Luke, 17 ans. Je n'aime pas trop le théâtre mais là je suis resté car c'était vraiment sympa et puis j'étais avec mon cousin qui vient d'arriver en France. C'était sympa de pouvoir faire une activité avec lui.

Brayan, 24 ans, vient d'arriver en France, ne parle que l'espagnol. Il s'est beaucoup investi en tant qu'acteur sur le projet et a participé à la régie du spectacle. A découvert le théâtre qu'il ne connaissait pas. L'expérience l'a beaucoup aidé dans son apprentissage de la langue.

Melusine, 17ans.

Ce projet m'a libéré des clichés sur mon âge.

J'ai beaucoup aimé jouer les scènes avec les garçons du groupe.

Les échanges avec Louna qui est plus âgée que moi étaient très intéressants.

Dans ce groupe, tout le monde est différent, différentes origines. C'est très pétillant, coloré. Cela m'a donné envie d'aller plus loin dans l'écriture. Je voudrai écrire des textes qui parlent plus de la réalité sociale de la cité. Même si on peut en parler de façon légère.

Le projet « A2Mains » s'est achevé avec deux représentations dans des salles de quartier à Arcueil et Gentilly début février 2018.

« Passage à la scène », nouveau projet culture et lien social

La DRAC a répondu favorablement en février 2018 à la demande de financement de ce projet dans le cadre du SDAT. Opaly est également partenaire de ce projet

Le projet a commencé en Avril 2018 par la mise en place des ateliers. Une présentation du travail réalisé dans l'atelier a été présentée à l'occasion de la fête du quartier du Chaperon Vert au sein de la Bibliothèque Municipale.

Les ateliers se sont poursuivis jusqu'au 15 juillet. Le projet se développera sur toute la saison 2018-2019.

II - Programmation du Plateau 31

Mutualisation du lieu

La programmation artistique et l'occupation du lieu a été partagé entre la Compagnie Mack et les gars et le Théâtre du Frêne jusqu'en juin 2017. Depuis septembre 2017, La compagnie Mack et les gars a repris seule la programmation de Plateau 31.

Septembre 2017

Journée Portes ouvertes le samedi 16 septembre, accueil du public et inscriptions aux ateliers, présentations des compagnie en résidence.

Participation en septembre au Forum des associations de la ville.

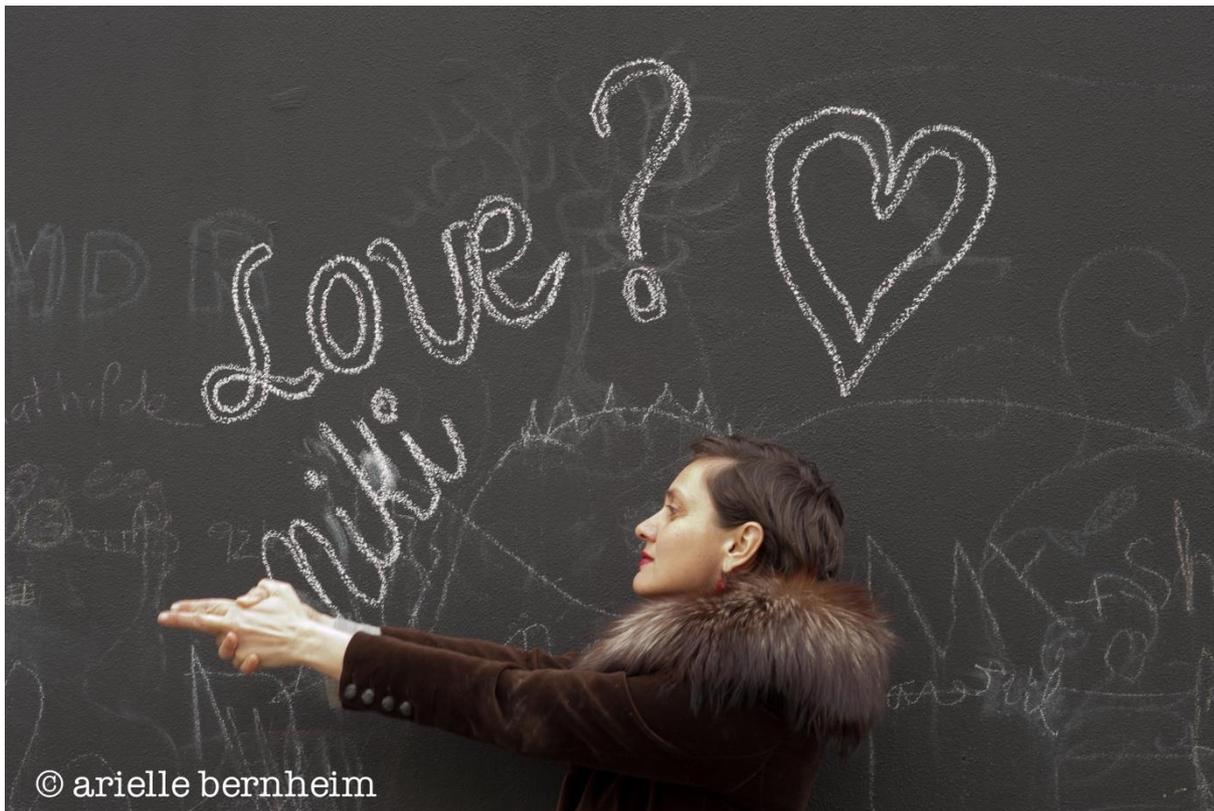
Accueil de compagnies en résidence

Le Plateau 31 a accueilli deux compagnies en résidence sur la saison 2017-2018.

Les compagnies ont répété en moyenne trois semaines.

Le Plateau 31 a bénéficié du soutien de la DRAC-Ile de France pour l'accueil de la compagnie Annaël.

Compagnie Annaël-Juliette Thierrée



Spectacle :« JUSQU'A MON DERNIER SOUFFLE »

La compagnie Annaël a vu le jour en novembre 2006 à Bagnolet.

Ayant pour objet de promouvoir toute manifestation culturelle, de la création à l'organisation, la diffusion, la production ou la co - production de concerts ou de représentations théâtrales, par le développement de projets artistiques tels que scénarii de courts ou longs métrages, l'organisation d'enseignement et la réalisation d'animation.

La compagnie a dès lors produit une cinquantaine de concerts au Blancs Manteaux, Théâtre des Mathurins, Divan du Monde, Espace Jemmapes entre autres. Elle a obtenu une résidence de deux semaines en partenariat avec la Mairie de Bagnolet ainsi que deux aides de la SACEM.

En parallèle elle a été engagée pour donner des cours de théâtres à des enfants et collégiens de Fontenay-Aux-Roses.

Des créations de plusieurs spectacles ont été jouées au Théâtre des Sources.

Une commande de « La réussite éducative » a été demandée à la compagnie pour coordonner et diriger un spectacle réunissant tous les enfants, (une soixantaine de six à seize ans) du Foyer Sociaux Culturel de la ville de Fontenay aux roses. Une représentation à été donnée au Théâtre des Sources.

En 2014 la compagnie s'attelle alors à développer un projet autour de la vie de Niki de Saint Phalle. De l'écriture d'une pièce de théâtre à celui d'un scénario de film, elle va désormais se consacrer et mettre son énergie à la création de son spectacle.

En 2016, une rencontre à lieu entre le metteur en scène Argentin Marcelo Zitelli qui fut le collaborateur de Niki de Saint Phalle et Juliette Andrea Thierrée. Une alchimie se crée entre l'auteur interprète et le metteur en scène : ils prennent alors la décision de travailler ensemble.

Le projet

« Jusqu'à mon dernier souffle » dans la tête de Niki de Saint Phalle

Lorsque je suis allée découvrir l'exposition au Grand Palais des œuvres de Niki de Saint Phalle j'eu comme un éblouissement ; pas seulement j'y découvrais un univers haut en couleurs, immense original et hautement inventif mais j'y rencontrais aussi la femme derrière l'artiste dont les combats sociaux entraient puissamment en résonances avec ceux qui dominaient l'actualité.

« Il existe dans le cœur humain un désir de tout détruire, détruire s'est affirmer qu'on existe envers et contre tout. » Ecrivit Niki de Saint Phalle comme une prophétie. Jamais une phrase ne m'avait semblée autant correspondre à notre époque.

Elevée en Amérique, elle choisira l'Europe pour se développer comme artiste et comme femme, se déplaçant avec son art dans le monde entier comme les nomades d'où le parti pris des valises qui symbolisent le mouvement et les voyages.

L'histoire

Un train arrive en provenance d'où on se sait où. Une femme sans âge apparaît, affolée, en chemise de nuit au milieu de ses bagages.

Qui est cette femme ? Une folle ? Une politicienne ? Une artiste ? Une révoltée ? Une poétesse ? Une visionnaire sociale ?

A qui s'adresse-t-elle ?

« Je suis Niki » dira-t-elle simplement un peu plus loin.

Niki s'interroge, elle interroge la société, sa mère, son cœur, ses erreurs, son parcours, son rôle de femme libre, sa maternité, sa sexualité, son époque.

Elle y répond par la forme, la couleur, son humour féroce et sa liberté d'être.

Sur scène, isolée, une sculpture drolatique à laquelle elle s'adresse comme à un personnage ; Tantôt il est le détracteur, le conservateur de musée qui l'humilie. Tantôt il est Tinguely l'amant - amoureux rival, le mentor qu'elle séduit et auquel elle se mesure dans un désir de dépassement d'elle-même. Ses « Nanas » géantes deviennent des femmes dominantes qui luttent pour la joie et la sensualité en opposition à l'esprit masculin dominant ; elles témoignent par leur représentation de l'importance du monde féminin dans la société.

Franco-Américaine, trop souvent incomprise dans le milieu de l'art contemporain parisien ou sa personnalité franche, ses couleurs et ses formes nouvelles agacent et dérangent.

Dans le second acte nous parcourons avec elle jusqu'au climax la révélation de son inceste et de la tragédie familiale contre laquelle elle aura combattue toute sa vie en travaillant comme une forcenée, produisant plus de quatre œuvres par semaine pendant cinquante années jusqu'à s'user la santé. Fatiguée, à bout de souffle,

elle finira par s'exiler en Toscane où elle passera les vingt dernières années de sa vie à la construction de son « Jardin » qu'elle financera elle-même, accédant ainsi à la liberté souhaitée et au rêve de toute une vie. Ayant enfin trouvé avec la construction de son « Jardin des Tarots » un chemin spirituel qui donnera enfin un sens à son destin et à son traumatisme.

Dans ce voyage en elle-même elle apparaît telle une virtuose, ouvrant et livrant son cœur, ses émotions, ses interrogations multiples dans une grande quête de vérité, de justice, et d'humour aussi dont elle fera l'axe principal de son œuvre.

Ses « tableaux tirs » qu'elle crée pour exorciser son trop plein de rage deviennent pour elle l'exutoire parfait sans quoi j'aurais probablement fini terroriste. Dira-t-elle.

Malgré des problèmes respiratoires dû aux vapeurs toxiques des colles de ses Nana qui détruisent ses poumons, elle ne cessera jamais de faire de l'art pour tous les « outsiders de la société » jusqu'à son dernier souffle.

Niki de Saint Phalle

Niki de Saint Phalle est née d'une mère puritaine Américaine et d'un père, français, aristocrate marginal et provocateur. Epris de liberté, il exerce sur elle une puissante influence. C'est à lui qu'elle s'identifiera enfant.

Mariée à dix-huit ans, Niki fuit l'Amérique, sa famille, pour se construire la sienne mais cette fuite en avant ne la délivrera pas pour autant des virus moreaux familiaux qui la hantent. A Nice elle erre sans but et sans trop savoir quoi faire de sa peau, se cherche. Quel métier exercer ? Actrice ? Metteurs en scène ? Rien ne semble l'accrocher. Elle glissera dans une dépression jusqu'à son internement en psychiatrie à vingt-deux ans, internement pendant lequel elle découvrira la peinture et les collages qui seront à la fois une révélation, une réparation et une guérison.

Sa rencontre avec Tinguely se matérialisera par de nombreuses œuvres ensemble et séparément.

L'imbrication de sa vie personnelle toujours transcendée par son art comme la seule façon pour elle de ne pas devenir folle. Ou terroriste. L'histoire d'une guérison. L'histoire d'une réparation par l'art.

JULIETTE ANDREA THIERRE (auteur et interprète).

Elle passe une partie de son enfance à arpenter les couloirs de la compagnie Renault Barrault au Théâtre d'Orsay où sa grand-mère y est administratrice, puis plus tard au Théâtre du rond-point qui sera dirigé en premier lieu par Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud.

Elle y voit ainsi toutes les créations de l'époque, assiste aux répétitions et joue parfois dans des pièces de Ronconi et de Jean-Louis Barrault. Très tôt elle découvre des univers aussi forts et éclectiques que Le grand Magic Circus, Becket, Marguerite Duras.

Elle grandit de l'autre côté dans l'univers de son père, Jean-Baptiste Thierrée également homme de scène qui crée en 1969 avec sa femme le nouveau cirque moderne « Le cirque invisible ».

A dix-sept ans elle rentre à la rue Blanche (ENSATT) comme actrice, joue au Théâtre de la Ville, rencontrera le réalisateur Samy Pavel avec lequel elle tournera deux films dont un qu'elle coécrit avec lui « La veillée » sur la famille de Vincent Van Gogh.

Elle sera également son assistante, sa directrice de casting et constituera avec lui les équipes de tournages ainsi que les repérages de plusieurs de ses films.

En 1997 elle retourne à sa carrière de comédienne, joue dans une trentaine de films et téléfilms. En parallèle elle écrit et compose une centaine de chansons pour elle-même ainsi que pour d'autres artistes dont Enzo Enzo et David Halliday.

En 2012 elle se passionne pour Niki de Saint Phalle et écrit un scénario de film ainsi qu'une pièce de théâtre sur le sujet.

Compagnie Azdak

Accueil en résidence pour deux spectacles : « Un incident » et « Mimoun et Zatopek »

Un incident

éditions **Actes Sud-Papiers**

Écrit et mis en scène par Vincent Farasse

Avec Redjep Mitrovitsa et Eve Gollac

Création le 21 novembre 2017

Au Préau, CDN de Vire

Production : Cie Azdak, Théâtre de la Virgule

Avec le soutien de la Drac Haut-de-France, du Préau, CDN de Vire, et du Plateau 31, Gentilly

La Compagnie Azdak est associée à La Virgule, centre transfrontalier de création théâtrale

Tourcoing-Mouscron

Direction artistique : Vincent Farasse

Un incident

de Vincent Farasse

éditions Actes sud-Papiers.

Mise en scène

Vincent Farasse

Jeu

Redjep Mitrovitsa

Eve Gollac

Lumières

Nathalie Perrier

Représentations 2017-2018:

21 novembre 2017: le Préau, CDN de Vire

Du 30 novembre au 16 décembre 2017: Théâtre de la Virgule, Tourcoing

5 février 2018 : L'Antre-deux, Lille

7 avril 2018 : Plateau 31, Gentilly

La pièce

Un homme est assis sur un banc. Il parle d'une entreprise dans laquelle il travaille depuis 31 ans. De l'époque récente, ou, du service technique où il travaillait jusqu'alors, on l'a transféré au service commercial.

D'un jeune manager épatant.

D'un chat, dont le comportement devient de plus en plus troublant.

D'une tache qui ne part pas.

D'un incident. 4

Note d'intention

La Boétie rappelle combien l'habitude de la servitude fait perdre de vue la condition même de la servitude. Non pas que les hommes « oublierait » d'être malheureux, mais parce qu'ils endurent ce malheur comme un fatum qu'ils n'auraient pas d'autres choix que de souffrir, voire comme une simple manière de vivre à laquelle on finit toujours par se faire. Les asservissements réussis sont ceux qui parviennent à couper dans l'imagination des asservis les affects tristes de l'asservissement de l'idée même de l'asservissement _ elle toujours susceptible, quand elle se présente clairement à la conscience, de faire renaître des projets de révolte.

Frédéric Lordon, Capitalisme, désir et servitude

Depuis près de 30 ans, et de manière encore plus prononcée depuis dix ans, l'un des mots les plus souvent prononcé par les hommes politiques est sans conteste le mot « réforme ». Il faudrait réformer le pays, il faudrait que les gens s'adaptent. De fait, depuis trente ans, le monde du travail ne cesse de se transformer, et l'on exige des gens qu'ils s'adaptent à ces transformations, quelles qu'en soient leur ampleur et leur violence. France-Télécom en est l'exemple le plus connu. Nous partons de cette période, la nôtre, de cette bascule.

Le spectacle est composé de deux monologues.

Le premier fait parler un homme pris dans ces mutations. Un homme de 55 ans, qui travaille depuis plus de trente ans dans une grande entreprise, qui change brutalement. Un homme, qui est à la base technicien, et à qui l'on demande, du jour au lendemain, de devenir commercial. Cet homme veut bien faire. Il veut bien tenter de s'adapter. Mais plus il travaille à bien faire, plus les exigences augmentent, et ses repères, peu à peu, disparaissent. Comment exister quand le monde dans lequel on s'est construit a disparu et qu'on ne connaît pas les règles de celui qui advient ?

Le deuxième monologue, plus court, est celui d'une jeune femme. Elle est entrée dans le monde du travail il y a cinq ans. Elle n'est pas, elle, restée trente ans dans la même entreprise. Elle enchaîne contrats précaires et « bullshits jobs ». Elle n'a pas connu d'autres époques. Elle est entrée directement, et n'a connu qu'un monde du travail violent et déstructuré. Un monde où l'on n'a pas. Un monde où l'on ressent que de fait, il n'y a, et n'y aura plus de travail pour tout le monde. Mais à partir de ce constat, un autre chemin peut s'ouvrir, et des possibles s'inventent.

Deux monologues, deux générations, deux voix, qui, d'un point de vue différent, d'une génération différente, parlent d'un même monde du travail, et d'un même incident. Ces deux voix se répondent, s'opposent, se mettent en perspectives, et parlent d'un moment de fracture. Un moment où une chose se brise, qui est aussi celui ou autre chose s'invente.

La scénographie sera extrêmement dépouillée. Un banc au centre. Sur le côté, une chaise et une table vide. Une ampoule pouvant descendre et remonter des cintres. Un espace pour le jeu, l'imaginaire, et la parole. Nous avons la chance, pour ce diptyque, de travailler avec Redjep Mitrovitsa et Eve Gollac. Redjep et Eve font partie de ces comédiens qu'on pourrait qualifier de poètes. Ce sont de véritables poètes de la scène, porteurs chacun d'un univers très personnel et poétique. C'est ce talent à faire ressortir et jaillir la poésie d'une langue et d'une situation qui nous a attiré chez ces deux acteurs, pour ce texte en particulier. C'est un texte qui s'attache à décrire avec humour une réalité sociale violente, mais qui tente d'interroger, au-delà, la question de l'identité et de la perte de repère.

L'équipe

Vincent Farasse / auteur-metteur en scène

Après une licence de Philosophie et des études de musique, il intègre l'Ensatt en tant que comédien, et il y met en scène *Je puis n'est-ce pas laisser la porte ouverte, trois nô modernes* de Mishima.

Parallèlement à son activité de comédien (il joue notamment sous la direction de Marie-Sophie Ferdane, Gilles Chavassieux, David Mambouch, David Jauzion-Graverolle, Guillaume Doucet, Grégoire Ingold...), il met en scène *Alladine et Palomides* et *La mort de Tintagiles* de Maeterlinck au Théâtre des Marronniers en 2007, et *Loin de Nedjma*, d'après Kateb Yacine et Ismaël Aït Djafer au CDN de Valence en 2009.

De 2006 à 2008, il travaille régulièrement avec Anatoli Vassiliev. Expérience fondatrice.

Il écrit sa première pièce, *Suspendue*, en 2006 (Bourse Encouragements du CNT). En 2009, au JTN, et à Naxos-Bobine, il met pour la première fois en scène un de ses textes, *L'enfant silence* (revue Europe, 2009).

En mai 2010, il est reçu en résidence au CNES, Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon. Il y écrit en partie *Le passage de la comète*. Il le met en scène en 2012 au Studio-Théâtre de Vitry. La même année, il est lauréat de la Bourse Découverte du Centre National du Livre.

Sa pièce suivante, *Mon Oncle est reporter*, est mise en espace à Théâtre Ouvert et diffusée sur France-Culture.

En 2012-2013, il est auteur associé au CDR de Vire. Il y écrit et met en scène *Cinq jours par semaine*.

En 2014, *Passage de la comète* et *Mon Oncle est reporter* sont publiées aux éditions Actes sud-Papiers.

En 2015, il met en scène *Mon Oncle est reporter* au Théâtre de L'Echangeur à Bagnolet, avec le soutien de la Drac Nord-Pas de Calais, de la Région Nord-Pas de Calais, et de l'aide à la création du CNT. En 2016, le spectacle tourne au Palais des congrès de Lourdes et au Théâtre de la Virgule à Tourcoing.

Depuis 2015, il est artiste associé au Théâtre de la Virgule, centre transfrontalier de création théâtrale Tourcoing-Mouscron. 9

Sa nouvelle pièce, Métropole, reçoit le Prix des Journées de Lyon des Auteurs de Théâtre 2015. Il la met en scène en janvier 2017 au Théâtre de la Virgule à Tourcoing et en tournée.

En 2016, la Comédie de Saint-Etienne et le Préau, CDR de Vire, lui commandent une pièce courte sur les mutations du monde du travail, qui sera joué dans ces deux théâtres et en tournée en mars-avril 2017.

Métropole et Un incident, paraissent en janvier 2017 aux éditions Actes sud-Papiers.

Redjep Mitrovitsa / comédien

Redjep Mitrovitsa a été formé au Théâtre Blanc par Gérard Robard, au Théâtre du Miroir par Daniel Mesguich, et enfin à l'Ouvroir de Chaillot par Antoine Vitez,

Antoine Vitez l'invite à participer à des aventures telles que Hernani ou sa mise en scène du Soulier de satin en Cour d'Honneur du Festival d'Avignon, avant de lui confier le rôle d'Oreste dans sa version d'Electre et de le diriger une dernière fois dans La Vie de Galilée, de Brecht, qu'il monta à la Comédie-Française.

Sous la direction de Daniel Mesguich, il interprète Le Grand Macabre, Le Roi Lear, La Dévotion à la Croix. Avec Claude Régy, il joue Homme sans but, et Jeanne au Bûcher. Redjep Mitrovitsa a également travaillé avec des metteurs en scène comme Georges Lavaudant, qui le dirigea à deux reprises dans deux rôle-titre à la Comédie Française, Hamlet et Lorenzaccio (ce dernier rôle lui valut d'ailleurs en 1989 Le Molière de la Révélation Théâtrale), Brigitte Jacques (qui lui donne le rôle de Dom Juan de Molière), Olivier Py (avec qui il collabore dans Le Visage d'Orphée), Yannis Kokkos, Lluís Pasqual, Isabelle Nanty, Philippe Adrien, Lukas Hemleb, Michel Didym. Interprète Claudélien – outre Le Soulier de Satin, il a joué dans La Trilogie des Coûfontaine, mis en scène par Jean-Paul Lucet, et dans Tête d'Or, mis en scène par Gérard Robard – il est aussi un grand interprète de monologues (Egaré dans les plis de l'obéissance au vent de Victor Hugo, mis en scène par Madeleine Marion au petit Odéon ; Le journal de Nijinski, mis en scène par Isabelle Nanty et créé au Verger Urbain V avant une longue tournée). 10 Au cinéma, Redjep Mitrovitsa a tourné sous la direction de Miklos Jancso, Andrzej Zulawski, Yves Angelo, Gilles Bourdos, Alexandre Sourine, Bruno Herbulot, Fabrice Cazeneuve ou Patrick Tringale.

Eve Gollac / comédienne

Formée au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique de Paris dans les classes d'Andrzej Sweryn, Nada Strancar, Daniel Mesguich, Jean-Michel Rabeux, Yann-Joël Colin et Julie Brochen.

Elle joue dans Manque de Sarah Kane, mise en scène de Thierry Roisin (CDN de Béthune 2006), La petite pièce en haut de l'escalier de Carole Fréchette, mise en scène Blandine Savetier (Théâtre du Rond-point, Théâtre National de Bretagne, CDN de Béthune, 2008-2009), Yes peut-être de Marguerite Duras, mise en scène Brigitte Mounier (Lille, Boulogne, Dunkerque, 2010-2011).

Depuis 2005, elle travaille régulièrement avec le metteur en scène Olivier Coulon-Jablonka, avec lequel elle joue La décision de Brecht, Les illusions vagues, d'après Tchekhov, Des Batailles, d'après Pasolini (Théâtre de l'Echangeur, Paris et Forum Culturel de Blanc-Mesnil 2006-2008), Chez les nôtres (L'échangeur, Forum Culturel de Blanc-Mesnil, 2010), Pierre ou les ambiguïtés d'après Melville (L'échangeur, Forum Culturel de Blanc-Mesnil, CDN de Besançon, 2012), Paris nous appartient, d'après Offenbach (L'Echangeur, CDN de Sartrouville, CDN de Béthune, 2014).

Elle joue également au cinéma sous la direction de Christophe Clavert, dans Mon coursier hors d'haleine, et La fuite du jour, et tient le rôle principal féminin du film Monsieur Morimoto de Nicolas Sornaga (Quinzaine des réalisateurs, Cannes, 2008).

Avec Vincent Farasse, elle joue L'enfant silence, Passage de la comète, Mon Oncle est reporter, et Métropole.

Les Plateaux solidaires d'Arcadi

Le Plateau 31 travaille en partenariat avec Arcadi, dans le cadre des Plateaux Solidaires. Il s'agit d'une plate-forme de mise à disposition de salles pour les compagnies émergentes en recherche de lieux de répétitions.

Nous recevons donc régulièrement depuis 2011 des compagnies qui nous sont présentées par Arcadi.

Ce partenariat permet de découvrir de nouvelles compagnies dont certaines sont programmées au Plateau 31 les saisons suivantes.

En 2018, nous avons accueillis par ces biais les compagnies suivantes :

-La compagnie Camara Oscura (Alexandre Zeff) pour la création de Blues cat variations de Kofi Kwaulé en amont des représentations données au Théâtre de la loge à Paris en Janvier 2018

-Action Théâtre pour les répétitions du spectacle " D ' U N C O R P S A L ' A U T R E "

Texte & Jeu Éric Bertrand Mise en Scène Juliet O'Brien

Accueil de Compagnie Gentilléennes

Le Plateau 31 accueille le groupe TAKARITAKA (Gentilly) pour ses répétitions de Batucada (septembre)

III –Les Ateliers du Plateau 31

Les ateliers pour enfants et adolescents

Depuis 2016 la compagnie propose aux enfants des quartiers de Gentilly, trois ateliers théâtre. L'équipe du théâtre prend en charge les enfants à la sortie de l'école. Les parents retrouvent les enfants à 17h30 au théâtre. Les enfants ont la possibilité de faire un ou deux ateliers par semaine.

Une trentaine d'enfants sont concernés par ce dispositif.

L'Atelier du soir

Cet atelier hebdomadaire est dirigé par un metteur en scène, un auteur ou un comédien. Il réunit une quinzaine de participants majoritairement habitants de Gentilly et d'Arcueil.

Les élèves présentent le travail en cours lors des portes ouvertes à chaque fin de trimestre. Lors de ces soirées, les artistes programmés au Plateau 31 sont invités à venir présenter leur travail. Il s'agit de créer des liens permanent entre les comédiens amateurs et les artistes présent au Plateau 31.

L'atelier chanson

Gildas Thomas, travaille depuis dix ans en partenariat avec la Compagnie Mack et les gars. En 2017 il a proposé, pour la deuxième année consécutive un atelier chanson qui réunit une quinzaine de personnes.

Le travail vocal se fait autour de chansons du répertoire francophone. Un concert, présentation publique du travail, a été organisé en juin 2017.

IV-Les Actions culturelles

- Travail en réseau :

- Rencontres avec les acteurs locaux de tous horizons présents lors de la mise en place des fêtes de quartiers et municipales
- Mise à disposition de quatre invitations pour chaque représentation à l'association Cultures du cœur.

- Rencontres et dialogue avec les habitants :

- Forum des associations : participation avec un stand (septembre)
- Fête de la ville de Gentilly : participation avec un stand. (Juin)
- Courants d'arts (festival pluridisciplinaire pour le jeune public) : participation au festival par la mise en place d'un atelier théâtre enfant

L'ensemble de ce travail a pour but de donner une visibilité au Plateau 31 et à ses activités. C'est également un moyen d'aller à la rencontre des habitants du territoire d'implantation de la compagnie.

L'investissement

Tout au long de l'année 2018 des contacts ont été pris avec des entreprises et des fournisseurs et les différents partenaires du plateau 31 afin de mettre en place un projet d'investissement pour une remise en état du lieu.

Le lieu qui a ouvert ses portes en janvier 1999 fêtera ses 20 ans en 2019 il fallait donc lui permettre de poursuivre sa route avec des équipements modernisés et des espaces rénovés afin d'accueillir le public et les compagnies dans les meilleures conditions.

L'équipe 2017- 2018

Personnel de la compagnie

En ce qui concerne les salariés de l'Association, l'équipe se compose :

- Stéphanie Chévara, metteur en scène et intervenante dans les ateliers
- Sylvain Ferrandes, intervenants atelier enfants
- Gildas Thomas, intervenant atelier chanson
- Une stagiaire
- 11 comédiens et 10 technicien sont été engagés sur les spectacles (intermittents)
- Une chargée de diffusion
- une chargée de communication

Recherche de financement

Mars dépôt d'un dossier a la Fondation Audiens pour le Prix d'Excellence



Maison de Banlieue et de l'Architecture

CENTRE D'INTERPRETATION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN,
DU PATRIMOINE EN BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE

Rapport d'activité 2018



Connaître et faire connaître la banlieue

Patrimoine, architecture, paysage, urbanisme, histoire...

Des villes « d'art Modeste et d'histoires Simples »
en Essonne et dans le Grand-Orly Seine Bièvre (Grand Paris)

Sommaire

LA MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE	3
LES TENDANCES DE L'ANNÉE	4
PRINCIPALES PRODUCTIONS.....	4
1. MÉDIATION CULTURELLE	5
1.1 Jeune public.....	5
1.2 Adultes (individuels, en groupe)	8
2. EXPOSITIONS.....	11
2.1 Expositions réalisées.....	11
2.2 Fréquentation	11
2.3 Expositions itinérantes	12
3. CENTRE DE DOCUMENTATION.....	13
3.1 Fonds documentaire.....	13
3.2 Consultation et diffusion	13
4. PRODUCTIONS.....	14
4.1 Publication.....	14
4.2 Documents pédagogiques.....	14
5. COMMUNICATION	15
5.1 Documents imprimés.....	15
5.2 Communication numérique	15
5.3 Presse.....	16
6. RÉSEAU ET EXPERTISE.....	17
6.1 Réseau partenarial	17
6.2 Expertise	17
6.3 Formation / qualification de l'équipe permanente	18
CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES	18
SIGLES	18

LA MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE

Les villes de banlieue sont **riches d'une histoire et de patrimoines** peu connus et peu reconnus qui méritent d'être valorisés et qui **participent pleinement à l'identité des territoires**. Pour cela, l'association Maison de Banlieue et de l'Architecture propose de :

- **Sensibiliser** tous les publics au patrimoine, à l'histoire, à l'architecture, à l'environnement urbain et au paysage de la banlieue ;
- **Développer** des actions et des outils pédagogiques pour le jeune public, en particulier les scolaires ;
- **Enrichir et partager** les connaissances sur la banlieue, en associant histoire et projet et en croisant les approches et les regards ;

Depuis sa création en 1999, la Maison de Banlieue et de l'Architecture **fait découvrir la banlieue** en s'appuyant sur les territoires de communes du Grand-Orly Seine Bièvre (Grand Paris) et de l'Essonne, à travers ses activités de médiation culturelle, ses expositions, ses publications et son centre de documentation. Elle donne des clés pour **mieux comprendre l'histoire et les enjeux de l'évolution de la banlieue**. La Maison de Banlieue et de l'Architecture participe ainsi à valoriser **leur cadre de vie** auprès des habitants et à **diffuser une image positive** de la banlieue au-delà de ses limites. Sensibilisés au patrimoine, à l'histoire et aux mutations du territoire où ils vivent, les habitants peuvent davantage agir en citoyens en participant aux réflexions sur l'évolution de leur environnement quotidien et s'y enraciner.

Des territoires gigognes

Le travail de l'association s'inscrit dans des **échelles territoriales complémentaires** :

→ Grand-Orly Seine Bièvre

Les villes d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge et Viry-Chatillon, situées au sud du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre, représentent le territoire de référence de la Maison de Banlieue. Ces communes sont **représentatives de l'histoire de la banlieue**. Elles possèdent un patrimoine, modeste ou plus singulier, et conservent les **traces de leur fabrication, du passé rural à nos jours**. En s'appuyant sur une connaissance fine de ces communes, le travail de valorisation de la banlieue de l'association trouve un **écho dans l'ensemble du territoire du Grand-Orly Seine Bièvre**.

→ Département de l'Essonne

L'association œuvre directement à la connaissance et à la valorisation du territoire de l'Essonne en le replaçant dans le contexte plus large de la banlieue francilienne par :

- la création d'expositions et de publications mobilisant **des acteurs essonnais**,
- **l'itinérance des expositions** dont bénéficient des structures du département et leur public,
- **la sensibilisation de professionnels** de différents domaines (culture, social, éducation, urbanisme...),
- la création, la capitalisation, la mise à disposition de **ressources** (fonds documentaire, outils pédagogiques).

→ Région Ile-de-France et métropole du Grand Paris

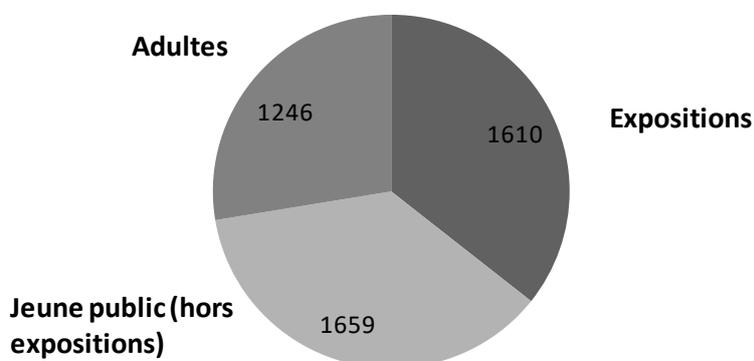
A partir des exemples de communes du Grand-Orly Seine Bièvre et de l'Essonne, l'association participe à une meilleure **compréhension du territoire francilien et à faire le lien entre petite couronne, grande couronne et périurbain**. Par le partage de ressources, de connaissances et de pratiques avec les publics et le réseau des partenaires, elle contribue à définir l'identité de ce territoire et à le valoriser.

LES TENDANCES DE L'ANNÉE 2018

Quelques chiffres

- **4515 personnes** ont participé directement à nos actions (hors expositions itinérantes).
- **53 % de jeune public.**
 - **41%** de classes en **éducation prioritaire.**
- **14 prêts** d'expositions itinérantes, **4196 visiteurs.**
- **156 637 visites** du site Internet et **94 225 téléchargements.**

Composition du public 2018



PRINCIPALES PRODUCTIONS



1. MÉDIATION CULTURELLE

1.1 Jeune public

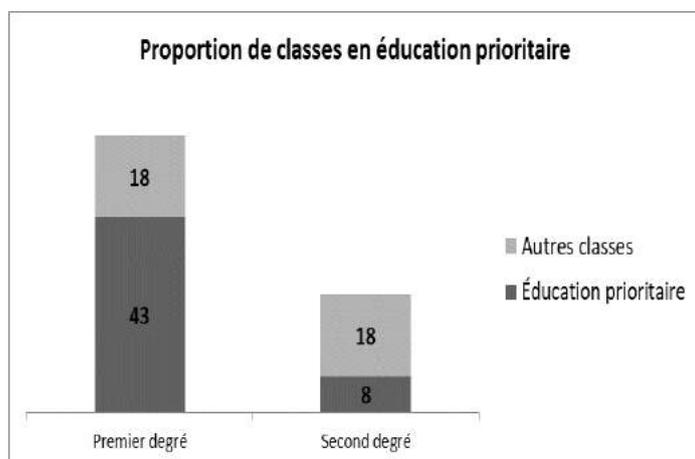
■ Principes et objectifs

Il s'agit d'accompagner les enfants et les jeunes dans la **découverte du patrimoine et de l'architecture** pour favoriser l'**appropriation de leur environnement** urbain en banlieue et **constituer une culture urbaine commune**. Par une **éducation au regard** et une **découverte *in situ* du patrimoine et du territoire**, ils acquièrent à la fois des outils de lecture et d'analyse, des connaissances qui leur permettent d'**apprécier leur cadre de vie**, souvent dévalorisé, et de poser sur celui-ci un regard plus averti et sensible nécessaire pour devenir de **jeunes citoyens**.

■ Récapitulatif du jeune public

➔ **1659 enfants et jeunes** ont participé à des actions de médiation (hors expositions) en **2017-2018** (1560 en 2016-2017). La hausse de fréquentation du jeune public est due à la stabilisation de l'équipe de médiation, qui a permis de monter et de réaliser plus de projets scolaires avec les enseignants. **2383 enfants et jeunes** ont participé à des actions de médiation en comptant les visites d'exposition.

A. Actions avec le public scolaire (année scolaire 2017-2018)



Le cadre scolaire est privilégié car il permet de toucher toutes les catégories sociales. De plus, l'éducation au patrimoine à partir de la découverte de l'environnement quotidien fait partie intégrante de la formation artistique et culturelle des élèves définie dans les programmes, et représente un objet d'étude transversal et pluridisciplinaire.

En prenant en compte l'accueil dans les expositions en 2018, les actions pédagogiques avec les scolaires ont touché **23 établissements scolaires** et **87 classes** (dont **41% appartenant à un établissement en éducation prioritaire**).

➔ **Différents modes d'intervention, de la maternelle au lycée, en partenariat avec l'Education nationale (IEN, DSDEN, Rectorat)**



● **Atelier « Du village à la ville »** – systématisé à tous les CE2 d'Athis-Mons, de Juvisy-sur-Orge et de Paray-Vieille-Poste.

➔ **30 classes soit 822 élèves**

Pour mieux comprendre sa ville, cet atelier propose d'en découvrir l'histoire, le patrimoine et la géographie au cours de deux séances : une visite de la ville en car pour découvrir *in situ* le patrimoine, les quartiers et les différents éléments constitutifs du territoire et une présentation en classe s'appuyant sur un schéma évoluant au fur et à mesure des grandes étapes de l'histoire de la commune.

- **Projet thématique** – sur l’année, avec des classes volontaires.

➔ **26 classes soit 662 élèves / 10 classes du 1^{er} degré et 16 du 2nd degré**

Les projets thématiques ont été réalisés tout au long de l’année avec des classes d’Athis-Mons, Savigny-sur-Orge et Paray-Vieille-Poste pour **approfondir la découverte et la compréhension du territoire**.

Plusieurs séances sont proposées : interventions en classe, visites du territoire et d’exposition.

2 projets sont des « Projets d’éducation artistique et culturelle » (PEAC) validés par la DSDEN.

Quelques projets réalisés en 2017-2018 :



« A la découverte du patrimoine essonnien : le quartier du Noyer-Renard » **(2 classes de CM1, école Camille-Flammarion, Athis-Mons) ;**

« Les mesures du territoire » **(3 classes de 4^{ème}, collège Les Gâtines René-Cassin, Savigny-sur-Orge) ;**

« La vie et l’école autrefois » **(5 classes de CP-CE1, école Edouard-Branly, Athis-Mons) ;**

« A la découverte des ponts » **(1 classe de 5^{ème}, collège Pierre-de-Ronsard, Paray-Vieille-Poste).**

- **Visite commentée d’exposition (2018)** - élèves comptabilisés dans « Expositions » (cf. p. 10)

➔ **30 classes soit 739 élèves**

18 classes du 1^{er} degré et 12 du 2nd degré / 29 classes du Grand-Orly Seine Bièvre et 1 d’une autre ville de l’Essonne.

La visite d’exposition permet de découvrir et d’approfondir la connaissance du patrimoine, de l’histoire et de la géographie de l’Essonne, tout en faisant le lien avec la commune des élèves. Une médiatrice accompagne le groupe pour mieux comprendre et s’approprier les notions essentielles abordées dans l’exposition.

Il s’agit d’une médiation active incitant à observer, analyser et mettre en relation les images des panneaux.

La visite est adaptée à l’âge des élèves.

- **Les Enfants du Patrimoine, 14 septembre 2018** - Dans le cadre des journées du patrimoine.

➔ **1 classe, soit 28 élèves**

Balade « Traces du passé » avec 1 classe de CE2 de l’école élémentaire Les Rouvres à Vigneux-sur-Seine.

B. Formation des enseignants

➔ **3 formations – 51 enseignants**

Les formations permettent de toucher, via les enseignants, **des classes de tout le département de l’Essonne. Construites avec l’Éducation nationale**, ces formations visent à aider les enseignants à utiliser le territoire local et ses ressources comme de vrais outils pédagogiques. Elles comprennent une présentation des actions et des outils de la Maison de Banlieue et des visites illustrant la thématique abordée.



Formations	Partenaires	Niveau
Animation circonscription Athis-Paray	DSDEN 91	1er degré
Animation circonscription Juvisy-Viry	DSDEN 91	1er degré
Stage patrimoine - EAC	DSDEN 91	1er degré

C. Actions hors temps scolaire

→ 81 enfants

Les objectifs d'éducation à l'environnement urbain et au patrimoine local sont les mêmes que pour les scolaires, mais **les moyens utilisés sont plus ludiques** : jeu de piste, ateliers créatifs,

Ces projets favorisent la **rencontre d'enfants de différents quartiers de la commune** (centre-ville, quartiers prioritaires...). Ils peuvent intégrer des visites d'autres sites d'Ile-de-France pour comparer et élargir les références culturelles.

• Association Une chance pour réussir (UCPR)

→ Projet « 1m² pour commémorer la paix », 22 octobre, 10 enfants

En partenariat avec l'Ecole et espace d'art contemporain Camille-Lambert.

Visite de l'exposition « En arrière toutes » et une visite-activité au cimetière d'Athis-Mons.

• Association Le rendez-vous des parents

→ 1 balade, 20 avril

11 participants

« Découverte de notre quartier : Debussy-Champagne » avec des familles de Juvisy-sur-Orge, à la demande d'enfants de l'école Jean-Jaurès suite à une visite de la ville en CE2.

• Accueils de loisirs d'Athis-Mons

→ 1 projet thématique, 10,11 et 12 juillet

60 enfants

« **Carte blanche !** » avec les accueils de loisirs élémentaires Martin-Luther-King et Ozonville d'Athis-Mons, sur le thème de la carte.



D. Etudiants

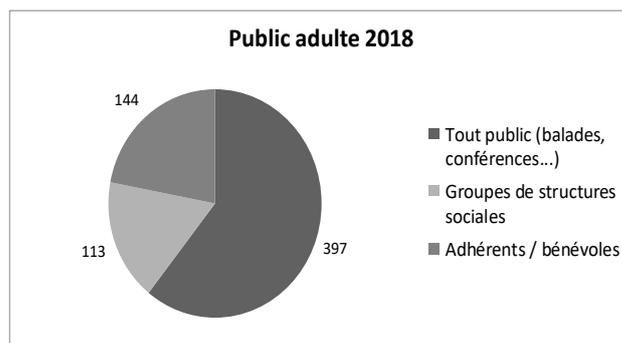
• 2 stagiaires :

- Accès à la qualification accueil touristique (jeune adulte en reprise d'études), IDC Formation.
- Médiation culturelle, Master II Patrimoine et musées, Université de Bretagne occidentale.

1.2 Adultes (individuels, en groupe)

→ **654 adultes ont participé à des actions de médiation** (hors expositions, centre de documentation et expertise et réseau).

Le volume du public adulte a diminué pour le programme tout public en raison d'un nombre d'événements inférieur à celui de l'année 2017 et de visites avec une jauge inférieure (la visite des coulisses de la RATP et la balade en péniche avaient permis d'accueillir à elles deux 184 personnes).



A. Groupes de structures sociales

Quelques repères

- **Des interventions sur mesure** adaptées aux groupes et construites avec les partenaires.
- **Favoriser la mixité des publics par :**
 - **l'accueil lors de visites tout public** grâce à une double médiation (Journées européennes du patrimoine, balades urbaines...).
 - **le prêt d'expositions itinérantes** à des structures sociales.
- **17 %** des adultes participant aux actions de médiation sont des **usagers de structures sociales, soit une augmentation de 7%**.

→ **113 personnes**

- **Visites avec la coordination linguistique du Grand-Orly Seine Bièvre et les associations locales d'apprentissage de la langue française (IFAC, ACJ).**

113 stagiaires des ateliers sociolinguistiques : 4 visites de l'exposition « Au fil des cartes », 3 visites de l'exposition « En arrière toutes ! », 1 balade du quartier des Prés-Saint-Martin à Savigny-sur-Orge, 1 balade « Au fil de l'Orge » à Juvisy-sur-Orge et 1 balade dans le quartier du Noyer-Renard à Athis-Mons.

- **Un accès privilégié** aux événements tout public est mis en place pour le public de Cultures du Cœur 91. (5 places réservées par activité).

B. Atelier bénévole de recherche historique

→ **6 bénévoles.** Les quatre années de travail, débuté en 2015, ont été clôturées par la publication du cahier 25 « En arrière toutes » et par la présentation de l'exposition du même nom (cf. Expositions et productions).

C. Adhérents et bénévoles

→ **144 personnes**

- **124 adhérents**, dont 12 personnes morales (associations, collectivités, établissements scolaires).
- **20 bénévoles** qui participent à différentes activités de l'association.

D. Tout public

→ **406 personnes** ont participé aux **14 événements** proposés autour des expositions et de l'actualité.

- VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « **Au fil des cartes. Un atlas de la région parisienne en 1967** », le 29 janvier (**49 personnes**) ;
- THE-EXPO « **Au fil des cartes. Un atlas de la région parisienne en 1967** ». Présentation de l'exposition et discussion autour d'un thé ou d'un café. Avec Béatrix Goeneutte, directrice de la Maison de Banlieue, le 10 février (**9 personnes**) ;
- VISITE-DECOUVERTE **Du nouveau pour les villes nouvelles**. Avec Virginie Lacour, cheffe du service du patrimoine culturel de Grand-Paris-Sud, et Jacques Longuet, maire adjoint de la ville d'Evry et conseiller communautaire. En partenariat avec Grand-Paris-Sud, le 17 mars (**14 personnes**) ;
- PROJECTION-DEBAT : **Si on te donne un château, tu le prends ?** En partenariat avec les Bords de Scènes. Le 27 mars (**7 personnes**) ;
- NUIT EUROPEENNE DES MUSEES : **Une aventure photographique. Athis-Mons by night**. Avec Jean-François Noël, photographe et délégué général de l'association Regarde !, le 19 mai (**11 personnes**) ;
- VISITE DECOUVERTE : **Histoire de cartes**. En partenariat avec les archives départementales de l'Essonne, domaine de Chamarande, le 2 juin (**10 personnes**) ;
- BALADE PERFORMANCE : **Espaces créatifs#9 A l'affiche !** En partenariat avec l'École et Espace d'art contemporain Camille-Lambert, le 9 juin (**100 personnes**) ;
- BALADE URBAINE : **A pied d'œuvre**. En partenariat avec l'École et Espace d'art contemporain Camille-Lambert. Le 30 juin (**13 personnes**) ;
- JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE : **Sur les traces des poilus**. Avec Marie-Claire Roux, présidente de la Maison de Banlieue, le 15 septembre (**25 personnes**) ;
- VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « **En arrière toutes ! Des villes de banlieue dans la Grande Guerre** », le 2 octobre (**60 personnes**) ;
- BALADE DECOUVERTE : **Dans les tranchées de la forêt de Sénart**, avec Alain Senée, historien local, le 13 octobre (**47 personnes**) ;



- JOURNEES NATIONALES DE L'ARCHITECTURE : **Des avions aux pavillons : Port-Aviation**. Avec Francis Bedei, président de l'association de Revalorisation du premier aérodrome organisé au mode de Port-Aviation et Béatrix Goeneutte, directrice de la Maison de Banlieue, le 20 octobre **(25 personnes)** ;
- THEATRE : **Quatorze**. Programmé par Les Bords de Scènes, le 24 novembre **(1 252 personnes)** ont visité l'exposition itinérante « L'appel des sirènes » présentée du 19 novembre au 13 décembre) ;
- PROJECTION : **Là où poussent les coquelicots**. En partenariat avec Les Bords de Scènes et le réseau des médiathèques du Grand-Orly Seine Bièvre, le 30 novembre **(6 personnes)** ;
- THE-EXPO « **En arrière toutes ! Des villes de banlieue dans la Grande Guerre** ». Avec les bénévoles ayant contribué à l'écriture du cahier 25 (Marie-Claire Roux, Claude Barbe et Francis Bedei), le 8 décembre **(21 personnes)**.

2. EXPOSITIONS

2.1 Expositions réalisées



« Au fil des cartes : un atlas de la région parisienne en 1967 ». Du 31 janvier au 11 juillet

Le 1er janvier 1968 le département de l'Essonne voyait officiellement le jour. A l'occasion de cet anniversaire, la Maison de Banlieue et de l'Architecture a exposé des planches du 1er atlas de la région parisienne, présentant les problématiques sociales et urbaines que la banlieue a connues durant les Trente Glorieuses.

Description : 21 planches, 2 panneaux, 1 film : *Carte blanche* (réalisé par Cinéam)

Quelques repères

- Chaque année, la Maison de Banlieue réalise une exposition **thématique** en mettant en perspective histoire et actualité.

Quelques thèmes :

transports, pierre meulière, ponts, nature, grands ensembles, patrimoine industriel, pavillonnaire.

- **39 expositions** réalisées.



« En arrière toutes ! Des villes de banlieue dans la Grande Guerre ». Du 03 octobre au 19 décembre

Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale, la Maison de Banlieue et de l'Architecture s'est intéressée au destin des villes de l'arrière. Peu de traces des hôpitaux, usines ou aérodrome qui ont marqué le territoire sont encore visibles. Les bâtiments préexistants ont pour certains survécu mais la mémoire de cette histoire a souvent disparu. Peu d'habitants se souviennent que le lycée Jean-Baptiste-Corot de Savigny-sur-Orge a abrité un hôpital militaire ou que le quartier de Port-Aviation à Viry-Châtillon doit son nom au premier aérodrome organisé du monde.

Description : 9 panneaux



L'exposition a reçu le label **Centenaire** par la Mission Centenaire 14-18.

2.2 Fréquentation

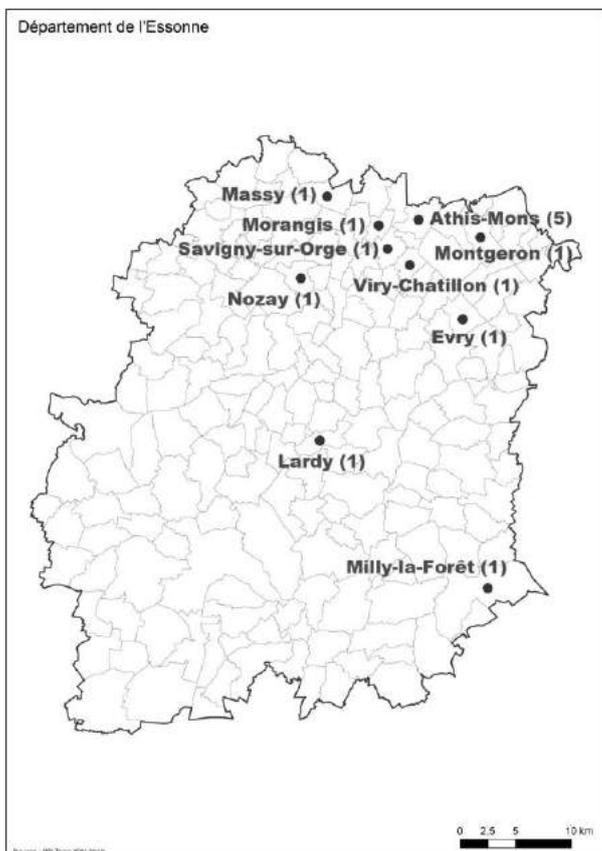
Exposition	Dates	Total visiteurs	Jeune public
Au fil des cartes : un atlas de la région parisienne en 1967	31/01 au 11/07	669	215
En arrière toutes ! Des villes de banlieue dans la Grande Guerre	03/10 au 19/12	941	524
TOTAL		1610	739

2.3 Expositions itinérantes

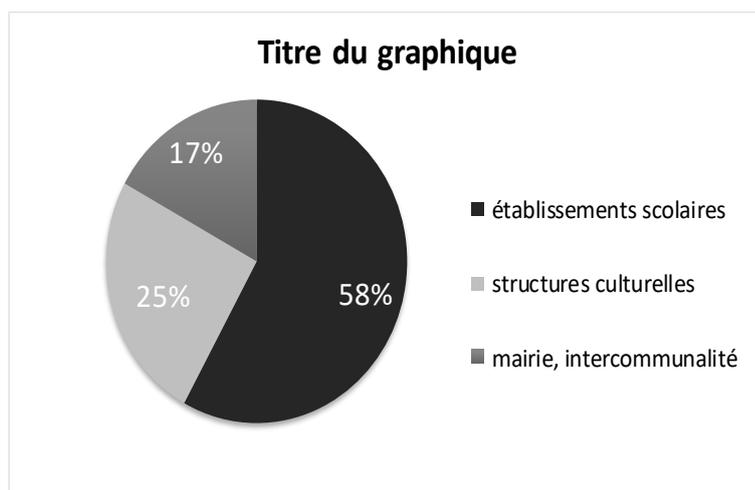
- 14 prêts.
- 4 196 visiteurs (chiffres communiqués par les emprunteurs) et 293 jours de présentation hors-les-murs.
- 9 expositions empruntées sur 19 disponibles, notamment « L'appel des sirènes » (3 prêts), « La banlieue à toutes vitesses » (3 prêts).

Quelques repères

- 19 expositions thématiques disponibles.
- S'adressant à un large public, les expositions sont empruntées par des **médiathèques, des établissements scolaires, des centres culturels...**
- L'itinérance des expositions permet une **démultiplication du public des expositions.**



Lieux emprunteurs



Répartition du public par profil des structures emprunteuses

3. CENTRE DE DOCUMENTATION

Reflète des activités de la Maison de Banlieue, il constitue **un outil de connaissance du territoire de la banlieue** qui nourrit la création des expositions et des publications, et la médiation avec les publics.

Le centre de documentation **met à disposition les ressources** en répondant à cette **forte demande interne**, ainsi qu'à des **demandes externes** de chercheurs, d'étudiants, d'enseignants et de particuliers.

3.1 Fonds documentaire

A. Gestion

→ **50 nouvelles notices enregistrées dans le catalogue depuis le mois de mai 2018.**

Le fonds est constitué de **plus de 5000 documents**.

L'**iconothèque en ligne** permet de visualiser **1273 images dans le catalogue**.

Un **désherbage** du fonds est actuellement en cours, il s'inscrit dans la continuité de l'état des lieux réalisé en 2017. Tous les doublons ont été retirés, permettant de gagner de l'espace et d'orienter la politique d'acquisition afin de répondre au mieux aux différentes demandes.

B. Enrichissement

Le centre de documentation **recherche, acquiert et reçoit** des documents de différentes natures, les **donations** constituant une part importante des acquisitions. En 2018, la Maison de Banlieue a reçu les dons de 77 documents (66 photos, 11 livres, 1 mémoire d'étudiant).

3.2 Consultation et diffusion

Le centre de documentation met à disposition du tout public l'ensemble des documents. Après une période de fermeture due à la vacance du poste de documentaliste, le centre de documentation a réouvert en mars 2018.

A. Prêt de documents

- **4 photographies** ont été prêtées pour la publication trimestrielle *L'O* du groupe SyAGE (Syndicat Mixte pour l'Assainissement et la Création des Eaux du bassin versant de l'Yerres).

B. Demandes et consultations

39 consultations cumulées de chercheurs, amateurs ou professionnels, étudiants et tout public ont eu lieu. **10** demandes ont été traitées par téléphone ou par mail. **19 personnes** se sont rendues dans les locaux pour faire des recherches. Certains étudiants sont venus plusieurs fois par mois consulter des documents. Chaque personne bénéficie de l'aide du chargé de production, recherche et documentation dans sa recherche.

Exemples de demandes :

- Etudiante en Master 1 Patrimoine et Musée à l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne qui prépare un mémoire sur la papeterie Darblay et le logement ouvrier à Corbeil.

Quelques repères

- **Un catalogue documentaire** avec 5207 notices consultables en ligne sur maisondebanlieue.fr
- **Une iconothèque en ligne** avec 1273 documents visualisables.
- **39 consultations** sur place.

- Etudiante en Master 1 d'Histoire à l'Université Panthéon Sorbonne : « Dans le cadre de mon mémoire, j'effectue des recherches sur la vie en banlieue parisienne à partir des années 60-70, le but étant de recréer une histoire sociale des populations à partir des archives personnelles des habitants (dans l'idéal des photographies). Etant donnée la démarche qui est celle de la maison de la banlieue je pense que vous pourriez être d'une grande aide dans mes recherches. »

4. PRODUCTIONS

4.1 Publication

Cahier n° 25 *En arrière toutes ! Des villes de banlieue dans la Grande Guerre.*
 Octobre 2018. 92 pages, 600 exemplaires. Tarif : 12 € / 10 € adhérents.



En arrière toutes !
 Des villes de banlieue dans la Grande Guerre.
MARIE-CLAIRE BOUX
CAHIERS DE LA MAISON DE BANLIEUE ET DE L'ARCHITECTURE • ESSONNE & GRAND PARIS

Comment quelques villes de banlieue, a priori loin du front, ont-elles traversé la Grande Guerre ? À Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge et Viry-Chatillon, peu de traces subsistent dans le paysage. Pourtant, ces communes ont été plus touchées que d'autres villes et villages de l'Arrière. En effet, la proximité de Paris, cible de l'offensive allemande à la fin de l'été 1914, la présence de la grande gare de Juvisy et les nombreuses industries des bords de Seine ont amplifié l'impact de la guerre.

Ce cahier et l'exposition éponyme sont nés du travail mené depuis 2015 par l'atelier bénévole de recherche historique sur la Grande Guerre.

Les publications sont en vente sur place ou par correspondance et à la librairie Les Vraies Richesses à Juvisy.

4.2 Documents pédagogiques

Un **kit pédagogique** de l'exposition « Au fil des cartes, un atlas de la région parisienne en 1967 » comprenant une fiche pédagogique, un guide de visite pour les classes visitant l'exposition en autonomie et des questionnaires, janvier 2018.

Un **kit pédagogique** de l'exposition « En arrière toutes ! Des villes de banlieue dans la Grande Guerre » comprenant une fiche pédagogique et un guide de visite pour les classes visitant l'exposition en autonomie, septembre 2018.

Ces documents ont été diffusés à l'ensemble des enseignants des établissements scolaires d'Athis-Mons, Juvisy-sur-Orge, Morangis, Paray-Vieille-Poste, Savigny-sur-Orge et des communes environnantes et sont téléchargeables sur www.maisondebanlieue.fr > enseignant

5. COMMUNICATION

5.1 Documents imprimés

Les documents de communication sont réalisés par un graphiste sauf les communiqués de presse, conçus en interne. Ils sont envoyés à 1479 destinataires aux formats papier et numérique deux fois par an, avant chaque exposition, et sont téléchargeables sur le site Internet.

Liste des documents produits :

- 1 bulletin d'adhésion (8 000 exemplaires)
- 2 affiches et 2 cartons d'invitation pour les expositions (respectivement 1 800 et 3 500 exemplaires)
- 2 programmes de visites autour des expositions (16 000 exemplaires)
- 1 communiqué de presse pour l'exposition « Au fil des cartes. Un atlas de la région parisienne en 1967 (160 exemplaires)
- Courriers (2500 exemplaires)
- 2 bâches pour les expositions
- 1 bâche pour signaler notre structure aux fêtes des associations (1 exemplaire).

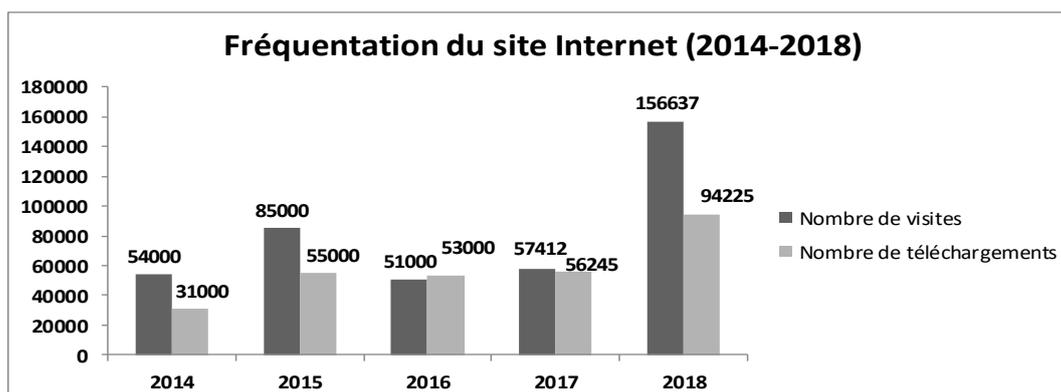
5.2 Communication numérique

A. Le site Internet : maisondebanlieue.fr

• Un outil clé de l'association

Le site a été conçu pour **promouvoir les actions de l'association, partager le capital de connaissances, d'outils et d'expériences et pour valoriser le territoire et les partenaires**. Il annonce les événements, présente les productions réalisées depuis 1999 et propose des ressources téléchargeables (outils pédagogiques, publications...). Il permet également d'accéder au catalogue en ligne et à l'iconothèque du centre de documentation. Le site comprend 378 articles, 892 images, 3 vidéos et 399 fichiers téléchargeables. Ce contenu est enrichi chaque année

• Fréquentation



En 2018, le site Internet a connu **156 637 visites**, soit une fréquentation fortement en hausse par rapport à celle de l'année 2017. Les pages les plus consultées sont le catalogue du centre de documentation, celle qui présente l'exposition « Au fil des cartes. Un atlas de la région parisienne en 1967 », ainsi que les informations pratiques.

• Téléchargements

En 2017, le site Internet a généré **94 225 téléchargements**. Les documents les plus téléchargés sont le cahier n°11 sur les grands ensembles, le cahier n°3 sur le pavillonnaire, les circuits patrimoniaux et les panneaux de l'exposition « Le clos et l'ouvert. Clôtures de banlieue en Essonne »

Quelques repères (site Internet)

- **156 637 visites.**
- **69 018 visiteurs différents.**
- **4 pages** consultées en moyenne par visite.
- **94 225 téléchargements.**

B. La lettre d'information numérique : @mi-chemin

→ **6 parutions** pour **1 314 abonnés**, soit une **augmentation de 35%**, avec un taux d'ouverture moyen d'**environ 30%**, soit un taux très satisfaisant pour une newsletter.

La lettre d'information numérique @mi-chemin est envoyée aux abonnés de façon bimestrielle. L'inscription se fait via la page d'accueil de notre site Internet. Elle peut comporter jusqu'à cinq rubriques : **C'est frais**, sur l'actualité de l'association, **Ça circule**, mettant en avant les expositions itinérantes, **C'est instructif**, revenant sur les activités pédagogiques, **C'est en rayon**, présentant le fonds du centre de documentation et **C'est mieux ensemble**, sur l'actualité des partenaires.

C. Les courriels

Un ou deux courriels sont envoyés pour annoncer chaque événement de l'association à l'ensemble des contacts, avec un taux d'ouverture d'environ 30%, ce qui est très satisfaisant.

D. Les réseaux sociaux : Facebook et Twitter

La page Facebook publiée au début de l'année 2017 vise à assurer une visibilité numérique à la Maison de Banlieue. Elle permet également d'avoir accès à des statistiques détaillées de fréquentation de la page utiles à la stratégie de communication de l'association et à créer des événements promotionnels (visites, balades urbaines, actions des partenaires, ...). Elle compte **288 abonnés et 260 mentions j'aime**.

Le **compte Twitter est suivi par 387 abonnés (357 en 2017)**. Il permet de relayer l'actualité de l'association et celle de ses partenaires. Désormais rattaché à la page Facebook, il en relaie également les publications.

5.3 Presse

Un communiqué de presse est envoyé avant chaque exposition mais il n'est désormais plus imprimé. Celui de l'exposition « En arrière toutes ! Des villes de banlieue dans la Grande Guerre » a été envoyé par mail à **105 contacts**.

L'exposition « Au fil des cartes. Un atlas de la région parisienne en 1967 », a fait l'objet d'articles dans la presse locale et spécialisée (*Le Parisien*, 10 février 2018). L'exposition « En arrière toutes ! Des villes de banlieue dans la Grande Guerre » a été annoncée dans la presse locale. *Le Parisien* a publié le 28 octobre 2018 un article sur la gare de Juvisy durant la Première Guerre mondiale, après avoir interviewé Béatrix Goeneutte. Cet article était le premier d'une série de quatre portant sur la Grande Guerre en Ile-de-France.

6. RÉSEAU ET EXPERTISE



La Maison de Banlieue et de l'Architecture a **capitalisé une connaissance approfondie de la banlieue et une expertise** en médiation culturelle et en gestion de projet, qu'elle s'attache à **partager et mutualiser** avec d'autres acteurs. Ceci à travers des visites et la présentation du **territoire** ou de sa **démarche singulière de valorisation de la banlieue**.

Elle est régulièrement sollicitée pour participer à des comités de pilotage ou des groupes de réflexion départementaux ou régionaux et pour des interventions publiques dans le cadre de colloques ou de journées d'étude.

Elle s'inscrit dans un réseau partenarial local, départemental, régional et national. Elle participe aux actions et aux réflexions de ses partenaires sous différentes formes (visites, interviews, contributions

écrites, réflexions partagées, prêts de documents et d'expositions...) et organise avec eux des évènements.

6.1 Réseau partenarial

- La Maison de Banlieue est **adhérente** de 16 associations, dont 5 fédérations ou réseaux : Fédération des écomusées et musées de société (Fems), Vivacités Ile-de-France, Neufs de Transilie, les Promenades urbaines, Graines Ile-de-France. Elle est **administratrice** de 3 associations (CAUE 91, Cinéam, CRPVE) et de 2 réseaux ou fédérations (Fems et Neufs de Transilie).
- A l'échelle du **territoire du Grand-Orly Seine Bièvre**, l'association travaille avec les services de l'EPT12 et des communes concernées (culture, enfance, urbanisme, archives, structures culturelles et sociales, coordination linguistique). Elle participe à la réflexion sur la place des lieux culturels uniques dans le Grand-Orly Seine Bièvre aux côtés de l'école et espace d'art contemporain Camille-Lambert, de l'écomusée du Val-de-Bièvre, du Lavoir, de la Maison de la photographie Robert-Doisneau et d'Anis Gras. Elle travaille également avec les associations du territoire (Une chance pour réussir, Athis-Alpha, Emmaüs solidarité, Culture du Cœur, IFAC). Elle participe aux journées des associations d'Athis-Mons, de Juvisy-sur-Orge et de Paray-Vieille-Poste.
- A l'échelle du département de l'**Essonne**, l'association travaille avec les services des collectivités (patrimoine, archives, musées) et les associations d'histoire locales en particulier. Elle est membre du comité départemental du tourisme et participe aux rencontres des acteurs patrimoniaux.
- En **Ile-de-France**, l'association collabore avec la région (service patrimoines et inventaire en particulier), des collectivités (musées, services culturels et patrimoniaux), des associations et des réseaux (Vivacités Ile-de-France, Neufs de Transilie).
- **A l'échelon national, la maison de banlieue travaille** avec les services de l'Etat (Éducation nationale, ministère de la culture et de la communication) et appartient à la Fems (fédération des écomusées et musées de société).

6.2 Expertise

- Atelier, bilan du site inscrit des Rives de Seine, direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE).

- Comité technique reconquête de la baignade en Seine essonnoise, conseil départemental de l'Essonne (CD 91).

- Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, la Maison de Banlieue a été invitée à participer au colloque organisé par les archives départementales de l'Essonne « La Grande Guerre en Essonne » qui s'est déroulé les 12 et 13 octobre à Etréchy. Marie-Claire Roux, présidente, y a réalisé deux communications : l'hôpital Saint-Charles et la gare de Juvisy-sur-Orge. **(553 participants)**.

6.3 Formation / qualification de l'équipe permanente

- Rencontres professionnelles « Le musée digital », organisées par la Fems en Normandie les 22 et 23 mars.

- Journée professionnelle de rencontre en région organisée par la Fems et les Neufs de Transilie à l'Ecomusée du Val-de-Bievre, en juillet.

- Formation « Equipier de première intervention », en septembre

- Formation « Illettrisme : repérer pour orienter, accueillir et accompagner les publics », en avril à Paris.

- Bilan de compétences, de février à juin

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Maison de Banlieue et de l'Architecture

SIGLES

ACJ : Association culture et jeunesse

CAUE 91 : Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne

CD 91 : Conseil départemental de l'Essonne

CRPVE : Centre de ressources Politique de la Ville en Essonne

DRIEE : direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

DSDEN : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale

EAC : éducation artistique et culturelle

EPT 12 : Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre

FEMS : Fédération des écomusées et musées de société

IEN : Inspection de l'Éducation nationale

IFAC : Institut de formation, d'animation et de conseil

PEAC : Projet d'éducation artistique et culturelle

SyAGE : Syndicat mixte pour l'assainissement et la création des eaux du bassin versant de l'Yerres

UCPR : Une Chance Pour Réussir

Mercredi 5 juin 2019